



Rapport

Social

Unique

CH Montluçon - Nérès-les-Bains

2022

I. Cadre juridique

Le Rapport Social Unique (RSU), est créé par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, précisée par le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique, constitue le nouveau document de référence présentant les données du Centre hospitalier de Montluçon – Nérès-les-Bains. Il compile les éléments d'ordinaire présents dans le Bilan Social et dans le Rapport d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le Rapport Social Unique est élaboré à partir de la base de données sociales. Il rassemble les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion et détermine la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines. Le RSU est réalisé chaque année au titre de l'année civile écoulée.

Les données sont présentées par sexe. Elles peuvent être également présentées selon des critères relatifs à l'âge, au statut d'emploi, à la catégorie hiérarchique, à la zone géographique d'affectation et à la situation de handicap des agents concernés.

II. Objectifs

Ce rapport permet d'apprécier :

- Les caractéristiques des emplois et la situation des agents relevant du Comité Social d'Etablissement (CSE) ainsi que, de ceux qui ne sont pas électeurs de ce comité ;
- La situation comparée des femmes et des hommes et son évolution ;
- La mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

III. Transmission

Le Rapport Social Unique est transmis aux membres du Comité Social d'Etablissement puis présenté en instance au cours de l'année. Il est ensuite rendu public, sur le site internet de l'établissement et dans la gestion documentaire, 60 jours après sa présentation au Comité Social d'Etablissement.

Le rapport social unique 2022, représente une année de transition entre le bilan social et le rapport social unique. Pour cette première année de présentation du RSU, seules les données de 2022 sont exploitées. Au fur et à mesure des années, celui-ci sera complété jusqu'à pouvoir comporter 3 années.

Concernant le critère de ventilation "situation au regard du handicap", le Centre hospitalier de Montluçon-Nérès les Bains totalise 128 personnes "Bénéficiaires d'Obligation d'Emploi" (BOE) dont 7 agents de 50 ans et plus devenus BOE dans l'année. L'établissement respecte donc son nombre légal de BOE équivalent à 6% de l'effectif total rémunéré.

1 – Présentation de l'établissement

Adresse :
CH Montluçon – Nérès-les-Bains
18 Av. du 8 Mai 1945,
03100 Montluçon



2 – Missions

Le Centre hospitalier de Montluçon – Nérès-les-Bains est un établissement public de santé (EPS) multi sites, comptant plus de 2 000 agents (Personnel Non Médical et Personnel Médical confondus).

Il est structuré en neuf pôles d'activités cliniques et médicotechniques distincts :

- Le Pôle Chirurgie
- Le Pôle Gériatrie
- Le Pôle Médecine de court séjour
- Le Pôle Médecine et réadaptation
- Le Pôle Médico–Technique
- Le Pôle Mère enfant
- Le Pôle Psychiatrie
- Le Pôle Santé Publique
- Le Pôle Soins critiques

Près de 36 000 hospitalisés sont accueillis chaque année pour un bassin d'attractivité de 140 000 habitants.

Les atouts de l'établissement :

- Par son positionnement : Le Centre hospitalier a la volonté d'être reconnu comme centre de référence afin de répondre de façon pertinente aux besoins de santé de la population.
- Par sa proximité : Le Centre hospitalier répond à l'évolution des besoins de santé par la diversité de son offre de soins et notamment des spécialités proposées.
- Par son adaptabilité et son ouverture : Le Centre hospitalier travaille en partenariat, notamment dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Territoires d'Auvergne.
- Par son engagement dans la qualité et la sécurité des soins : Le Centre hospitalier participe aux évaluations nationales, régionales et locales ainsi qu'au développement de la recherche clinique.

A noter que l'établissement fait partie du GHT Territoires d'Auvergne comptant 14 établissements dont le CHU de Clermont-Ferrand, soit un bassin de 990 217 habitants et une superficie de 15 310 km².

Sommaire

Personnel non médical

Partie 1 : L'emploi	Pages 1 à 24
Indicateur 1 : Effectifs physiques gérés et ETP gérés	Pages 1 à 4
Indicateur 2 : Effectifs physiques rémunérés et ETP rémunérés	Pages 5 à 10
Indicateur 3 : Effectifs physiques en fonction et ETP en fonction	Pages 11 à 21
Indicateurs 4 et 5 : CDD transformés en CDI et stagiaires accueillis	Page 22
Indicateur 6 : Age moyen des effectifs en fonction sur emploi permanent	Page 23
Indicateur 7 : Demandes d'autorisation d'exercice d'une activité accessoire	Page 24
Partie 2 : Recrutements	Pages 25 à 28
Indicateur 8 : Fonctionnaires recrutés au cours de l'année	Pages 25 à 26
Indicateur 9 : Membres de jurys des concours et examens	Page 27
Indicateur 10 : Contractuels recrutés sur emploi permanent	Page 27
Indicateur 11 : Contractuels et autres personnels recrutés sur emploi non permanent	Page 28
Indicateur 12 : Agents nommés sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant	Page 28
Partie 3 : Parcours professionnels	Pages 29 à 43
a) Mobilité	Pages 29 à 31
Indicateur 13 : Postes publiés comme vacants ou susceptibles de l'être	Page 29
Indicateur 14 : Candidatures reçues	Page 29
Indicateur 15 : Postes pourvus suite à publication comme poste vacant ou susceptible d'être vacant	Page 30 à 31
Indicateur 16 : Postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature	Page 31
b) Avancement de grade et promotion interne	Pages 32 à 36
Indicateur 17 : Promouvables et promus par grade	Pages 32-33
Indicateur 18 : Durée moyenne dans le grade d'origine des promus	Page 33
Indicateur 19 : Promouvables et promus par filière	Page 34
Indicateur 20 : Durée moyenne dans le corps d'origine des promus sur liste d'aptitude	Page 35
Indicateur 21 : Fonctionnaires ayant connu une réussite à un concours ou examen professionnel	Page 36
c) Départs	Pages 37 à 43
Indicateur 22 : Agents ayant quitté leurs fonctions	Pages 37 à 42
Indicateur 23 : Demandes de ruptures conventionnelles	Page 43
Partie 4 : Formation	Pages 44 à 47
Indicateur 24 : Agents formés	Pages 44 à 45
Indicateur 25 : Dépenses de formation en titre 2 et titre 3 et rémunérations des agents durant la formation	Page 46
Indicateur 26 : Jours de formations et agents en cours de formation	Pages 46 à 47
Indicateur 27 : Demandes de congés formation	Page 47
Partie 5 : Rémunérations	Pages 48 à 51
Indicateur 28 : Masse salariale en euros	Page 48
Indicateur 29 : Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées	Page 48
Indicateur 30 : Agents bénéficiant de la GIPA	Page 48
Indicateur 31 : Rémunérations annuelles brutes versées pour les emplois permanents	Pages 49 à 50
Indicateur 32 : Equivalents temps plein annuels rémunérés pour les emplois permanents	Page 50
Indicateur 33 : Ecart de rémunérations entre Femmes et Hommes	Page 51
Indicateur 34 : Rémunérations brutes versées dont heures supplémentaires pour les emplois non permanents	Page 51
Indicateur 35 : Equivalents temps plein rémunérés pour les emplois non permanents	Page 51
Partie 6 : Santé et Sécurité au travail	Pages 52 à 63
a) Risques professionnels	Pages 52 à 55
Indicateur 36 : Accidents de service, de trajet, maladies professionnelles... reconnus imputable au service	Pages 52 à 54
Indicateur 37 : Accidents mortels reconnus imputables au service	Page 55
Indicateur 38 : Accidents et maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	Page 55
Indicateur 39 : Nouvelles incapacités permanentes par suite d'accident de service, de trajet ou maladie professionnelle	Page 55
b) Dispositifs de signalement	Page 55
Indicateur 40 : Saisines du dispositif de signalement au cours de l'année	Page 55
Indicateur 41 : Saisines du dispositif de signalement de l'année précédente	Page 55
Indicateur 42 : Actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes recensés par les dispositifs de signalement	Page 55
Indicateur 43 : Victimes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés par les dispositifs de signalement	Page 55
Indicateur 44 : Signalements	Page 55
Indicateur 45 : Reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur	Page 55

c) Protection fonctionnelle	Page 55
Indicateur 46 : Mesures de protection fonctionnelle	Page 55
Indicateur 47 : Sommes brutes versées au titre des mesures de protection fonctionnelle	Page 55
d) Suicides	Page 55
Indicateur 48 : Suicides, déclarés et reconnus imputables au service	Page 55
Indicateur 49 : Tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service	Page 55
Indicateur 50 : Suicides intervenus sur le lieu de travail	Page 55
Indicateur 51 : Tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail	Page 55
e) Acteurs de la prévention	Page 56
Indicateur 52 : Acteurs de la prévention en fonction au 31/12	Page 56
Indicateur 53 : Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail	Page 56
Indicateur 54 : Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?	Page 56
Indicateur 55 : Acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année	Page 56
Indicateur 56 : Acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue	Page 56
bis : Une équipe SST existe-t-il au sein de l'hôpital ?	Page 56
ter : Recours à l'inspection du travail	Page 56
f) Instances de prévention	Pages 56 à 59
Indicateur 57 : Formations Spécialisées	Page 56
Indicateur 58 : CSE exerçant les compétences d'une Formation spécialisée	Page 56
Indicateur 59 : Membres des Formations spécialisées	Page 56
Indicateur 60 : Membres ayant reçu une formation	Page 56
Indicateur 61 : Membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et conditions de travail	Page 56
Indicateur 62 : Agents couverts par type de Formation spécialisée	Page 56
Indicateur 63 : Services couverts par type de Formation spécialisée	Page 56
Indicateur 64 : Sites couverts par type de Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 65 : Réunions de Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 66 : Groupes de travail de Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 67 : Réunions tenues	Page 57
Indicateur 68 : Visites de sites effectuées	Page 57
Indicateur 69 : Enquêtes réalisées	Page 57
Indicateur 70 : Demandes de recours à un expert certifié	Page 57
Indicateur 71 : Budget total des expertises	Page 57
Indicateur 72 : Délai moyen des expertises	Page 57
Indicateur 73 : Saisines de la Formation spécialisée par le CSE	Page 57
Indicateur 74 : Cas où la consultation du CSE s'est substituée à la consultation obligatoire de la Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 75 : Signalements d'un danger grave et imminent	Page 57
Indicateur 76 : Invocations du droit de retrait	Page 57
Indicateur 77 : Services couverts par une Formation spécialisée ayant un registre SST	Page 58
Indicateur 78 : Registres étudiés par les Formations spécialisées	Page 58
Indicateur 79 : Rapports annuels des médecins du travail reçus	Page 58
Indicateur 80 : Signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus	Page 58
Indicateur 81 : Information des Formations spécialisées concernant des accidents du travail et maladies professionnelles survenus dans leurs services	Page 58
Indicateur 82 : Consultations des Formations spécialisées sur des projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail	Page 58
Indicateur 83 : Consultations des Formations Spécialisées sur des projets importants d'introduction de nouvelles technologies	Page 58
Indicateur 84 : Consultations des Formations spécialisées sur des projets de règlement et de consignes	Page 58
Indicateur 85 : Consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail	Page 58
Indicateur 86 : Programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail	Page 58
Indicateur 87 : Programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail étudiés par la Formation spécialisée	Page 58
Indicateur 88 : DUERP	Page 58
Indicateur 89 : DUERP étudiés par la Formations spécialisée	Page 59
Indicateur 90 : DUERP étudiés par type de Formation spécialisée	Page 59
Indicateur 91 : Avis rendus par la Formation spécialisée	Page 59
Indicateur 92 : Mesures proposées par la Formation spécialisée	Page 59
Indicateur 93 : Mesures proposées par la Formation spécialisée intégrant TMS et RPS	Page 59
Indicateur 94 : Aménagements de poste proposés par le médecin du travail	Page 59
Indicateur 95 : Chefs d'établissement voisins dont l'activité expose les travailleurs à des nuisances entendues	Page 59
g) Commission médicales	Pages 59 à 60
Indicateur 96 : Agents s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement	Page 59
Indicateur 97 : Agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude	Page 59
Indicateur 98 : Agents ayant bénéficié d'aménagement d'horaire ou de poste de travail et agents considérés comme inaptes à leur emploi	Page 59
Indicateur 99 : Bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique	Page 60
Indicateur 100 : Mise en disponibilité d'office pour raisons de santé	Page 60
Indicateur 101 : Agents placés en retraite pour invalidité	Page 60
Indicateur 102 : Licenciements pour inaptitude physique	Page 60

h) Actions de prévention	Pages 60 à 62
Indicateur 103 : Motifs des recours à l'inspection du travail au cours de l'année	Page 60
Indicateur 104 : Rapports transmis par l'inspection du travail au cours de l'année suite à un désaccord avec le chef de service	Page 60
Indicateur 105 : Agents formés à la SST au cours de l'année parmi les agents en poste	Page 61
Indicateur 106 : Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?	Page 61
Indicateur 107 : Services et agents concernés par un DUERP	Page 61
Indicateur 108 : Réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente y compris concernant les RPS	Page 61
Indicateur 109 : Documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année	Page 61
Indicateur 110 : Services et agents concernés par une démarche de prévention TMS	Page 61
Indicateur 111 : Services et agents concernés par une démarche de prévention RPS	Page 62
Indicateur 112 : Agents au 31/12 exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés	Page 62
Indicateur 113 : Entretiens de carrière proposés à des agents en raison de leur exposition à un risque d'usure professionnelle s'étant tenus au cours de l'année	Page 62
Indicateur 114 : Signalements RPS au cours de l'année	Page 62
Indicateur 115 : Activations de la cellule de veille au cours de l'année	Page 62
i) Médecine de prévention	Pages 62 à 63
Indicateur 116 : Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre	Page 62
Indicateur 117: Suivi médical	Page 62
Indicateur 118 : Visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année	Page 62
Indicateur 119 : Rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme	Page 62
Indicateur 120 : Agents au 31/12 bénéficiant d'un suivi médical post professionnel	Page 63
Indicateur 121 : Agents qui sont entrés dans un dispositif de suivi médical post professionnel au cours de l'année	Page 63
Indicateur 122 : Actes de suivi médical post professionnel pris en charge au cours de l'année, dont amiante	Page 63
Partie 7 : Organisation du travail et temps de travail	
	Pages 64 à 105
a) Organisation et cycles de travail	Pages à 64 à 71
Indicateur 123 : Répartition des effectifs en fonction au 31/12 selon les règles de gestion	Pages 64 à 70
Indicateur 124 : Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement	Page 70
Indicateur 125 : Nuits-agents travaillées au cours de l'année	Page 71
b) Astreintes et interventions	Pages 72 à 73
Indicateur 126 : Agents en fonction au 31/12 soumis à des astreintes	Page 72
Indicateur 127 : Agents en fonction au 31/12 ayant bénéficié d'un repos compensateur au cours de l'année	Page 72
Indicateur 128 : Interventions et d'heures d'intervention au cours de l'année	Page 73
c) Télétravail et travail à distance	Pages 73 à 76
Indicateur 129 : Agents en fonction au 31/12 exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail	Pages 73 à 75
Indicateur 130 : Demandes de télétravail et de refus prononcés au cours de l'année	Page 76
d) Heures supplémentaires	Page 76 à 82
Indicateur 131 : Dans le cadre de l'horaire variable, heures écrites	Page 76
Indicateur 132 : Agents en fonction au 31/12 ayant effectué des heures supplémentaires au cours de l'année	Page 76 à 78
Indicateur 133 : Heures supplémentaires effectuées au cours de l'année	Page 79 à 82
e) Temps complet/incomplet ou non complet - Temps plein et temps partiel	Pages 82 à 88
Indicateur 134 : Répartition des effectifs en fonction au 31/12 sur emploi à temps complet et emploi à temps incomplet	Page 82 à 87
Indicateur 135 : Demandes liées au temps partiel au cours de l'année	Page 88
f) Taux d'absentéisme	Page 88
Indicateur 136 : Absentéisme pour motif médical et non médical	Page 88
g) Congés (annuels, RTT...)	Page 89
Indicateur 137 : Jours de congés	Page 89
Indicateur 138 : Autres jours de congés accordés à l'ensemble du personnel	Page 89
Indicateur 139 : Jours donnés au cours de l'année	Page 89
Indicateur 140 : Jours reçus au cours de l'année	Page 89
h) CET	Pages 89 à 94
Indicateur 141 : CET ouverts au 31/12 dont CET ouverts au cours de l'année	Page 89 à 90
Indicateur 142 : Agents ayant déposé des jours sur leur CET au cours de l'année	Page 91
Indicateur 143 : Jours stockés sur les CET et jours versés au cours de l'année	Page 92 à 93
Indicateur 144 : Jours des CET consommés au cours de l'année	Page 94
i) Absences au travail hors raisons de santé	Pages 95 à 100
Indicateur 145 : Agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année	Pages 95 à 97
Indicateur 146 : Journées d'absence hors raison de santé au cours de l'année	Pages 98 à 100
Indicateur 147 : Congés d'une durée égale ou supérieure à six mois ayant débuté au cours de l'année	Page 100
Indicateur 148 : Congés d'une durée égale ou supérieure à six mois terminés au cours de l'année	Page 100
Indicateur 149 : Actions menées pour accompagner l'agent parti en congé parental au cours de l'année	Page 100
j) Absences au travail pour raisons de santé	Pages 101 à 104
Indicateur 150 : Agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé	Pages 101 à 102
Indicateur 151 : Journées d'absence total pour raison de santé au cours de l'année	Pages 103 à 104

k) Jours de carence	Page 105
Indicateur 152 : Jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année	Page 105
Indicateur 153 : Sommes brutes retenues au titre des jours de carence, suite à une absence survenue au cours de l'année	Page 105

Partie 8 : Action sociale et protection sociale Page 106

Indicateur 154 : Dépense consacrée à l'action sociale	Page 106
Indicateur 155 : Agents bénéficiaires de prestations sociales	Page 106
Indicateur 156 : Dépense des crèches collectives	Page 106
Indicateur 157 : Dépense par agent du service restauration en effectif physique au 31/12	Page 106

Partie 9 : Dialogue social Pages 107 à 109

a) Organismes consultatifs Pages 107 à 108

Indicateur 158 : Représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE	Page 107
Indicateur 159 : Réunions des instances au cours de l'année	Page 108
Indicateur 160 : Journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation	Page 108
Indicateur 161 : Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation	Page 108

b) Congrès et organismes directeurs des syndicats Page 108

Indicateur 162 : Jours d'autorisation d'absence accordées pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat	Page 108
---	----------

c) Moyens humains accordés aux syndicats pour les besoins de l'activité syndicale Page 108

Indicateur 163 : Contingent global de crédit de temps syndical	Page 108
Indicateur 164 : Crédits de temps syndical effectivement utilisé	Page 108

d) Autres moyens accordés aux organisations syndicales Page 109

Indicateur 165 : Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales	Page 109
--	----------

e) Les négociations engagées et les accords signés Page 109

Indicateur 166 : Négociations engagées au cours de l'année, dont celles engagées à la suite d'une initiative des organisations syndicales	Page 109
Indicateur 167 : Demandes formulées par les organisations syndicales visant à ouvrir une négociation collective	Page 109
Indicateur 168 : Accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année	Page 109

f) Les recours formés auprès des commissions paritaires Page 109

Indicateur 169 : Recours examinés en réunion de CAP locales et de CCP départementales	Page 109
---	----------

g) Grève Page 109

Indicateur 170 : Jours non travaillés au cours de l'année pour faits de grève	Page 109
---	----------

Partie 10 : Discipline Page 110

Indicateur 171 : Sanctions prononcées au cours de l'année	Page 110
---	----------

Personnel médical

Partie 1 : L'emploi Page 111

Partie 2 : Recrutements Page 112

Partie 3 : Parcours professionnels Page 113

Partie 4 : Formation Page 114

Partie 5 : Rémunérations Pages 115

Partie 6 : Santé et Sécurité au travail Page 116

Partie 7 : Organisation du travail et temps de travail Page 117 à 119

Partie 8 : Action sociale et protection sociale Page 120

Partie 9 : Dialogue social Page 121

Partie 10 : Discipline Page 122

Annexes

Annexe 1 : Extrait du procès verbal du CTE du 20/05/2021
Annexe 2 : Rapport d'activité de la Médecine du Travail
Annexe 3 : Bilan d'activité Sophrologue
Annexe 4 : Bilan d'activité formation
Annexe 5 : Bilan annuel du CHSCT



Rapport Social Unique 2022

I – Personnel Non Médical

1) Emploi

Les données concernent la situation au 31 décembre 2022 des effectifs moyens gérés qui comprennent l'ensemble des agents en activité + les détachements, les disponibilités, les congés parentaux.

A] Ventilations

Effectifs physiques moyens gérés par Statut d'emploi

Statut emploi	Somme
Apprentis	3
Contractuel sur emploi non permanent	83
Contractuel sur emploi permanent	254
Fonctionnaire Emploi permanent	1 586
Total général	1 926

Effectifs physiques moyens gérés par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	172
Pers. Soignant	1 386
Pers. Socio-Educatif	28
Pers. Médico-Tech & Rééducation	109
Pers. Technique	231
Total général	1 926

Effectifs physiques moyens gérés par Catégorie Hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	Somme
A	637
B	782
C	507
Total général	1 926

Effectifs physiques moyens gérés par Position statutaire

Position statutaire	Somme
Activité	1 844
Détachement	3
Disponibilité	77
Congé Parental	2
Total général	1 926

Effectifs physiques moyens gérés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 581
Homme	345
Total général	1 926

B] Croisements

Effectifs physiques moyens gérés par Statut d'emploi ET Sexe

Statut emploi	Femme	Homme	Somme
Apprentis	0	3	3
Contractuel sur emploi non permanent	65	18	83
Contractuel sur emploi permanent	192	62	254
Fonctionnaire Emploi permanent	1 324	262	1 586
Total général	1 581	345	1 926

Catégorie Hiérarchique	Femme	Homme	Somme
A	549	88	637
B	696	86	782
C	336	171	507
Total général	1581	345	1926

Effectifs physiques moyens gérés par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	160	12	172
Pers. Soignant	1 236	150	1 386
Pers. Socio-Educatif	21	7	28
Pers. Médico-Tech & Rééducation	92	17	109
Pers. Technique	72	159	231
Total général	1 581	345	1 926

001 bis - Equivalent temps plein gérés au 31/12

Les données concernent les effectifs en équivalent temps plein gérés qui comprennent l'ensemble des agents en activité + les détachements, les disponibilités, les congés parentaux.

A] Ventilations**ETP gérés au 31/12 par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	82,5
Contractuel sur emploi permanent	249,0
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 533,1
Apprentis	2,0
Total général	1 866,6

ETP gérés au 31/12 par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	617,2
B	754,5
C	494,9
Total général	1 866,6

ETP gérés au 31/12 par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	167,4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	101,4
Pers. Socio-Educatif	26,8
Pers. Soignant	1 345,1
Pers. Technique	225,9
Total général	1 866,6

ETP gérés au 31/12 par Position Statutaire

Position statutaire	Somme
Activité	1 790,4
Détachement	2,8
Disponibilité	72,4
Congé parental	1,0
Total général	1 866,6

ETP gérés au 31/12 par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 527,0
Homme	339,6
Total général	1 866,6

ETP gérés au 31/12 par Statut d'emploi ET Sexe

Statut d'emploi	Femme	Homme	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	64,5	20,0	84,5
Contractuel sur emploi permanent	188,2	60,8	249,0
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 274,3	258,8	1 533,1
Total général	1 527,0	339,6	1 866,6

ETP gérés au 31/12 par Catégorie hiérarchique et Sexe

Catégorie hiérarchique	Femme	Homme	Somme
A	530,4	86,8	617,2
B	669,6	84,9	754,5
C	327,0	167,9	494,9
Total général	1 527,0	339,6	1 866,6

001 ter - Equivalents temps plein annuel gérés (Moyenne annuelle - dont détachement, disponibilité, congés parental)**A] Ventilations****ETP annuel gérés par Statut d'emploi**

Statut emploi	Somme
Apprentis	3,4
Contractuel sur emploi non permanent	77,5
Contractuel sur emploi permanent	224,2
Fonctionnaire Emploi permanent	1 559,9
Total général	1 865,0

ETP annuel gérés par Catégorie hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	Somme
A	615,3
B	759,2
C	490,4
Total général	1 865,0

ETP annuel gérés par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	162,9
Pers. Médico-Tech & Rééducation	98,2
Pers. Socio-Educatif	27,1
Pers. Soignant	1 351,3
Pers. Technique	225,5
Total général	1 865,0

ETP annuel gérés par Position statutaire

Position statutaire	Somme
Activité	1 788,8
Détachement	2,8
Disponibilité	72,4
Congé parental	1,0
Total général	1 865,0

ETP annuel gérés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 526,6
Homme	338,4
Total général	1 865,0

B] Croisements

4

ETP annuel gérés par Statut d'emploi ET Sexe

Statut emploi	Femme	Homme	Somme
Apprentis	0,0	3,4	3,4
Contractuel sur emploi non permanent	60,8	16,8	77,6
Contractuel sur emploi permanent	171,8	52,4	224,2
Fonctionnaire Emploi permanent	1 293,9	265,9	1 559,9
Total général	1 526,6	338,5	1 865,0

ETP annuel gérés par Catégorie hiérarchique et Sexe

Catégorie Hiérarchique	Femme	Homme	Somme
A	530,8	84,4	615,2
B	673,8	85,4	759,2
C	322,0	168,6	490,6
Total général	1 526,6	338,4	1 865,0

ETP gérés au 31/12 par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	152,2	10,7	162,9
Pers. Médico-Tech & Rééducation	81,3	16,8	98,2
Pers. Socio-Educatif	21,2	5,9	27,1
Pers. Soignant	1 203,2	148,1	1 351,3
Pers. Technique	68,7	156,8	225,5
Total général	1 526,6	338,3	1 865,0

Les données concernent les effectifs physiques moyens rémunérés au cours de l'année 2022.

A) Ventilations

Effectifs physiques moyens rémunérés par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Apprentis	3
Contractuel sur emploi non permanent	82
Contractuel sur emploi	254
Fonctionnaire sur emploi	1 505
Total général	1 844

Effectif physiques moyens rémunérés par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	12
20 à 24 ans	107
25 à 29 ans	173
30 à 34 ans	189
35 à 39 ans	226
40 à 44 ans	203
45 à 49 ans	264
50 à 54 ans	274
55 à 59 ans	269
60 à 64 ans	123
65 à 69 ans	4
Total général	1 844

Effectifs physiques moyens rémunérés par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	589
B	751
C	504
Total général	1 844

Effectifs physiques moyens rémunérés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 506
Homme	338
Total général	1 844

B) Croisement

Effectifs physiques moyens rémunérés "Apprentis" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	3	3

Effectifs physiques moyens rémunérés "Contractuel sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	2	0	1	0	3
20 à 24 ans	13	6	18	1	16	3	57
25 à 29 ans	11	3	16	5	12	2	49
30 à 34 ans	8	1	10	3	7	3	32
35 à 39 ans	5	1	9	2	6	3	26
40 à 44 ans	3	0	6	4	5	2	20
45 à 49 ans	6	1	2	2	10	4	25
50 à 54 ans	2	3	5	2	9	3	24
55 à 59 ans	0	2	3	0	3	2	10
60 à 64 ans	0	1	0	0	4	2	7
65 à 69 ans	0	0	0	1	0	0	1
Total général	48	18	71	20	73	24	254

Effectifs physiques moyens rémunérés "Contractuel sur emploi non permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

6

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	2	1	1	5	9
20 à 24 ans	1	0	4	1	5	5	16
25 à 29 ans	1	0	8	0	5	0	14
30 à 34 ans	0	0	2	0	2	0	4
35 à 39 ans	0	1	3	0	4	2	10
40 à 44 ans	0	0	5	0	4	1	10
45 à 49 ans	1	0	4	0	1	2	8
50 à 54 ans	0	0	2	0	3	0	5
55 à 59 ans	1	0	0	0	2	0	3
60 à 64 ans	0	0	0	0	3	0	3
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	0	0
Total général	4	1	30	2	30	15	82

Effectifs physiques moyens rémunérés "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	30	0	1	0	0	0	31
25 à 29 ans	65	6	31	5	2	1	110
30 à 34 ans	66	7	53	5	17	5	153
35 à 39 ans	63	7	86	5	21	8	190
40 à 44 ans	60	13	61	3	16	20	173
45 à 49 ans	66	14	87	9	26	29	231
50 à 54 ans	46	5	93	19	53	29	245
55 à 59 ans	38	7	116	11	57	27	256
60 à 64 ans	19	5	38	5	37	9	113
65 à 69 ans	0	1	0	0	2	0	3
Total général	453	65	566	62	231	128	1 505

Les données concernent les effectifs en équivalent temps plein rémunérés au 31 décembre 2022.

ETPR par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	81,5
Contractuel sur emploi	250,0
Fonctionnaire sur emploi	1 483,5
Apprentis	2,0
Total général	1 817,0

ETPR par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	12,0
20 à 24 ans	105,5
25 à 29 ans	171,7
30 à 34 ans	183,6
35 à 39 ans	220,4
40 à 44 ans	199,5
45 à 49 ans	261,7
50 à 54 ans	271,8
55 à 59 ans	265,1
60 à 64 ans	122,1
65 à 69 ans	3,6
Total général	1 817,0

ETPR par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	579,7
B	738,0
C	499,3
Total général	1 817,0

ETPR par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 481,7
Homme	335,3
Total général	1 817,0

B] Croisements**ETPR "Contractuel sur emploi non permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe**

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0,0	0,0	2,0	1,0	1,0	5,0	9,0
20 à 24 ans	0,5	0,0	4,0	1,0	5,0	5,0	15,5
25 à 29 ans	1,0	0,0	8,0	0,0	5,0	0,0	14,0
30 à 34 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	2,0	0,0	4,0
35 à 39 ans	0,0	1,0	3,0	0,0	4,0	2,0	10,0
40 à 44 ans	0,0	0,0	5,0	0,0	4,0	1,0	10,0
45 à 49 ans	1,0	0,0	4,0	0,0	1,0	2,0	8,0
50 à 54 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	3,0	0,0	5,0
55 à 59 ans	1,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	4,0
60 à 64 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	2,0
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total général	3,5	1,0	30,0	2,0	30,0	15,0	81,5

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	1,0	0,0	3,0
20 à 24 ans	13,0	6,0	18,0	1,0	16,0	3,0	57,0
25 à 29 ans	10,5	3,0	16,0	5,0	12,0	2,0	48,5
30 à 34 ans	7,5	0,9	9,7	3,0	7,0	3,0	31,1
35 à 39 ans	4,9	1,0	9,0	2,0	6,0	3,0	25,9
40 à 44 ans	3,0	0,0	6,0	4,0	5,0	1,5	19,5
45 à 49 ans	5,9	1,0	2,0	2,0	9,9	4,0	24,7
50 à 54 ans	2,0	3,0	5,0	2,0	8,5	3,0	23,5
55 à 59 ans	0,0	2,0	2,4	0,0	3,0	2,0	9,4
60 à 64 ans	0,0	1,0	0,0	0,0	4,0	1,5	6,5
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0
Total général	46,7	17,9	70,1	20,0	72,4	23,0	250,0

ETPR "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	30,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	31,0
25 à 29 ans	64,6	6,0	30,7	5,0	2,0	1,0	109,3
30 à 34 ans	64,1	7,0	50,6	4,9	16,9	5,0	148,5
35 à 39 ans	61,9	7,0	81,8	5,0	20,9	8,0	184,5
40 à 44 ans	58,6	13,0	59,6	2,9	16,0	20,0	170,0
45 à 49 ans	65,0	14,0	86,3	9,0	25,7	29,0	229,0
50 à 54 ans	45,3	5,0	92,4	18,9	52,7	29,0	243,3
55 à 59 ans	37,1	7,0	114,1	11,0	56,6	26,9	252,7
60 à 64 ans	19,0	5,0	37,9	5,0	36,7	9,0	112,6
65 à 69 ans	0,0	1,0	0,0	0,0	1,6	0,0	2,6
Total général	445,6	65,0	554,4	61,6	229,1	127,9	1 483,5

Les données concernent les effectifs en équivalent temps plein rémunérés. Il s'agit d'une moyenne sur l'année 2022.

A] Ventilations

ETPR par Statut d'emploi

Statut emploi	Somme
Apprentis	3,4
Contractuel sur emploi non permanent	76,6
Contractuel sur emploi	224,8
Fonctionnaire sur emploi	1 509,3
Total général	1 814,0

ETPR par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	576,9
B	743,0
C	494,0
Total général	1 814,0

ETPR par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 480,1
Homme	333,9
Total général	1 814,0

ETPR par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	6,7
20 à 24 ans	100,9
25 à 29 ans	166,8
30 à 34 ans	184,6
35 à 39 ans	217,7
40 à 44 ans	193,2
45 à 49 ans	261,7
50 à 54 ans	270,3
55 à 59 ans	268,3
60 à 64 ans	137,7
65 à 69 ans	6,0
Total général	1 814,0

B] Croisements

ETPR "Apprentis" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0,0	3,4	3,4

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0,0	0,0	1,2	0,3	1,5	1,5	4,5
20 à 24 ans	0,2	0,3	4,4	0,4	7,9	4,9	17,9
25 à 29 ans	1,1	0,0	7,4	0,7	2,1	1,1	12,5
30 à 34 ans	0,7	0,0	3,7	0,4	1,7	0,4	6,9
35 à 39 ans	1,1	0,3	3,0	0,0	4,7	3,9	12,9
40 à 44 ans	0,0	0,0	2,3	0,0	2,7	0,2	5,2
45 à 49 ans	1,0	0,0	3,4	0,1	2,1	1,1	7,6
50 à 54 ans	0,6	0,0	1,5	0,9	2,0	0,4	5,3
55 à 59 ans	0,2	0,0	0,0	0,0	2,3	0,0	2,4
60 à 64 ans	0,1	0,1	0,0	0,0	1,2	0,0	1,3
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total général	4,9	0,6	26,9	2,7	28,0	13,4	76,6

ETPR "Contractuel sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0,0	0,0	0,4	0,0	1,2	0,6	2,2
20 à 24 ans	12,3	3,6	20,1	1,0	12,8	3,8	53,6
25 à 29 ans	13,4	2,4	14,0	4,5	11,0	1,6	46,8
30 à 34 ans	6,6	0,9	8,4	3,0	6,9	1,5	27,2
35 à 39 ans	3,4	0,9	6,1	2,0	4,8	1,5	18,7
40 à 44 ans	4,2	0,0	5,7	4,0	3,2	1,5	18,6
45 à 49 ans	4,6	0,8	2,0	1,3	8,2	3,6	20,5
50 à 54 ans	2,3	2,7	4,1	1,5	7,9	2,6	21,0
55 à 59 ans	0,0	1,9	2,4	0,0	2,6	2,0	8,9
60 à 64 ans	0,0	1,0	0,0	0,0	3,9	1,3	6,1
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0
Total général	46,6	14,2	63,1	18,3	62,6	20,0	224,8

ETPR "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	25,8	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	26,0
25 à 29 ans	63,3	6,0	30,4	4,8	2,0	1,0	107,5
30 à 34 ans	64,7	7,0	52,1	4,9	16,9	5,0	150,5
35 à 39 ans	62,3	7,5	82,4	5,0	20,9	8,0	186,1
40 à 44 ans	55,6	13,0	61,4	3,6	15,9	20,0	169,4
45 à 49 ans	66,1	12,8	89,6	9,0	26,4	29,7	233,5
50 à 54 ans	44,2	5,6	93,8	18,9	52,6	29,0	244,0
55 à 59 ans	38,8	7,0	115,9	11,0	57,4	26,9	257,0
60 à 64 ans	23,4	5,8	43,4	5,7	40,7	11,3	130,3
65 à 69 ans	0,4	1,7	0,0	0,0	1,6	1,3	5,0
Total général	444,4	66,3	569,2	62,8	234,4	132,2	1 509,3

A] Ventilations

*Les effectifs physiques en fonction selon le Statut d'emploi, la Catégorie hiérarchique, la Tranche d'âge et le Sexe sont identiques à ceux de l'indicateur 2.

Effectifs physiques en fonction par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	169
Pers. Médico-Tech & Rééducation	106
Pers. Socio-Educatif	28
Pers. Soignant	1311
Pers. Technique	230
Total général	1844

Effectifs physiques en fonction par Type de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

Type de contrat	Somme
Apprentissage	3
CDD	287
CDI	49
Total général	339

Effectifs physiques en fonction par Fondement juridique de recrutement pour les contractuels UNIQUEMENT

Fondement juridique de recrutement	Somme
Apprentissage	3
Poste Vacant	254
Remplacement ponctuel	77
Saisonnier	5
Total général	339

Effectifs physiques en fonction par Durée de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

Par vote du CTE du 20/05/2021, l'établissement applique la règle d'organisation de concours (N+1) pour les agents totalisant 730 j au 31/12 (N). Les IDE, MER et Sages Femmes sont mis en stage après 3 mois de CDD sur poste vacant.

Effectifs physiques en fonction au regard du handicap (Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi)

Situation Agent	Somme
Agents non BOE	1716
Agents BOE	128
Total général	1844

Soit 6,9% de l'effectif en fonction

B] Croisements

Effectifs physiques en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Remplacement ponctuel	4	1	29	2	30	11	77
Saisonnier	0	0	1	0	0	4	5
Total général	4	1	30	2	30	15	82

Effectifs physiques en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Poste Vacant	48	18	71	20	73	24	254

Effectifs physiques en fonction "Apprentis" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
Apprentissage	0	3	3

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	8	1	9
Pers. Médico-Tech & Rééducation	3	0	0	0	0	0	3
Pers. Socio-Educatif	0	1	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	1	0	30	2	17	3	53
Pers. Technique	0	0	0	0	5	11	16
Total général	4	1	30	2	30	15	82

Effectifs physiques en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	1	1	0	0	24	4	30
Pers. Médico-Tech & Rééducation	21	5	0	0	0	0	26
Pers. Socio-Educatif	3	0	2	2	0	0	7
Pers. Soignant	20	6	67	11	43	9	156
Pers. Technique	3	6	2	7	6	11	35
Total général	48	18	71	20	73	24	254

Effectifs physiques en fonction "Apprentis" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Cela correspond à 3 hommes de catégorie C relevant ainsi de la filière "Pers. Technique".

Effectifs physiques en fonction "Pers. Administratif" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	0	0	0	0	0
20 à 24 ans	1	1	2	0	0	0	4
25 à 29 ans	2	0	3	0	1	0	6
30 à 34 ans	0	0	3	0	7	0	10
35 à 39 ans	0	0	6	2	7	0	15
40 à 44 ans	1	0	4	1	9	1	16
45 à 49 ans	1	0	4	0	16	1	22
50 à 54 ans	2	0	1	0	33	3	39
55 à 59 ans	1	0	0	1	33	1	36
60 à 64 ans	0	0	2	1	16	0	19
65 à 69 ans	0	0	0	0	2	0	2
Total général	8	1	25	5	124	6	169

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	1	0	5	1	3	0	10
25 à 29 ans	1	0	4	3	5	0	13
30 à 34 ans	0	0	5	1	8	3	17
35 à 39 ans	0	0	2	0	8	2	12
40 à 44 ans	0	0	2	0	9	1	12
45 à 49 ans	0	0	1	0	11	4	16
50 à 54 ans	0	0	2	0	12	1	15
55 à 59 ans	1	0	0	0	5	1	7
60 à 64 ans	0	0	0	0	4	0	4
Total général	3	0	21	5	65	12	106

Effectifs physiques en fonction "Pers. Socio-Educatif" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	1	0	0	0	1
25 à 29 ans	0	0	2	0	0	0	2
30 à 34 ans	0	0	0	0	1	0	1
35 à 39 ans	0	1	1	1	2	0	5
40 à 44 ans	0	0	0	0	5	2	7
45 à 49 ans	0	0	0	1	5	1	7
50 à 54 ans	0	0	0	0	1	0	1
55 à 59 ans	0	0	1	0	1	0	2
60 à 64 ans	0	0	0	0	1	1	2
Total général	0	1	5	2	16	4	28

Effectifs physiques en fonction "Pers. Soignant" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	3	1	3	0	0	0	7
20 à 24 ans	8	3	38	7	28	0	84
25 à 29 ans	9	0	29	5	90	9	142
30 à 34 ans	3	0	13	4	116	10	146
35 à 39 ans	7	0	10	1	146	9	173
40 à 44 ans	7	1	8	3	108	12	139
45 à 49 ans	5	0	11	1	142	24	183
50 à 54 ans	3	0	11	4	134	24	176
55 à 59 ans	1	0	5	1	160	16	183
60 à 64 ans	2	0	2	0	65	8	77
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	1	1
Total général	48	5	130	26	989	113	1 311

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Apprentis	Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Homme	
15 à 19 ans	0	5	0	0	0	0	0	5
20 à 24 ans	0	2	1	2	0	0	2	7
25 à 29 ans	2	0	1	2	2	3	0	10
30 à 34 ans	1	0	4	2	4	4	0	15
35 à 39 ans	0	2	1	2	7	9	0	21
40 à 44 ans	1	0	0	2	6	20	0	29
45 à 49 ans	0	2	2	5	5	22	0	36
50 à 54 ans	0	0	2	4	12	25	0	43
55 à 59 ans	0	0	0	2	12	27	0	41
60 à 64 ans	1	0	0	2	8	10	0	21
65 à 69 ans	0	0	0	1	0	0	0	1
Total général	5	11	11	24	56	120	2	229

Effectifs en fonction Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi par Statut d'emploi ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire sur emploi permanent		Apprentis	Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	0	0	0	0	1	1
30 à 34 ans	0	0	1	0	0	0	0	1
35 à 39 ans	0	0	0	0	6	0	0	6
40 à 44 ans	0	0	0	0	7	1	0	8
45 à 49 ans	2	0	0	0	18	4	0	24
50 à 54 ans	0	0	1	0	22	5	0	28
55 à 59 ans	1	0	0	0	37	7	0	45
60 à 64 ans	0	0	0	0	12	3	0	15
Total général	3	0	2	0	102	20	1	128

003 bis - Equivalents temps plein en fonction au 31 décembre 2022.**A] Ventilations****ETP en fonction par Filière**

Filière	Somme
Pers. Administratif	166,5
Pers. Médico-Tech & Rééducation	102,3
Pers. Socio-Educatif	27,0
Pers. Soignant	1 293,6
Pers. Technique	227,7
Total général	1 817,0

ETP en fonction par Fondement juridique de recrutement pour les contractuels UNIQUEMENT

Fondement juridique	Somme
Poste vacant	250,0
Remplacement ponctuel	76,5
Saisonnier	5,0
Contrat apprentissage	2,0
Total général	333,5

ETP en fonction par Type de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

Type de contrat	Somme
Apprentissage	2,0
CDD	286,4
CDI	45,1
Total général	333,5

ETP en fonction par Durée de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

15

Par vote du CTE du 20/05/2021, l'établissement applique la règle d'organisation de concours (N+1) pour les agents totalisant 730 j au 31/12 (N). Les IDE, MER et Sages Femmes sont mis en stage après 3 mois de CDD sur poste vacant.

ETP en fonction au regard du handicap (Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi)

Situation Agent	Somme
Agents non BOE	1 691,4
Agents BOE	125,6
Total général	1 817,0

B] Croisements

ETP en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Remplacement ponctuel	3,5	1,0	29,0	2,0	30,0	11,0	76,5
Saisonnier	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	4,0	5,0
Total général	3,5	1,0	30,0	2,0	30,0	15,0	81,5

ETP en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Poste Vacant	46,7	17,9	70,1	20,0	72,4	23,0	250,0

ETP en fonction "Apprentis" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
Apprentissage	0,0	2,0	2,0

ETP en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	1,0	9,0
Pers. Médico-Tech & Rééducation	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5
Pers. Socio-Educatif	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Pers. Soignant	1,0	0,0	30,0	2,0	17,0	3,0	53,0
Pers. Technique	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	11,0	16,0
Total général	3,5	1,0	30,0	2,0	30,0	15,0	81,5

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	1,0	1,0	0,0	0,0	23,9	3,5	29,4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	20,6	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	25,4
Pers. Socio-Educatif	3,0	0,0	1,5	2,0	0,0	0,0	6,5
Pers. Soignant	19,2	6,0	66,7	11,0	42,5	9,0	154,4
Pers. Technique	3,0	6,0	1,9	7,0	6,0	10,5	34,4
Total général	46,7	17,9	70,1	20,0	72,4	23,0	250,0

ETP en fonction "Apprentis" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Cela correspond à 2 hommes de catégorie C relevant ainsi de la filière "Pers. Technique".

ETP en fonction "Pers. Administratif" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20 à 24 ans	1,0	1,0	2,0	0,0	0,0	0,0	4,0
25 à 29 ans	2,0	0,0	3,0	0,0	1,0	0,0	6,0
30 à 34 ans	0,0	0,0	3,0	0,0	6,9	0,0	9,9
35 à 39 ans	0,0	0,0	6,0	2,0	7,0	0,0	15,0
40 à 44 ans	1,0	0,0	4,0	0,5	9,0	1,0	15,5
45 à 49 ans	1,0	0,0	3,9	0,0	15,9	1,0	21,7
50 à 54 ans	2,0	0,0	1,0	0,0	32,7	3,0	38,7
55 à 59 ans	1,0	0,0	0,0	1,0	32,3	1,0	35,3
60 à 64 ans	0,0	0,0	2,0	1,0	15,9	0,0	18,9
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	1,6
Total général	8,0	1,0	24,9	4,5	122,2	6,0	166,5

ETP en fonction "Pers. Médico-Tech & Rééducation" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0,5	0,0	5,0	1,0	3,0	0,0	9,5
25 à 29 ans	1,0	0,0	4,0	3,0	4,9	0,0	12,9
30 à 34 ans	0,0	0,0	4,7	0,9	7,9	3,0	16,4
35 à 39 ans	0,0	0,0	1,9	0,0	7,4	2,0	11,2
40 à 44 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	8,1	1,0	11,1
45 à 49 ans	0,0	0,0	1,0	0,0	11,0	4,0	16,0
50 à 54 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	11,4	1,0	14,4
55 à 59 ans	1,0	0,0	0,0	0,0	4,7	1,0	6,7
60 à 64 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	4,0
Total général	2,5	0,0	20,6	4,9	62,4	12,0	102,3

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0
25 à 29 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0
30 à 34 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
35 à 39 ans	0,0	1,0	1,0	1,0	1,9	0,0	4,9
40 à 44 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	2,0	6,8
45 à 49 ans	0,0	0,0	0,0	1,0	5,0	1,0	7,0
50 à 54 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
55 à 59 ans	0,0	0,0	0,5	0,0	0,9	0,0	1,4
60 à 64 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	2,0
Total général	0,0	1,0	4,5	2,0	15,5	4,0	27,0

ETP en fonction "Pers. Soignant" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	3,0	1,0	3,0	0,0	0,0	0,0	7,0
20 à 24 ans	8,0	3,0	38,0	7,0	28,0	0,0	84,0
25 à 29 ans	9,0	0,0	28,5	5,0	89,4	9,0	140,9
30 à 34 ans	3,0	0,0	12,7	4,0	112,1	9,9	141,6
35 à 39 ans	7,0	0,0	10,0	1,0	141,4	9,0	168,4
40 à 44 ans	7,0	1,0	8,0	3,0	106,2	11,9	137,1
45 à 49 ans	5,0	0,0	10,9	1,0	140,3	24,0	181,2
50 à 54 ans	3,0	0,0	10,5	4,0	133,4	23,9	174,8
55 à 59 ans	1,0	0,0	4,9	1,0	158,0	16,0	180,8
60 à 64 ans	2,0	0,0	2,0	0,0	64,8	8,0	76,8
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0
Total général	48,0	5,0	128,4	26,0	973,6	112,6	1 293,6

ETP en fonction "Pers. Technique" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Apprentis	Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Homme	
15 à 19 ans	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0
20 à 24 ans	0,0	2,0	1,0	2,0	0,0	0,0	2,0	7,0
25 à 29 ans	2,0	0,0	1,0	2,0	2,0	3,0	0,0	10,0
30 à 34 ans	1,0	0,0	3,9	2,0	3,9	4,0	0,0	14,7
35 à 39 ans	0,0	2,0	1,0	2,0	6,9	9,0	0,0	20,9
40 à 44 ans	1,0	0,0	0,0	2,0	6,0	20,0	0,0	29,0
45 à 49 ans	0,0	2,0	2,0	5,0	4,9	22,0	0,0	35,9
50 à 54 ans	0,0	0,0	2,0	4,0	11,9	25,0	0,0	42,9
55 à 59 ans	0,0	0,0	0,0	2,0	12,0	26,9	0,0	40,9
60 à 64 ans	1,0	0,0	0,0	1,5	8,0	10,0	0,0	20,5
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Total général	5,0	11,0	10,9	23,5	55,4	119,9	2,0	227,7

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0
30 à 34 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
35 à 39 ans	1,0	0,0	2,9	0,0	1,9	0,0	5,7
40 à 44 ans	1,9	0,0	3,7	0,0	1,0	1,0	7,6
45 à 49 ans	4,9	0,0	8,9	0,0	6,0	4,0	23,7
50 à 54 ans	3,9	0,0	6,9	2,9	11,4	2,0	26,9
55 à 59 ans	4,9	0,0	14,9	1,0	18,0	6,0	44,7
60 à 64 ans	4,0	0,0	5,0	0,0	3,0	3,0	15,0
Total général	20,4	0,0	42,1	3,9	42,2	17,0	125,6

003 ter - Equivalents temps plein annuel en fonction

A] Ventilations

ETP en fonction selon le Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Apprentis	3,3
Contractuel sur emploi non permanent	76,6
Contractuel sur emploi	224,8
Fonctionnaire Emploi	1 509,3
Total général	1 813,9

ETP en fonction selon la Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	576,9
B	743,0
C	494,0
Total général	1 813,9

ETP en fonction selon la Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	162,1
Pers. Médico-Tech & Rééducation	98,5
Pers. Socio-Educatif	27,4
Pers. Soignant	1 299,3
Pers. Technique	226,7
Total général	1 813,9

ETP en fonction selon le fondement juridique de recrutement pour les contractuels **UNIQUEMENT**

Fondement juridique	Somme
Apprentissage	3,3
Poste Vacant	224,8
Remplacement ponctuel	72,4
Saisonnier	4,1
Total général	304,7

ETP en fonction selon le Type de contrat**ETP en fonction selon la Tranche d'âge**

19

Type de contrat	Somme
Apprentissage	3,3
CDD	258,9
CDI	42,5
Total général	304,7

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	6,7
20 à 24 ans	100,9
25 à 29 ans	166,8
30 à 34 ans	184,6
35 à 39 ans	217,7
40 à 44 ans	193,2
45 à 49 ans	261,7
50 à 54 ans	270,3
55 à 59 ans	268,3
60 à 64 ans	137,7
65 à 69 ans	6,0
Total général	1 813,9

ETP en fonction selon le Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 480,1
Homme	333,8
Total général	1 813,9

ETP en fonction au regard du handicap (Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi)

Situation Agent	Somme
Agents non BOE	1 688,1
Agents BOE	125,8
Total général	1 813,9

B] Croisements**ETP en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon le Fondement juridique ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe**

Fondement juridique	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Remplacement ponctuel	4,9	0,6	25,5	2,7	26,4	12,3	72,5
Saisonnier	0,0	0,0	1,4	0,0	1,6	1,1	4,1
Total général	4,9	0,6	26,9	2,7	28,0	13,4	76,6

ETP en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon le Fondement juridique ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Fondement juridique	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Poste Vacant	46,6	14,1	63,1	18,3	62,6	20,0	224,8

ETP en fonction "Apprentis" selon le Fondement juridique ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

3 hommes de catégorie C ont été recrutés pour un apprentissage.

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
20 à 24 ans	1,5	0,2	1,2	0,0	0,0	0,0	2,9
25 à 29 ans	0,9	0,0	2,8	0,0	1,0	0,0	4,8
30 à 34 ans	0,5	0,0	2,8	0,0	6,9	0,0	10,2
35 à 39 ans	1,6	1,0	4,0	0,5	6,2	0,0	13,3
40 à 44 ans	0,1	0,0	3,1	0,5	9,0	1,0	13,7
45 à 49 ans	1,0	0,0	3,2	0,3	15,2	1,0	20,6
50 à 54 ans	0,5	0,0	1,0	0,0	32,3	3,0	36,8
55 à 59 ans	1,0	0,0	0,0	1,0	32,7	1,0	35,7
60 à 64 ans	0,0	0,0	1,9	1,0	19,0	0,0	21,9
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	1,6
Total général	7,4	1,5	20,0	3,3	123,9	6,0	162,1

ETP en fonction "Pers. Médico-Tech & Rééducation" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0,2	0,0	4,3	1,0	1,7	0,0	7,1
25 à 29 ans	0,6	0,0	3,3	2,4	4,7	0,0	10,9
30 à 34 ans	0,5	0,0	4,0	0,9	7,9	3,0	16,2
35 à 39 ans	0,5	0,0	1,4	0,0	7,4	2,0	11,2
40 à 44 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	8,1	1,8	11,9
45 à 49 ans	0,0	0,0	0,2	0,0	12,0	4,0	16,2
50 à 54 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	11,4	1,0	14,4
55 à 59 ans	0,2	0,0	0,0	0,0	4,7	1,0	5,9
60 à 64 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	0,0	4,8
Total général	1,8	0,0	17,1	4,2	62,6	12,8	98,5

ETP en fonction "Pers. Socio-Educatif" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0
25 à 29 ans	0,1	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	1,4
30 à 34 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
35 à 39 ans	0,7	0,3	0,3	1,0	1,9	0,0	4,2
40 à 44 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	2,0	7,3
45 à 49 ans	0,0	0,0	0,0	0,6	5,6	1,0	7,2
50 à 54 ans	0,4	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,4
55 à 59 ans	0,0	0,0	0,5	0,0	0,9	0,0	1,4
60 à 64 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	1,0	2,7
Total général	1,1	0,3	3,1	1,6	17,3	4,0	27,4

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	2,3	0,6	1,6	0,6	0,0	0,0	5,1
20 à 24 ans	10,0	3,1	38,4	5,4	24,4	0,0	81,2
25 à 29 ans	8,9	0,7	29,8	4,3	88,1	9,0	140,8
30 à 34 ans	4,5	0,4	11,3	4,0	113,9	9,9	143,9
35 à 39 ans	5,6	0,0	7,5	1,0	142,6	9,5	166,2
40 à 44 ans	4,8	0,1	8,1	3,0	104,4	11,8	132,2
45 à 49 ans	4,7	0,1	10,2	1,0	144,3	22,8	183,1
50 à 54 ans	3,0	1,0	9,2	2,8	134,0	23,9	173,8
55 à 59 ans	1,3	0,0	4,5	1,0	161,8	16,0	184,6
60 à 64 ans	1,1	0,1	2,0	0,0	73,5	9,7	86,4
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	1,7	2,0
Total général	46,1	5,9	122,6	23,1	987,4	114,3	1 299,3

ETP en fonction "Pers. Technique" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Apprentis	Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Homme	
15 à 19 ans	0,1	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
20 à 24 ans	0,7	2,2	0,4	2,0	0,0	0,0	3,4	8,7
25 à 29 ans	0,3	1,1	1,2	1,8	1,8	2,8	0,0	9,0
30 à 34 ans	0,7	0,4	3,7	0,5	4,0	4,0	0,0	13,2
35 à 39 ans	0,4	2,9	1,1	1,9	7,6	9,0	0,0	22,8
40 à 44 ans	0,1	0,1	0,0	2,0	5,9	20,0	0,0	28,2
45 à 49 ans	0,8	1,1	1,2	3,9	5,0	22,7	0,0	34,7
50 à 54 ans	0,1	0,3	2,0	4,0	11,9	25,6	0,0	43,8
55 à 59 ans	0,0	0,0	0,0	1,9	12,0	26,9	0,0	40,8
60 à 64 ans	0,2	0,0	0,0	1,3	8,6	12,0	0,0	22,0
65 à 69 ans	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,3	0,0	2,3
Total général	3,3	9,1	9,6	20,2	56,8	124,3	3,4	226,6

ETP en fonction Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi par Statut d'emploi ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0
30 à 34 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
35 à 39 ans	1,0	0,0	2,9	0,0	1,9	0,0	5,7
40 à 44 ans	1,9	0,0	3,7	0,0	1,0	1,0	7,6
45 à 49 ans	4,9	0,0	8,9	0,0	5,9	4,0	23,6
50 à 54 ans	4,2	0,0	6,9	2,9	11,4	2,0	27,3
55 à 59 ans	4,9	0,0	14,9	1,0	18,0	6,0	44,7
60 à 64 ans	4,0	0,0	5,0	0,0	3,0	3,0	15,0
Total général	20,8	0,0	42,1	3,9	42,1	17,0	125,8

Au cours de l'année, 6 personnes ont vu leur CDD se transformer en CDI :

Pour 4 agents, le moment de la transformation de leur contrat en CDI est intervenu au cours du premier semestre (Janvier-Juin) et les deux autres au cours du deuxième semestre (Juillet-Décembre).

2 d'entre eux avaient une ancienneté de moins de 1 an avant la transformation.

2 d'entre eux avaient une ancienneté de 1 à 3 ans avant la transformation.

Les deux derniers avaient une ancienneté de 3 à 6 ans avant la transformation.

Tous ont été recrutés sur un poste vacant.

005 - Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année

257 stagiaires de droit privé ont été accueillis dans l'établissement au cours de l'année dont 12 sage femmes du CHU de Clermont-Ferrand et 51 stagiaires du lycée Geneviève Vincent.

A] Ventilations**Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Statut d'emploi**

Statut emploi	Moyenne d'âge
Contractuel sur emploi permanent	34
Fonctionnaire Emploi permanent	45
Total général	43

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Type de contrat

Type de contrat	Moyenne d'âge
CDD	32
CDI	43
Fonctionnaire sur emploi permanent	45
Total général	43

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon la Filière

Filière	Moyenne d'âge
Pers. Administratif	50
Pers. Médico-Tech & Rééducation	41
Pers. Socio-Educatif	44
Pers. Soignant	42
Pers. Technique	48
Total général	43

B] Croisements**Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe**

Statut emploi	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Moyenne d'âge
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Contractuel sur emploi permanent	31	36	31	37	35	40	34
Fonctionnaire Emploi permanent	40	44	46	48	51	50	45
Total général	39	42	44	45	47	48	43

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Fondement juridique de recrutement ET le Type de contrat UNIQUEMENT pour les contractuels

Fondement juridique	CDD	CDI	Moyenne d'âge
Poste Vacant	32	43	34

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon la Filière ET le Sexe

Filière	Femme	Homme	Moyenne d'âge
Pers. Administratif	50	50	50
Pers. Médico-Tech & Rééducation	42	37	41
Pers. Socio-Educatif	44	46	44
Pers. Soignant	41	44	42
Pers. Technique	46	49	48
Total général	42	46	43

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Fondement juridique de recrutement

Les recrutements sur emplois permanents sont sur des postes vacants.

La moyenne d'âge globale est de 43 ans.

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon la Catégorie hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	Moyenne d'âge
A	39
B	44
C	47
Total général	43

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Sexe

Sexe	Moyenne d'âge
Femme	42
Homme	46
Total général	43

A] Ventilations

*L'ensemble des demandes présentées ont été acceptées.

Demands d'autorisation d'exercice d'une activité accessoire par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	24
B	1
C	1
Total général	26

Demands d'autorisation d'exercice d'une activité accessoire par Sexe

Sexe	Somme
Femme	21
Homme	5
Total général	26

Type d'activité accessoire exercée

Type d'activité accessoire	Somme
Activité à caractère sportif ou culturel	2
Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale	2
Enseignement et formation	12
Expertise et consultation	5
Vaccation COVID	5
Total général	26

B] Croisement

Type d'activité accessoire	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Activité à caractère sportif ou culturel	0	2	0	0	0	0	2
Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale	2	0	0	0	0	0	2
Enseignement et formation	11	0	0	0	0	1	12
Expertise et consultation	3	1	0	1	0	0	5
Vaccation COVID	5	0	0	0	0	0	5
Total général	21	3	0	1	0	1	26

2)Recrutements

A] Ventilations**Agents fonctionnaires recrutés par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	53
B	38
C	15
Total général	106

Agents fonctionnaires recrutés par Grades unifiés

Grade unifiés	Somme
A.S.H.	9
Accompagnant educ. et social	2
Adjoint administratif	1
Aide soignant	35
Diététicien	2
Ergothérapeute	1
I.D.E.	27
Manipulateur radio	3
O.P.Q.	3
Sage femme	8
T.S.H.	1
Tech Hospit	1
Animateur	1
Cadre de santé	2
Directeur	3
I.B.O.D.E	2
Masseur-kiné	1
Ingénieur	3
Psychologue	1
Total général	106

Agents fonctionnaires recrutés par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	7
Pers. Socio-Educatif	3
Pers. Soignant	84
Pers. Technique	8
Total général	106

Agents fonctionnaires recrutés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	90
Homme	16
Total général	106

Agents fonctionnaires recrutés par Voie d'accès

*Cf vote CTE 20/05/2021

Voie d'accès	Somme
Embauche normale	8
Mutation d'un hôpital	11
Réintégration	7
Concours	52
Mise en stage 730j*	28
Total général	106

Aucun agent fonctionnaire recruté au cours de 2022 n'est bénéficiaire d'obligation d'emploi.

Agents fonctionnaires recrutés en "Embauche normale" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
Pers. Administratif	3	0	3
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	1	2
Pers. Technique	1	2	3
Total général	5	3	8

Agents fonctionnaires recrutés par "Mutation d'un hôpital" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	0	0	1
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	0	1
Pers. Soignant	7	1	1	0	9
Total général	8	1	2	0	11

Agents fonctionnaires recrutés par "Réintégration" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	4	2	1	0	7

Agents fonctionnaires recrutés par "Concours" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Médico-Tech & Rééducation	2	0	0	0	0	0	2
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	0	2	0	2
Pers. Soignant	0	0	30	3	6	3	42
Pers. Technique	0	0	1	1	0	3	5
Total général	2	0	31	4	9	6	52

Agents fonctionnaires recrutés par "Mise en stage 730 j*" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

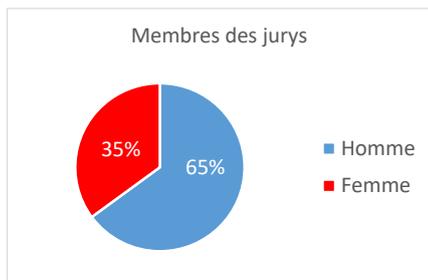
*Cf vote CTE 20/05/2021

Filière	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
Pers. Médico-Tech & Rééducation	2	0	2
Pers. Soignant	26	0	26
Total général	28	0	28

Agents fonctionnaires recrutés par Catégorie ET Sexe

Sexe	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
Femme	47	34	9	90
Homme	6	4	6	16
Total général	53	38	15	106

L'établissement a mobilisé 57 membres de jurys des concours et examens. Parmi eux, 20 sont des femmes contre 37 hommes. On distingue 15 concours ou examens dans lesquels la présidence est assurée dans tous les cas par un homme.



010 - Nombre d'agents contractuels recrutés sur emploi permanent au cours de l'année

Le fondement juridique de ces recrutements relève exclusivement de recrutement sur poste vacant. Les agents ont été recrutés en contrat à durée déterminé.

L'indicateur de situation au regard du handicap est une donnée non chiffrable à ce jour.

A] Ventilations

Recrutement sur emploi permanent par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	27
B	13
C	28
Total général	68

Recrutement sur emploi permanent par Durée des contrats

La durée des contrats correspond à la durée de contrat proposée en 2022, renouvellements compris. L'établissement a choisi les tranches de durée de contrats les plus adaptées aux types de contrats réalisés.

Durée des contrats	Somme
-1 mois	13
De 1 à 3 mois	22
De 4 à 6 mois	14
+6 mois	19
Total général	68

Recrutement sur emploi permanent par Sexe

Sexe	Somme
Femme	55
Homme	13
Total général	68

B] Croisement

Recrutement sur emploi permanent par Durée des contrats ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Durée des contrats	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-1 mois	2	1	3	0	6	1	13
De 1 à 3 mois	7	1	3	0	9	2	22
De 4 à 6 mois	8	1	1	2	1	1	14
+6 mois	5	2	4	0	6	2	19
Total général	22	5	11	2	22	6	68

011 - Nombre d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent au cours de l'année

*Uniquement des contractuels sur emplois non permanents sont concernés par cet indicateur.

A) Ventilations

Agents recrutés sur emploi permanent par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	27
Pers. Médico-Tech & Rééducation	8
Pers. Socio-Educatif	2
Pers. Soignant	136
Pers. Technique	47
Total général	220

Agents recrutés sur emploi permanent par Sexe

Sexe	Somme
Femme	157
Homme	63
Total général	220

B) Croisement

Agents recrutés sur emploi permanent par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	23	4	27
Pers. Médico-Tech & Rééducation	8	0	8
Pers. Socio-Educatif	1	1	2
Pers. Soignant	112	24	136
Pers. Technique	13	34	47
Total général	157	63	220

012 - Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant dont en primo-nomination

Une agente a été nommée sur un poste de cadre supérieur de santé au cours de l'année :

Il s'agit ainsi, d'une femme de 46 ans de catégorie A, nommée à ce poste suite à un concours sur titre et qui exerce dans la filière du personnel soignant.

3) Parcours professionnel

Au cours de l'année, 124 postes ont été publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants.

014 - Nombre de candidatures reçues au cours de l'année

A] Ventilations

Candidatures reçues par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Internes	Externes	Somme
A	59	105	164
B	104	64	168
C	39	271	310
Total général	202	440	642

Candidatures reçues par Filière

Filière	Internes	Externes	Somme
Pers. Soignant	177	55	232
Pers. Administratif	19	275	294
Pers. Technique	6	13	19
Pers. Socio-Educatif	0	50	50
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	47	47
Total général	202	440	642

Candidatures reçues par Sexe

Sexe	Internes	Externes	Somme
Femme	187	364	551
Homme	15	76	91
Total général	202	440	642

B] Croisement

Candidatures internes reçues par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	54	5	91	6	21	0	177
Pers. Administratif	0	0	5	0	14	0	19
Pers. Technique	0	0	2	0	2	2	6
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	0	0	0	0
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	0	0	0	0	0	0
Total général	54	5	98	6	37	2	202

Candidatures externes reçues par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	29	7	17	2	0	0	55
Pers. Administratif	4	0	0	0	242	29	275
Pers. Technique	3	2	0	8	0	0	13
Pers. Socio-Educatif	12	1	22	15	0	0	50
Pers. Médico-Tech & Rééducation	35	12	0	0	0	0	47
Total général	83	22	39	25	242	29	440

A] Ventilations

Postes pourvus, candidats internes et externes par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Internes	Externes	Somme
A	25	18	43
B	28	6	34
C	10	5	15
Total général	63	29	92

Postes pourvus, candidats internes et externes par Sexe

Sexe	Internes	Externes	Somme
Femme	56	22	78
Homme	7	7	14
Total général	63	29	92

Statut d'emploi du candidat retenu par Catégorie hiérarchique

Catégorie	Fonctionnaire sur emploi permanent	Contractuel sur emploi permanent	Somme
A	9	13	22
B	20	14	34
C	26	10	36
Total général	55	37	92

Statut d'emploi du candidat retenu par Sexe

Sexe	Fonctionnaire sur emploi permanent	Contractuel sur emploi permanent	Somme
Femme	49	29	78
Homme	6	8	14
Total général	55	37	92

B] Croisements

Postes pourvus, candidatures internes par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	22	3	24	1	6	0	56
Pers. Administratif	0	0	2	0	2	0	4
Pers. Technique	0	0	0	1	0	2	3
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	0	0	0	0
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	0	0	0	0	0	0
Total général	22	3	26	2	8	2	63

Postes pourvus, candidats internes et externes par Filière

Filière	Internes	Externes	Somme
Pers. Soignant	56	17	73
Pers. Administratif	4	4	8
Pers. Technique	3	3	6
Pers. Socio-Educatif	0	4	4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	1	1
Total général	63	29	92

Statut d'emploi du candidat retenu par Filière

Filière	Fonctionnaire sur emploi permanent	Contractuel sur emploi permanent	Somme
Pers. Soignant	49	24	73
Pers. Administratif	3	5	8
Pers. Technique	2	4	6
Pers. Socio-Educatif	0	4	4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	1
Total général	55	37	92

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	11	4	2	0	0	0	17
Pers. Administratif	0	0	0	0	4	0	4
Pers. Technique	1	0	0	1	0	1	3
Pers. Socio-Educatif	1	0	2	1	0	0	4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Total général	14	4	4	2	4	1	29

Postes pourvus de "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	25	4	18	0	2	0	49
Pers. Administratif	0	0	1	0	2	0	3
Pers. Technique	0	0	1	0	0	1	2
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	0	0	0	0
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Total général	26	4	20	0	4	1	55

Postes pourvus de "Contractuel sur emploi permanent" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	8	1	8	1	4	2	24
Pers. Administratif	0	0	1	0	4	0	5
Pers. Technique	0	1	0	1	0	2	4
Pers. Socio-Educatif	1	0	2	1	0	0	4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	0	0	0	0	0	0
Total général	9	2	11	3	8	4	37

016 - Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature

4 postes publiés de catégorie A concernant le Personnel soignant n'ont fait l'objet d'aucune candidature.

Pour cet indicateur, l'établissement a choisi d'utiliser des grades unifiés.

Nombre de promouvables par Grades Unifiés et Tranche d'âge

Grades Unifiés	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	Somme
A.S.H.	10	7	6	3	14	10	6	0	56
Adjoint administratif	0	3	3	5	14	8	3	2	38
Adjoint des cadres	0	0	0	0	1	2	0	0	3
Agent Maitrise (contremaître & garage)	0	0	1	2	2	0	0	0	5
Aide soignant	17	38	34	30	18	22	7	1	167
Animateur	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Assist Medi ADM	0	0	1	5	14	5	4	0	29
Attaché administration	0	0	0	0	1	0	1	0	2
Cond. Ambulancier	0	0	0	7	4	3	2	0	16
I.D.E	0	4	3	5	3	2	1	0	18
Manipulateur radio	0	3	1	0	0	0	0	0	4
O.P.Q.	3	5	15	14	18	15	5	0	75
Prep. Pharmacie	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Psychologue	0	1	0	0	0	1	0	0	2
Sage femme	0	4	0	1	0	0	0	0	5
T.S.H.	0	1	1	0	0	2	2	0	6
Tech. de labo	0	2	1	2	0	1	0	0	6
Total général	30	70	66	75	89	71	31	3	435

Nombre de promouvables par Grades unifiés et Sexe

Grades Unifiés	Femme	Homme	Somme
A.S.H.	54	2	56
Adjoint administratif	36	2	38
Adjoint des cadres	2	1	3
Agent Maitrise (contremaître & garage)	2	3	5
Aide soignant	164	3	167
Animateur	1	0	1
Assist Medi ADM	29	0	29
Attaché administration	1	0	2
Cond. Ambulancier	1	0	16
I.D.E	16	0	18
Manipulateur radio	3	0	4
O.P.Q.	26	0	75
Prep. Pharmacie	2	0	2
Psychologue	1	0	2
Sage femme	4	0	5
T.S.H.	0	6	6
Tech. de labo	5	1	6
Total général	347	88	435

017 bis - Nombre de promus pour chaque grade

Pour cet indicateur, l'établissement a choisi d'utiliser des grades unifiés.

Nombre de promus par Grades Unifiés et Tranche d'âge

Filière	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	Somme
A.S.H.	1	0	1	1	2	4	3	12
Adjoint administratif	0	0	0	0	2	0	0	2
Aide soignant	0	1	11	9	2	3	0	26
Assist Medi ADM	0	0	0	0	1	1	1	3
Cond. Ambulancier	0	0	0	0	1	0	0	1
I.D.E	0	1	1	2	1	1	0	6
Manipulateur radio	0	0	1	0	0	0	0	1
O.P.Q.	0	0	0	1	3	1	0	5
Prep. Pharmacie	0	1	0	0	0	0	0	1
Sage femme	0	1	0	1	0	0	0	2
Tech. de labo	0	0	1	1	0	0	0	2
Total général	1	4	15	15	12	10	4	61

Nombre de promouvables par Grades unifiés et Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
A.S.H.	10	2	12
Adjoint administratif	2	0	2
Aide soignant	22	4	26
Assist Medi ADM	3	0	3
Cond. Ambulancier	0	1	1
I.D.E	4	2	6
Manipulateur radio	0	1	1
O.P.Q.	1	4	5
Prep. Pharmacie	1	0	1
Sage femme	2	0	2
Tech. de labo	1	1	2
Total général	46	15	61

018 - Durée moyenne dans le corps d'origine des promus au choix de l'année

Un seul agent promu au choix au cours de l'année 2022 : Il s'agit d'un homme âgé entre 55 à 59 ans exerçant comme Technicien Supérieur Hospitalier. Ce dernier avait une durée moyenne de 5 ans dans son grade d'origine.

Nombre de promouvables par Filière ET Tranche d'âge

Filière	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	Somme
Pers. Administratif	0	3	4	10	30	15	9	2	73
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	7	2	2	0	1	0	0	12
Pers. Socio-Educatif	0	1	0	1	0	1	0	0	3
Pers. Soignant	27	53	41	40	35	35	13	1	245
Pers. Technique	3	6	17	23	24	20	9	0	102
Total général	30	70	64	76	89	72	31	3	435

Nombre de promouvables par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	69	4	73
Pers. Médico-Tech & Rééducation	10	2	12
Pers. Socio-Educatif	2	1	3
Pers. Soignant	235	10	245
Pers. Technique	29	73	102
Total général	345	90	435

019 bis - Nombre de promus pour chaque corps

Nombre de promouvables par Filière ET Tranche d'âge

Filière	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	Somme
Pers. Administratif	0	0	0	0	3	1	1	5
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	1	2	1	0	0	0	4
Pers. Soignant	1	3	13	13	6	7	3	46
Pers. Technique	0	0	0	1	4	1	0	6
Total général	1	4	15	15	13	9	4	61

Nombre de promouvables par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	5	0	5
Pers. Médico-Tech & Rééducation	2	2	4
Pers. Soignant	37	9	46
Pers. Technique	1	5	6
Total général	45	16	61

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Administratif

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
12 ANS 4 MOIS 16 JOURS	5	0	5
Total général	5	0	5

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Médico-Tech & Rééducation

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
14 ANS 5 MOIS 5 JOURS	2	0	2
15 ANS 7 MOIS 22 JOURS	0	2	2
Total général	2	2	4

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Soignant

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
10 ANS 10 MOIS 11 JOURS	0	7	7
14 ANS 7 MOIS 23 JOURS	2	0	2
15 ANS 3 MOIS 10 JOURS	2	0	2
15 ANS 5 MOIS 19 JOURS	10	0	10
16 ANS 8 MOIS 18 JOURS	23	0	23
7 ANS 6 MOIS 20 JOURS	0	2	2
Total général	37	9	46

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Technique

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
5 ANS 1 JOUR	1	0	1
6 ANS 2 MOIS 3 JOURS	0	5	5
Total général	1	5	6

A] Ventilations

Nombre de réussite à un concours ou examen par Type d'épreuve

Type d'épreuve	Somme
Externe sur titres	6
Interne sur titres	44
Liste d'aptitude	12
Total général	62

Nombre de réussite à un concours ou examen par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	1
25 à 29 ans	17
30 à 34 ans	8
35 à 39 ans	8
40 à 44 ans	9
45 à 49 ans	7
50 à 54 ans	5
55 à 59 ans	5
60 à 64 ans	2
Total général	62

Nombre de réussite à un concours ou examen par Sexe

Sexe	Somme
Femme	52
Homme	10
Total général	62

B] Croisement

Nombre de réussite à un concours ou examen par Tranche d'âge ET Type d'épreuve ET Sexe

Tranche d'âge	Externe sur titres		Interne sur titres		Liste d'aptitude		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	1	0	0	0	1
25 à 29 ans	2	1	12	1	1	0	17
30 à 34 ans	1	0	6	1	0	0	8
35 à 39 ans	0	0	6	0	1	1	8
40 à 44 ans	1	0	5	2	1	0	9
45 à 49 ans	1	0	3	0	2	1	7
50 à 54 ans	0	0	3	1	1	0	5
55 à 59 ans	0	0	2	0	2	1	5
60 à 64 ans	0	0	0	1	1	0	2
Total général	5	1	38	6	9	3	62

A] Ventilations**1. Abandon de poste****Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	2
Contractuel sur emploi permanent	1
Total général	3

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	1
Sédentaire	2
Total général	3

Par Catégorie hiérarchique

Uniquement des agents de catégorie C.

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1
Homme	2
Total général	3

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	2
25 à 29 ans	1
Total général	3

2. Décès**Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	2
Total général	2

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	1
Sédentaire	1
Total général	2

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1
B	1
Total général	2

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	2
Homme	0
Total général	2

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
35 à 39 ans	1
50 à 54 ans	1
Total général	2

3. Démission**Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	3
Contractuel sur emploi permanent	10
Fonctionnaire sur emploi permanent	10
Total général	23

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	12
Sédentaire	11
Total général	23

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	11
B	8
C	4
Total général	23

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	16
Homme	7
Total général	23

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	4
25 à 29 ans	4
30 à 34 ans	2
35 à 39 ans	1
40 à 44 ans	7
45 à 49 ans	2
50 à 54 ans	3
Total général	23

3. Détachement

38

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	6
Total général	6

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	4
B	1
C	1
Total général	6

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
30 à 34 ans	2
45 à 49 ans	3
55 à 59 ans	1
Total général	6

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	2
Sédentaire	4
Total général	6

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	5
Homme	1
Total général	6

4. Disponibilité

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	32
Total général	32

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	27
B	4
C	1
Total général	32

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	2
25 à 29 ans	5
30 à 34 ans	7
35 à 39 ans	4
40 à 44 ans	3
45 à 49 ans	7
50 à 54 ans	4
Total général	32

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	4
Sédentaire	28
Total général	32

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	30
Homme	2
Total général	32

5. Fin de contrat

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	337
Contractuel sur emploi permanent	35
Total général	372

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	135
B	54
C	183
Total général	372

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	13
20 à 24 ans	105
25 à 29 ans	28
30 à 34 ans	41
35 à 39 ans	24
40 à 44 ans	18
45 à 49 ans	22
50 à 54 ans	33
55 à 59 ans	3
65 à 69 ans	85
Total général	372

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	147
Sédentaire	225
Total général	372

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	271
Homme	101
Total général	372

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	2
Total général	2

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1
C	1
Total général	2

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
30 à 34 ans	1
40 à 44 ans	1
Total général	2

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Sédentaire	2
Total général	2

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1
Homme	1
Total général	2

7. Mutation**Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	24
Total général	24

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	15
B	9
Total général	24

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 29 ans	10
30 à 34 ans	1
35 à 39 ans	1
40 à 44 ans	6
45 à 49 ans	3
50 à 54 ans	2
55 à 59 ans	1
Total général	24

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	8
Sédentaire	16
Total général	24

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	23
Homme	1
Total général	24

8. Radiation des cadres**Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	2
Total général	2

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie grade	Somme
B	1
C	1
Total général	2

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
40 à 44 ans	1
45 à 49 ans	1
Total général	2

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	2
Total général	2

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1
Homme	1
Total général	2

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	1
Contractuel sur emploi permanent	2
Fonctionnaire sur emploi permanent	63
Total général	66

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	17
B	26
C	23
Total général	66

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
45 à 49 ans	2
55 à 59 ans	8
60 à 64 ans	49
65 à 69 ans	7
Total général	66

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	31
Sédentaire	35
Total général	66

Par Sexe

Sexe	Total
Femme	51
Homme	15
Total général	66

B] Croisements**Nombre de départs pour motif "Abandon de poste" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge**

Tranche d'âge	Catégorie C				Somme
	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		
	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	2	0	0	2
25 à 29 ans	0	0	1	0	1
Total général	0	2	1	0	3

Nombre de départs pour motif "Décès" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme
	Catégorie A		Catégorie B		
	Femme	Homme	Femme	Homme	
35 à 39 ans	1	0	0	0	1
50 à 54 ans	0	0	1	0	1
Total général	1	0	1	0	2

Nombre de départs pour motif "Détachement" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent						Somme
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
30 à 34 ans	1	0	1	0	0	0	2
45 à 49 ans	2	0	0	0	0	1	3
55 à 59 ans	1	0	0	0	0	0	1
Total général	4	0	1	0	0	1	6

Nombre de départs pour motif "Disponibilité" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent						Somme
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	2	0	0	0	0	0	2
25 à 29 ans	5	0	0	0	0	0	5
30 à 34 ans	7	0	0	0	0	0	7
35 à 39 ans	2	1	1	0	0	0	4
40 à 44 ans	2	0	1	0	0	0	3
45 à 49 ans	5	0	1	0	1	0	7
50 à 54 ans	2	1	1	0	0	0	4
Total général	25	2	4	0	1	0	32

Nombre de départs pour motif "Fin de contrat" selon le Statut d'emploi 1 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent						Somme
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	0	0	6	5	11
20 à 24 ans	0	0	22	0	38	35	95
25 à 29 ans	0	0	5	3	9	3	20
30 à 34 ans	20	1	2	1	8	2	34
35 à 39 ans	6	0	0	0	10	5	21
40 à 44 ans	1	0	3	0	7	5	16
45 à 49 ans	11	0	0	0	7	2	20
50 à 54 ans	21	0	1	3	5	2	32
55 à 59 ans	1	0	0	0	1	1	3
65 à 69 ans	35	28	6	0	16	0	85
Total général	95	29	39	7	107	60	337

Nombre de départs pour motif "Fin de contrat" selon le Statut d'emploi 2 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent						Somme
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	0	0	2	0	2
20 à 24 ans	3	0	3	0	2	2	8
25 à 29 ans	4	0	1	0	3	0	8
30 à 34 ans	1	1	2	0	2	1	6
35 à 39 ans	0	0	1	0	2	0	3
40 à 44 ans	1	0	1	0	0	0	2
45 à 49 ans	0	1	0	0	1	0	2
50 à 54 ans	0	0	0	0	1	0	1
55 à 59 ans	0	0	0	0	0	0	0
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	0	0
Total général	9	2	8	0	13	3	32

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme
	Catégorie A		Catégorie C		
	Femme	Homme	Femme	Homme	
30 à 34 ans	1	0	0	0	1
40 à 44 ans	0	0	0	1	1
Total général	1	0	0	1	2

Nombre de départs pour motif "Mutation" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme
	Catégorie A		Catégorie B		
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	7	0	3	0	10
30 à 34 ans	1	0	0	0	1
35 à 39 ans	1	0	0	0	1
40 à 44 ans	3	0	3	0	6
45 à 49 ans	1	0	2	0	3
50 à 54 ans	0	1	1	0	2
55 à 59 ans	1	0	0	0	1
Total général	14	1	9	0	24

Nombre de départs pour motif "Radiation des cadres" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme
	Catégorie B		Catégorie C		
	Femme	Homme	Femme	Homme	
40 à 44 ans	1	0	0	0	1
45 à 49 ans	0	0	0	1	1
Total général	1	0	0	1	2

Nombre de départs pour motif "Retraite" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent						Somme
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
45 à 49 ans	0	0	2	0	0	0	2
55 à 59 ans	1	0	5	0	2	0	8
60 à 64 ans	12	1	15	2	12	5	47
65 à 69 ans	1	1	0	1	1	2	6
Total général	14	2	22	3	15	7	63

Nombre de départs pour motif "Retraite" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent				Contractuel sur emploi non permanent		Somme
	Catégorie B		Catégorie C		Catégorie A		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
60 à 64 ans	0	1	0	1	0	0	2
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	1	1
Total général	0	1	0	1	0	1	3

Nombre de départs pour motif "Démission" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme
	Catégorie A		Catégorie B		
	Femme	Homme	Femme	Homme	
30 à 34 ans	1	0	0	0	1
40 à 44 ans	1	1	3	1	6
45 à 49 ans	0	0	1	0	1
50 à 54 ans	1	1	0	0	2
Total général	3	2	4	1	10

Nombre de départs pour motif "Démission" selon le Statut d'emploi 1 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent						Somme
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie c		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	1	0	0	2	3
25 à 29 ans	2	1	0	0	0	0	3
30 à 34 ans	0	0	1	0	0	0	1
35 à 39 ans	0	0	1	0	0	0	1
40 à 44 ans	1	0	0	0	0	0	1
50 à 54 ans	0	1	0	0	0	0	1
Total général	3	2	3	0	0	2	10

Nombre de départs pour motif "Démission" selon le Statut d'emploi 1 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent				Somme
	Catégorie A		Catégorie c		
	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	1	0	1
25 à 29 ans	1	0	0	0	1
45 à 49 ans	0	0	1	0	1
Total général	1	0	2	0	3

023 - Nombre de demandes de ruptures conventionnelles

Il y a eu trois demandes de ruptures conventionnelles sur l'année 2022 :

Toutes furent à l'initiative des agents correspondant à trois Femmes, âgées entre 45 et 54 ans, fonctionnaires sur emploi permanent, de catégorie B.

Ces trois demandes furent rejetées.

4) Formation

A] Ventilations

Agents formés selon Type de formation par Statut d'emploi

**"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.
853 agents ont été formés au cours de l'année 2022, plusieurs d'entre eux ont suivi plusieurs formations.

Type de formation	Contractuel sur emploi non permanent	Contractuel sur emploi permanent	Fonctionnaire sur emploi permanent	Anonyme*	Somme
Apprentissage	4	0	0	0	4
Bilan compétences	0	0	3	12	15
CFP	0	0	5	0	5
Etudes promotionnelles (CPF)	5	7	39	0	51
Formation continue	17	80	689	0	786
Formation statutaire	0	0	5	0	5
VAE	0	0	1	0	1
Formation à distance	0	2	13	0	15
Total général	26	86	729	12	853

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Agents formés selon Type de formation par Sexe

*Statut "Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.
853 agents ont été formés au cours de l'année 2022, plusieurs d'entre eux ont suivi plusieurs formations.

Type de formation	Femme	Homme	Anonyme*	Somme
Apprentissage	0	4	0	4
Bilan compétences	3	0	12	15
CFP	4	1	0	5
Etudes promotionnelles (CPF)	46	5	0	51
Formation continue	636	150	0	786
Formation statutaire	5	0	0	5
VAE	1	0	0	1
Formation à distance	12	3	0	15
Total général	681	160	12	853

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Agents formés selon Type de formation par Catégorie hiérarchique

853 agents ont été formés au cours de l'année 2022, plusieurs d'entre eux ont suivi plusieurs formations.

Type de formation	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Apprentis	Somme
Apprentissage	0	0	0	4	4
Bilan compétences	3	10	2	0	15
CFP	2	1	2	0	5
Etudes promotionnelles (CPF)	5	12	34	0	51
Formation continue	314	373	102	0	786
Formation statutaire	1	4	0	0	5
VAE	0	1	0	0	1
Formation à distance	7	6	2	0	15
Total général	322	394	138	4	853

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Agents formés, statut "Contractuel sur emploi non permanent", selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

Type de formation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Apprentis	Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Homme	
Apprentissage	0	0	0	0	0	0	4	4
Etudes promotionnelles (CPF)	0	0	2	0	3	0	0	5
Formation continue	2	0	9	1	3	2	0	17
Total général	2	0	11	1	6	2	4	26

Agents formés, statut de "Contractuel sur emploi permanent" selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

Type de formation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Etudes promotionnelles (CPF)	0	0	2	1	2	2	7
Formation à distance	1	0	0	0	1	0	2
Formation continue	8	3	32	16	16	5	80
Total général	8	3	33	16	19	7	86

Agents formés, statut de "Fonctionnaire sur emploi permanent" selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

3 personnes sont comptées dans des catégories différentes car elles ont changé de catégorie à la suite d'une étude promotionnelles.

Type de formation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Bilan compétences	0	0	2	0	1	0	3
CFP	1	1	1	0	2	0	5
Etudes promotionnelles (CPF)	5	0	7	0	25	2	41
Formation à distance	5	1	4	2	1	0	13
Formation continue	259	42	274	41	35	41	689
Formation statutaire	1	0	4	0	0	0	5
VAE	0	0	1	0	0	0	1
Total général	262	44	283	42	61	42	729

Agents formés, statut "Anonyme" selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

*"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Type de formation	ANONYME			Somme
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Bilan compétences	3	8	1	12

Dépenses et rémunérations des agents durant leur formation par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Dépense titre 2	Dépense titre 3	Rémunérations
A	608 202	251 149	357 053
B	481 214	203 540	277 674
C	880 646	189 370	691 277
Apprentis	36 283	25 701	10 582
Total général	2 006 345	669 760	1 336 586

Dépenses et rémunérations des agents durant leur formation par Statut d'emploi

*"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Statut d'emploi	Dépense titre 2	Dépense titre 3	Rémunérations
Contractuel sur emploi non permanent	136 136	48 264	87 872
Contractuel sur emploi permanent	204 580	68 310	136 270
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 647 001	534 558	1 112 444
Anonyme*	18 628	18 628	0
Total général	2 006 345	669 760	1 336 586

*Rémunérations inconnues puisque "Anonyme"

Dépenses et rémunérations des agents durant leur formation par Sexe

*"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Sexe	Dépense titre 2	Dépense titre 3	Rémunérations
Femme	1 637 901	515 711	1 122 190
Homme	349 817	135 422	214 395
Anonyme*	18 628	18 628	0
Total général	2 006 345	669 760	1 336 586

026 - Nombre de jours de formation

A] Ventilations**Nombre de jours de formation par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme jours
A	1 680
B	1 847
C	4 856
Apprentis	266
Total général	8 649

Nombre de jours de formation par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme jours
Contractuel sur emploi non permanent	767
Contractuel sur emploi permanent	964
Fonctionnaire sur emploi permanent	6 878
Anonyme*	40
Total général	8 649

Nombre de jours de formation par Sexe

*"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Sexe	Somme jours
Femme	7 117
Homme	1 492
Anonyme*	40
Total général	8 649

Statut d'emploi	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Apprentis		Somme jours
	Femme	Homme	Anonyme	Femme	Homme	Anonyme	Femme	Homme	Anonyme	Femme	Homme	
Contractuel sur emploi non permanent	5	0	0	148	3	0	339	5	0	0	266	767
Contractuel sur emploi permanent	30	9	0	175	138	0	309	304	0	0	0	965
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 486	140	10	1 236	120	27	3 389	507	3	0	0	6 918
Total général	1 521	149	10	1 559	261	27	4 037	817	3	0	266	8 649

026 bis - Nombre d'agents en cours de formation

A] Ventilations

Nombre d'agents en cours de formation par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Agents en formation
A	15
B	22
C	20
Apprentis	2
Total général	59

Nombre d'agents en cours de formation par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Agents en formation
Contractuel sur emploi non permanent	8
Contractuel sur emploi permanent	9
Fonctionnaire sur emploi permanent	42
Total général	59

Nombre d'agents en cours de formation par Sexe

Sexe	Agents en formation
Femme	49
Homme	10
Total général	59

B] Croisement

Nombre d'agents en cours de formation par Statut d'emploi ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Agents en formation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Apprentis		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Contractuel sur emploi non permanent	0	0	2	1	3	0	0	2	8
Contractuel sur emploi permanent	1	0	2	2	2	2	0	0	9
Fonctionnaire sur emploi permanent	14	0	15	0	10	3	0	0	42
Total général	15	0	19	3	15	5	0	2	59

027 - Nombre de demandes de congés formation

Il y a eu trois demandes de congés de formation au cours de l'année :

Deux d'entre elles ont été acceptées et une seule refusée.

Les trois agents concernés sont des femmes, fonctionnaires sur emploi permanent, dont une de catégorie A, une de catégorie B et une de catégorie C.

5) Rémunérations

028 - Masse salariale en euros

48

Montant brut	Montant charges patronales	Masse salariale
65 001 274	33 200 768	98 202 042

029 - Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées

Le montant brut cumulé s'élève à 878 082 euros

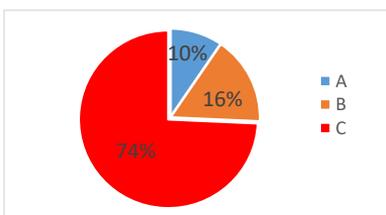
Repartition de ces 10 agents selon leur Filière ET leur Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	3	2	5
Pers. Soignant	4	1	5
Total général	7	3	10

030 - Nombre d'agents bénéficiant de la GIPA

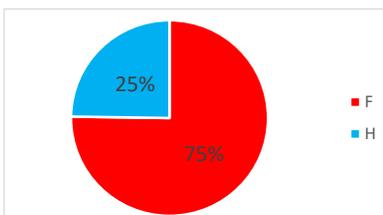
Nombre de bénéficiaires par Catégorie hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	Somme
A	10
B	17
C	78
Total général	105



Nombre de bénéficiaires par Sexe

Sexe	Somme
Femme	79
Homme	26
Total général	105



A] Ventilations

Montant des rémunérations annuelles brutes par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Indemnités	Dont :	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
Contractuel sur emploi permanent	6 848 942		939 891		63 349	50 953
Fonctionnaire Emploi permanent	54 825 492		12 715 139		981 759	415 478
Total général	61 674 433		13 655 030		1 045 108	466 431

Montant des rémunérations annuelles brutes par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Indemnités	Dont :	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
A	23 065 078		5 035 870		520 759	162 593
B	25 159 133		6 243 110		422 902	224 278
C	13 450 223		2 376 051		101 446	79 560
Total général	61 674 433		13 655 030		1 045 108	466 431

Montant des rémunérations annuelles brutes par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Indemnités	Dont :	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
15 à 19 ans	54 526		6 072		199	0
20 à 24 ans	2 385 932		456 936		35 129	37
25 à 29 ans	4 869 861		938 460		106 258	10 146
30 à 34 ans	5 765 778		1 241 603		116 114	72 243
35 à 39 ans	7 191 474		1 775 180		137 938	156 464
40 à 44 ans	6 696 780		1 542 909		96 683	127 171
45 à 49 ans	9 139 743		1 966 762		154 104	83 433
50 à 54 ans	9 860 437		2 152 759		131 177	16 224
55 à 59 ans	10 059 469		2 203 010		123 331	656
60 à 64 ans	5 378 587		1 324 199		141 454	57
65 à 69 ans	317 682		92 974		2 721	0
Total général	61 720 267		13 700 864		1 045 108	466 431

Montant des rémunérations annuelles brutes par Sexe

Sexe	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Indemnités	Dont :	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
Femme	50 367 353		11 195 888		906 610	387 924
Homme	11 307 081		2 459 142		138 498	78 507
Total général	61 674 433		13 655 030		1 045 108	466 431

* L'établissement n'est pas concerné par les indemnités de résidence.

Montant des rémunérations annuelles brutes des "Contractuels sur emploi permanent" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	10 016	0	29 680	14 829	54 526
20 à 24 ans	346 082	102 690	543 346	32 447	344 503	101 795	1 470 863
25 à 29 ans	412 227	78 515	363 626	129 270	288 764	39 669	1 312 071
30 à 34 ans	208 776	25 616	244 458	93 980	170 940	41 661	785 431
35 à 39 ans	158 116	40 934	176 935	69 259	124 469	41 757	611 469
40 à 44 ans	123 996	0	173 692	138 931	99 250	42 814	578 683
45 à 49 ans	187 122	20 826	57 036	74 199	207 656	128 323	675 163
50 à 54 ans	88 668	153 318	128 090	59 720	225 155	69 986	724 936
55 à 59 ans	442	45 891	70 783	0	67 514	159 235	343 865
60 à 64 ans	0	56 220	0	0	149 062	32 653	237 935
65 à 69 ans	0	0	0	19 127	34 872	0	54 000
Total général	1 525 429	524 010	1 767 983	616 933	1 741 865	672 722	6 848 942

Montant des rémunérations annuelles brutes des "Fonctionnaires sur emploi permanent" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	858 783	0	10 452	0	0	0	869 235
25 à 29 ans	2 204 810	211 416	900 949	142 857	71 665	26 093	3 557 790
30 à 34 ans	2 282 409	256 501	1 653 110	166 267	477 770	144 289	4 980 347
35 à 39 ans	2 453 813	275 667	2 762 924	210 255	637 310	240 036	6 580 005
40 à 44 ans	2 203 424	564 561	2 126 323	154 836	464 116	604 836	6 118 097
45 à 49 ans	2 790 603	540 543	3 151 457	307 509	731 666	942 802	8 464 580
50 à 54 ans	2 027 220	306 843	3 545 239	769 405	1 556 231	930 563	9 135 501
55 à 59 ans	1 985 110	339 311	4 425 640	420 887	1 693 380	851 277	9 715 604
60 à 64 ans	1 261 949	299 005	1 779 366	232 663	1 209 972	357 696	5 140 651
65 à 69 ans	20 884	132 787	0	14 077	45 500	50 433	263 682
Total général	18 089 006	2 926 634	20 355 460	2 418 757	6 887 610	4 148 025	54 825 492

032 - Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés pour les agents sur emploi permanent**ETPR sur emploi permanent par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi permanent	224,8
Fonctionnaire Emploi permanent	1 509,3
Total général	1 734,0

ETPR sur emploi permanent par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 420,3
Homme	313,7
Total général	1 734,0

Cette donnée n'est pas disponible.

034 - Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires, pour les emplois non permanent

Montant des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires, pour les emplois non permanent par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme rémunérations	Somme Heures supplémentaires
Apprentis	45 834	0
Contractuel sur emploi non permanent	2 358 660	38 979
Total général	2 404 494	38 979

Montant des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires, pour les emplois non permanent par Sexe

Sexe	Somme rémunérations	Somme Heures supplémentaires
Femme	1 846 872	33 870
Homme	557 622	5 109
Total général	2 404 494	38 979

035 - Nombre d'équivalent temps plein rémunérés des agents sur emploi non permanent

ETPR par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Apprentis	3,3
Contractuel sur emploi non permanent	76,6
Total général	79,9

ETPR par Sexe

Sexe	Somme
Femme	59,8
Homme	20,1
Total général	79,9

6) Santé et sécurité au travail

A] Ventilations

AT/MP par Gravité

Gravité	AT	MP	Somme
Arrêt	78	7	85
Pas d'arrêt	87	28	115
Total général	165	35	200

AT/MP par Catégorie hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	AT	MP	Somme
A	54	2	56
B	69	23	92
C	42	10	52
Total général	165	35	200

AT/MP par Filière

Filière	AT	MP	Somme
Pers. Administratif	6	1	7
Pers. Médico-Tech & Rééducation	7	1	8
Pers. Socio-Educatif	2	0	2
Pers. Soignant	127	26	153
Pers. Technique	23	7	30
Total général	165	35	200

AT par Cause

Cause	Somme
A0 accident de trajet	9
A1 chute, glissade	34
A10 manipulation produits	2
A11 autres	9
A2 piqûre, coupure sans AES	2
A21 piqûre, coupure avec AES	21
A22 projection, contact avec AES	5
A4 brûlures	2
A5 effort soulèvement, manutention	53
A6 malades agités	10
A61 agression verbale	1
A7 accident circulation pd service	1
A8 objet, masse en mouvement	16
Total général	165

AT par Plage horaire de deux heures

Plage horaire	Somme
00h-02h	4
02h-04h	2
04h-06h	2
06h-08h	18
08h-10h	33
10h-12h	39
12h-14h	9
14h-16h	27
16h-18h	13
18h-20h	11
20h-22h	3
22h-24h	4
Total général	165

B] Croisements

5 types d'affections sont présentées dans cet indicateur

1. Avec arrêt

Affection "Traumatisme Fracture, Entorse, Luxation, Plaie, lésions"

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	4	0	13	1	5	0	23
Pers. Technique	0	0	0	0	2	3	5
Total général	5	0	13	1	8	3	30

Affection "Douleurs dos Lumbago, cervicalgie...."

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	2	0	2
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	2	0	17	3	0	0	22
Pers. Technique	0	0	0	0	1	2	3
Total général	3	0	17	3	3	2	28

Affection "TMS canal carpien, Epicondylite, Tendinites, ..."

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	1	1	6	1	1	0	10
Pers. Technique	0	0	0	0	0	1	1
Total général	2	1	6	1	1	1	12

Affection "Douleur"

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Socio-Educatif	2	0	0	0	0	0	2
Pers. Soignant	0	0	3	2	1	1	7
Pers. Technique	0	0	0	0	3	2	5
Total général	2	0	3	2	5	3	15

Affection "Piqûres, Coupures, avec AES, sans AES..."

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Cette affection ne comporte pas d'arrêt.

2. Sans arrêt

Affection "Traumatisme Fracture, Entorse, Luxation, Plaie, lésions"**par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Soignant	11	0	4	1	3	1	20
Pers. Technique	0	0	0	0	1	1	2
Total général	11	0	5	1	4	2	23

Affection "Douleurs dos Lumbago, cervicalgie...."**par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	1	0	0	0	0	2
Pers. Soignant	6	0	7	0	0	0	13
Pers. Technique	0	0	0	0	1	0	1
Total général	7	1	7	0	1	0	16

Affection "TMS canal carpien, Epicondylite, Tendinites, ..."**par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Soignant	2	0	14	1	1	0	18
Pers. Technique	0	0	0	0	5	3	8
Total général	2	0	14	1	7	3	27

Affection "Douleur"**par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Médico-Tech & Rééducation	2	0	0	0	0	0	2
Pers. Soignant	1	1	7	0	1	1	11
Pers. Technique	0	0	0	0	1	3	4
Total général	3	1	7	0	2	4	17

Affection "Piqûres, Coupures, avec AES, sans AES..."**par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Médico-Tech & Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	12	4	9	0	1	0	26
Pers. Technique	0	0	0	0	0	1	1
Total général	13	4	10	0	1	1	29

037 - Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service

55

Il n'y a eu aucun accident mortel reconnu imputable à un service de l'établissement, au cours de l'année 2022.

038 - Nombre d'accidents et de maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité

Au cours de l'année, 85 accidents et maladies ont donné lieu à une invalidité temporaire dont :
76 accidents du travail, 2 accidents de trajet et 7 maladies professionnelles.

039 - Nombre de nouvelles incapacités permanentes par suite d'un accident de service, de trajet ou d'une maladie professionnelle

Un seul agent concerné par une nouvelle incapacité permanente par suite d'un AT ou MP au cours de l'année.

040 - Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année

Le dispositif de signalement a été saisi une fois au cours de l'année 2022.

041 - Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente

Le dispositif de signalement a été saisi une fois au cours de l'année 2021.

042 - Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2022.

043 - Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement

Aucune victime n'est à recenser pour l'année 2022.

044 - Nombre de signalements

Aucun signalement n'a été effectué au cours de l'année 2022.

045 - Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année

Au cours de l'année 2022, il n'y a eu aucune reconnaissance de ce type.

046 - Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandés d'une part, mise en œuvre d'autre part

Aucune mesure de ce type n'a été demandée ou mise en œuvre en 2022.

047 - Montant total des sommes brutes versées au titre des mesures de protection fonctionnelle

Aucune somme n'a été versée au titre des mesures de protection fonctionnelle en 2022.

048 - Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2022.

049 - Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2022.

050 - Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2022.

051 - Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2022.

052 - Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre

Il existe :

- un Responsable de structure de prévention des risques professionnels.
- trois acteurs de la prévention en type Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Accompagnement à La Mobilité (PRAP ALM) et Industrie, BTP Commerce et activités de bureau (PRAP IBC).
- un acteur en type Risque Psycho-Sociaux

053 - Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail

Au 31/12/2022, parmi les 3 acteurs de la prévention en type PRAP ALM et IBC, 1 agent a consacré 70 % de son temps de travail à ce type de prévention. Les 2 autres agents ont effectué ce type de prévention en plus de leurs missions.

L'acteur de la prévention en type Risque Psycho-Sociaux a consacré 40 % de son temps de travail à ce type de prévention.

054 - Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?

L'Établissement est habilité par l'INRS à dispenser :

- Une formation « Prévention des risques liés à l'activité physique – sanitaire et médico-social » pour une durée de 5 ans depuis 2020 jusqu'à 2025. Cette formation est prévue sur une durée de 3 jours par agent.
- Une formation de maintien et actualisation des compétences : prévention

Ces formations sont assurées par des formateurs « PRAP2S » internes à l'établissement qui sont habilités par l'INRS.

055 - Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année

Un seul acteur de prévention a pris ses fonctions en 2022 et a suivi la formation initiale de formateur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.

056 - Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au cours de l'année

Tous les acteurs de la prévention ont suivi une formation continue au cours de l'année.

056 bis - Une équipe de SST existe-t-il au sein de l'hôpital ?

L'ensemble de l'équipe de sécurité est formée au Sauvétage, Secourisme au travail.

056 ter - Nombre de recours à l'inspection du travail

Il n'y a eu aucun recours à l'inspection du travail au cours de l'année

057 - Nombre de Formations Spécialisées

L'établissement compte une formation spécialisée couvrant l'ensemble des sites et services. Celle-ci a été mise en place au 01/01/2023.

058 - Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée

L'établissement compte un Comité Social d'Établissement (CSE) pour l'ensemble des sites et services. Celui-ci a été mis en place au 01/01/2023, conformément au Décret 2021-1570 du 03/12/2021. Les sujets étudiés en CSE ne peuvent pas l'être en Formation spécialisée.

059 - Nombre de membres des Formations Spécialisées par catégorie de Formations Spécialisée

Les formations spécialisées ne sont en place que depuis le 01/01/2023, Ainsi aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022.

060 - Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci

Les formations spécialisées ne sont en place que depuis le 01/01/2023, Ainsi aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022.

061 - Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière

Les formations spécialisées ne sont en place que depuis le 01/01/2023, Ainsi aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022.

062 - Nombre d'agents couverts par type de Formation Spécialisée

L'ensemble des agents de l'établissement sont couverts par le CHSCT en 2022 et par la Formation Spécialisée à compter du 01/01/2023.

063 - Nombres de services couverts par type de Formation Spécialisée

L'ensemble des services de l'établissement, répertoriés dans le fichier structure, sont couverts par le CHSCT en 2022 et par la formation spécialisée à compter du 01/01/2023.

Le fichier structure est accessible à tous les agents par voie informatique : Q:\9999-POLE ADMINISTRATIF\UF-0016-DIRECTION DES AFF. FIN. FACT. CONTROLE DE GESTION CONTARCT. -LOGISTIQUE\0011-DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES\fichier structure.

064 - Nombre de sites couverts par type de Formation Spécialisée

Il existe 13 sites lié au Centre Hospitalier Montluçon - Nérès-les-Bains :

- Site Central Montluçon
- Site Jean Billaud
- Site CMP des Forges
- Site Chant'Allouette
- Site Lakanal
- Site de Courtais
- Site Pharmacie rue Béranger
- Site Diamantine
- Site de Chatelard - Psychiatrie
- Site central Nérès les bains
- Site les Hirondelles
- Site Cuvelier
- Site CMPEA Cosne d'Allier

065 - Nombre de réunions de Formation Spécialisée par type

Les formations spécialisées ne sont en place que depuis le 01/01/2023. Ainsi aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022. Il y a eu 4 réunions du CHSCT en 2022 et 2 visites.

066 - Nombre de groupes de travail de Formation Spécialisée par type

Les formations spécialisées ne sont en place que depuis le 01/01/2023. Ainsi aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022. Un groupe de travail concernant le Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT) a été organisé dans le cadre du CHSCT.

067 - Nombre de réunions tenues

Les formations spécialisées ne sont en place que depuis le 01/01/2023. Ainsi aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022. 4 réunions du CHSCT se sont tenues à l'initiative du président du comité mais aucune réunion suite à un accident

068 - Nombre de visites de sites effectuées

Il y a eu deux visites de sites :

Une visite des nouveaux locaux de la pharmacie rue Béranger.

Une visite du service "consultation de la douleur", du parking pôle logistique et pour l'éclairage de la ronde de sécurité.

069 - Nombre d'enquêtes réalisées

Aucune enquête n'a été réalisée en 2022.

070 - Nombre de demandes de recours à un expert certifié

Aucun recours à un expert certifié n'a eu lieu lors de la période 2022.

071 - Montant du budget total des expertises

Aucune expertise a été réalisée au cours de l'année 2022.

072 - Délai moyen des expertises.

Aucune expertise a été réalisée au cours de l'année 2022.

073 - Nombre de saisines de la Formation Spécialisée par le CSE

Le Comité Social d'Etablissement et la Formation Spécialisée ont été mis en place au 01/01/2023. Jusqu'au

074 - Nombre de cas où la consultation du CSE s'est substituée à la consultation obligatoire de la FS

Le Comité Social d'Etablissement et la Formation Spécialisée ont été mis en place au 01/01/2023. Jusqu'au 31/12/2022, le CTE et le CHSCT étaient deux instances distinctes.

075 - Nombre de signalements d'un danger grave et imminent

Il y a eu 29 droits d'alerte au cours de l'année ayant fait l'objet d'une inscription au registre du CHSCT.

076 - Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées

Il y a eu une invocation du droit de retrait au cours de l'année :

Cas de violence d'un patient de psychiatrie envers les équipes.

En conséquence, une réunion et des démarches ont été entreprises.

077 - Nombre de services couverts par une Formation Spécialisée ayant un registre SST

L'ensemble des services de l'établissement, répertoriés dans le fichier structure, sont couverts par le CHSCT.
Le fichier structure est accessible à tous les agents par voie informatique : Q:\9999-POLE ADMINISTRATIF\UF-0016-DIRECTION DES AFF. FIN. FACT. CONTROLE DE GESTION CONTARCT. -LOGISTIQUE\0011-DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES\fichier structure.

078 - Nombre de registres étudiés par les Formations Spécialisées

30 registres ont été étudiés par le CHSCT dont 29 droits d'alerte et 1 droit de retrait (voir indicateur 76).

079 - Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus

Un rapport annuel de la médecine du travail est rendu chaque année.

080 - Nombre de signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus

Aucun refus n'a été signalé dans le cadre des demandes d'aménagement de poste.

081 - Information des formations spécialisées des AT, MP survenus dans leurs services

Le CHSCT a été informé d'un bilan d'absentéisme et d'un Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail au cours de l'année 2022.

082 - Nombre de consultations des formations spécialisées sur des projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé, sécurité ou conditions de travail

Le CHSCT a été consulté dans le cadre :

- du projet d'Unité Traitement et d'Evaluation de la Douleur (UTED)
- du projet concernant l'activité vasculaire au CH Montluçon
- du projet SSR cardio à Nérès
- pour le bureau des entrées à Nérès
- du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail

083 - Nombre de consultations des formations spécialisées sur des projets importants

Aucune consultation du CHSCT sur ce type de projets.

084 - Nombre de consultations des formations spécialisées sur des projets de règlement et de consignés

Aucune consultation du CHSCT sur ce type de projets.

085 - Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail : Des accidentés du travail, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail

Le CHSCT a été consulté dans le cadre du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail.

086 - Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail, reçus, étudiés et ayant fait l'objet de la formation spécialisée

1 Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail a été reçu, étudié et fait l'objet d'un avis au CHSCT avant envoi à l'ARS.

087 - Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail étudiés par la formation spécialisée intégrant TMS et RPS

Les formations spécialisées ne sont en place que depuis le 01/01/2023. Ainsi aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022.
1 Cotnrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail a été reçu, étudié et fait l'objet d'un avis au CHSCT avant envoi à l'ARS.

088 - Nombre de DUERP reçus et étudiés par la Formation Spécialisée

Il existe un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

089 - Nombre de DUERP étudiés par la Formation Spécialisée intégrant TMS et RPS

Aucun DUERP n'a été reçu ou étudié au cours de l'année.

090 - Nombre de DUERP étudiés par type à la Formation Spécialisée

Aucun DUERP n'a été reçu ou étudié au cours de l'année.

091 - Nombre d'avis rendus par la formation spécialisée

27 avis ont été rendus par le CHSCT au cours de l'année.

092 - Nombre de mesures proposées par la formation spécialisée

Un Contrat local d'Amélioration des Conditions de Travail a été accepté et mis en œuvre par le CHSCT.

093 - Nombre de mesures proposées par la formation spécialisée intégrant TMS et RPS

Une mesure a été proposée par le CHSCT intégrant les TMS et RPS : Le CLACT.

094 - Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail

En 2022, les aménagements de postes de travail demandés ont été acceptés et réalisés :

- Réaménagement de l'accueil/standard du Hall PT1 (banque d'accueil, pose de vitrage et sécurisation du local par installation d'une porte).
- Acquisition d'un fauteuil ergonomique adapté dans le cadre du retour et maintien dans l'emploi.
- Suite à préconisation de la médecine du travail, 2 aménagements par la fourniture de matériels adaptés à l'exercice des fonctions (casque téléphonique, souris ergonomiques,...)

Aucune demande 2022 n'est en attente de réalisation.

Aucune demande n'a été refusée.

095 - Nombre de chefs d'établissements voisins dont l'activité expose les travailleurs à des nuisances entendues

Il est à noter les travaux du collège/lycée St Joseph pour lesquels les camions de transport ont emprunté la voie d'accès au laboratoire.

096 - Nombre d'agents s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement

En 2022, une agente âgée de 49 ans s'est vu proposer une période de reclassement que cette dernière a accepté.

097 - Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés

3 agentes ont demandé à être reclassées au cours de l'année :

1 agente, âgée entre 50 et 54 ans, en raison d'une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

Deux agentes, dont une âgée entre 35 et 39 et l'autre entre 50 et 54 ans, en raison d'une inaptitude liée à un autre facteur.

Toutes les trois ont bénéficié du droit à un reclassement.

098 - Nombre d'agents considérés comme inaptes à leur emploi ou bénéficiant d'aménagement d'horaire ou de poste de travail

Agents considérés comme inaptes à l'emploi ou bénéficiant d'un aménagement d'horaire par Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Aménagement d'horaire ou poste de travail		Inaptes à l'emploi		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
35 à 39 ans	2	0	1	0	3
40 à 44 ans	1	0	0	0	1
45 à 49 ans	2	0	1	0	3
50 à 54 ans	3	1	0	0	4
55 à 59 ans	5	1	0	0	6
60 à 64 ans	0	1	0	0	1
Total général	13	3	2	0	18

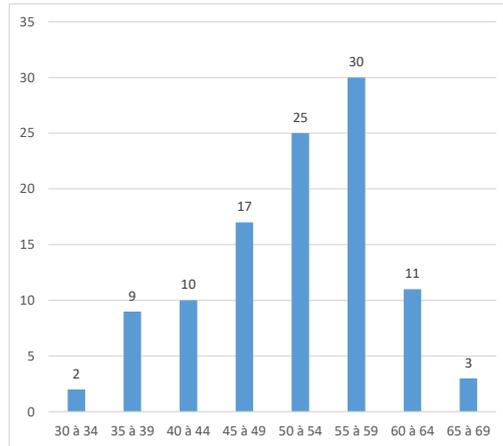
En 2022, 16 agents ont pu bénéficier d'un aménagement de leur horaire suite à une inaptitude à leur emploi. Parmi eux, 3 hommes âgés de 50 à 59 ans et 13 femmes âgées de 35 à 59 ans.

De plus, deux agents en inaptitude à leur emploi, ont été soumis pour avis aux instances médicales qui les ont déclarés comme définitivement inaptes à leur emploi. Parmi ces deux agents, 2 femmes dont une de 35 à 39 ans et la deuxième de 45 à 49 ans.

099 - Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique

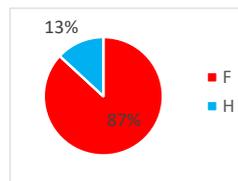
Bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
30 à 34 ans	2
35 à 39 ans	9
40 à 44 ans	10
45 à 49 ans	17
50 à 54 ans	25
55 à 59 ans	30
60 à 64 ans	11
65 à 69 ans	3
Total général	107



Bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique par Sexe

Sexe	Somme
Femme	93
Homme	14
Total général	107



100 - Nombre de mises en disponibilité d'office pour raisons de santé au cours de l'année

Une agente a été placée en disponibilité pour raison de santé en 2022. Il s'agit d'une femme de 57 ans.

101 - Nombre d'agents placés en retraite pour invalidité au cours de l'année

4 agentes ont été placées en retraite pour invalidité en 2022.

102 - Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année

Aucun licenciement pour ce motif n'a eu lieu en 2022.

103 - Nombre et motifs de recours à l'inspection du travail

Aucun recours à l'inspection du travail n'a été initié au cours de l'année 2022.

104 - Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite

Aucun rapport n'a été transmis par l'inspection du travail au ministre suite à un désaccord avec un chef de service.

105 - Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme...) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31 décembre

326 agents ont été formés à la SST au cours de l'année 2022 dont :

Formations SST	Somme
ACTEUR DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL - PRAP2S	32
AFGSU ANNEXE 6 (CUMP)	2
AFGSU SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE	2
ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES - NIVEAU 2 (AFGSU 2)	38
D.I.U INFIRMIER DE SANTE AU TRAVAIL	1
DEVENIR FORMATEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (FORMATEUR PRAP 2S)	1
FORMATEUR PRAP2S FORMATION COMPLEMENTAIRE ALM	1
FORMATION COMPLEMENTAIRE ALM POUR LES FORMATEURS PRAP 2S	1
FORMATION DES FORMATEURS GSU DES CESU - INITIALE	2
FORMATION DES RESPONSABLES DE STRUCTURES A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO SOCIAL	1
MAINTIEN DES ACQUIS ET DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISME DU TRAVAIL (SST)	11
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES : PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL	4
PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1	1
RECYCLAGE ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES - NIVEAU 1 (RECYCLAGE AFGSU1)	10
RECYCLAGE ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES - NIVEAU 2 (RECYCLAGE AFGSU 2)	119
RECYCLAGE SSIAP 1	2
RECYCLAGE SSIAP 2	4
SECURITE INCENDIE	77
TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) - AIDES TECHNIQUES	17
Total général	326

106 - Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves?

Aucun événement grave n'a été relevé au cours de l'année, aussi, aucune formation n'a été organisée.

107 - Nombre de services et nombre d'agents concernés par le DUERP

La dernière mise à jour du document unique date de 2020. L'établissement a recruté, au cours de l'année 2023, un ingénieur Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE). Le DUERP sera remis à jour dès que cet agent aura effectué sa formation.

108 - Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris concernant les risques psychosociaux.

Le programme annuel de prévention dépend du Comité Social d'Etablissement qui a été mis en place au 01/01/2023. Le programme est prévu en 2023. Celui-ci doit être élaboré à partir de l'analyse contenu dans le Rapport Social Unique.

109 - Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année

Il y a eu 78 documents relatifs à la dosimétrie (Bloc, Coronarographie, Médecine Nucléaire, Radiologie).

110 - Nombre de services et nombre d'agents concernés par une démarche de prévention TMS

Tous les services, concernés par le Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail, font l'objet d'une démarche de prévention TMS.

Les formations proposées s'adressent à l'ensemble des agents de l'établissement :

- 32 agents ont suivi une formation "Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social (PRAP2S)
- 4 agents ont suivi une formation "Maintien et actualisation des compétences : prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social (MAC PRAP2S)
- 1 agent a suivi la formation PRAP2S formation complémentaire ALM
- 1 agent a suivi la formation devenir formateur en prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social (PRAP2S)
- 17 agents ont suivi une formation "Troubles musculo-squelettiques - TMS"

111 - Nombre de services et nombre d'agents concernés

Une formation des responsables de structure à la prévention des risques psycho-sociaux a été suivie par le Directeur des ressources humaines.

Une démarche d'amélioration des conditions de travail a été initiée, en 2022, avec l'outil Wittyfit permettant de connaître le ressenti des agents autour de leur expérience de travail.

17 personnes ont participé à cette enquête anonyme, en test sur le service de la DRH.

112 - Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés

L'établissement a procédé à 45 visites particulières et visites à la demande des agents afin de surveiller les risques d'usure professionnelle.

113 - Nombre d'entretiens de carrière proposés à des agents en raison de leur exposition à un risque d'usure professionnelle

Ce genre d'entretien ne se pratique pas au CH de Montluçon.

114 - Nombre de signalements au cours de l'année

Il y a eu 23 signalements de RPS au cours de l'année.

115 - Nombre d'activations de la cellule de veille au cours de l'année

Aucune activation de la cellule de veille n'a été enclenchée au cours de l'année 2022.

116 - Organisation des services de médecine du travail au 31/12

Un médecin du travail a été recruté au cours du dernier trimestre 2022.

Ce médecin est en charge de la prévention de tous les agents de l'établissement.

117 - Suivi médical

Au niveau du suivi médical du personnel non médical de l'établissement, correspondant à 1846 agents (effectif en fonction non médical au 31/12 2022), on distingue :

12 surveillances médicales particulières
 147 Visites d'information et de prévention
 30 visites à la demande des agents
 2 visites à la demande de l'administration

Ainsi, 191 agents ont pu bénéficier d'une visite à titre médical au cours de l'année 2022.

118 - Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année

Au cours de l'année, le médecin du travail ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail ont pu réaliser 6 visites de site dont :

1) Cuisine 2) Laboratoire 3) Oncologie 4) Qualité 5) Transports logistiques 6) Self

119 - Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme au cours de l'année

Aucun rapport de médecin du travail n'a été transmis au conseil médical (formation plénière ou formation restreinte).

120 - Nombre d'agents au 31 décembre, en effectif physique, bénéficiant d'un suivi médical post professionnel

63

Aucun agent ne bénéficie d'un suivi médical post professionnel au sein de l'établissement.

121 - Nombre d'agents qui sont entrés dans un dispositif de suivi médical post professionnel au cours de l'année

Aucun agent n'est entré dans ce genre de dispositif au cours de l'année.

122 - Nombre d'actes de suivi médical post professionnel pris en charge au cours de l'année, dont amiante

Aucun acte de suivi médical post professionnel n'a été pris en charge au cours de l'année dans l'établissement.

7) Organisation du travail et temps de travail

Les effectifs en fonction de l'établissement sont organisés par "Règle de gestion" :

DEF :	37H30/semaine
G35 :	35H / semaine
G36 :	36H / semaine
G39 :	39H / semaine
J35 :	Temps Partiel Therapeutique sur une base de 35H
NUIT :	32H30 / semaine

L'organisation du travail ne dispose pas de repos quotidien fixée à 11h pour ces agents.

* L'établissement a choisi de présenter l'indicateur par filière et non par métier car plus représentatif.

A) Croisements Pers. Administratif

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers.Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	1	1	2
25 à 29 ans	0	0	3	0	3
30 à 34 ans	0	0	2	0	2
35 à 39 ans	0	0	5	0	5
40 à 44 ans	2	0	4	0	6
45 à 49 ans	5	0	3	2	10
50 à 54 ans	15	1	8	2	26
55 à 59 ans	15	0	3	1	19
60 à 64 ans	6	0	6	0	12
Total général	43	1	35	6	85

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Femme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	0	0	0	1	1
25 à 29 ans	0	0	0	0	1	0	1
40 à 44 ans	0	0	0	0	1	0	1
50 à 54 ans	0	0	0	0	1	0	1
60 à 64 ans	0	0	1	0	1	0	2
Total général	1	0	1	0	3	1	6

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Administratif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	1	0	0	0	1
35 à 39 ans	2	0	0	0	2
40 à 44 ans	0	1	0	0	1
45 à 49 ans	1	0	0	0	1
50 à 54 ans	1	1	0	0	2
55 à 59 ans	2	1	2	0	5
60 à 64 ans	2	0	0	0	2
Total général	9	3	2	0	14

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
35 à 39 ans	0	0	1	0	1
45 à 49 ans	1	0	0	0	1
50 à 54 ans	0	0	1	0	1
55 à 59 ans	1	0	0	0	1
Total général	2	0	2	0	4

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Administratif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

B] Croisements Pers. Médico-Tech & Rééducation

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers.Médico-Tech & Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	8	1	0	0	9
25 à 29 ans	8	2	0	0	10
30 à 34 ans	11	3	0	0	14
35 à 39 ans	8	0	2	1	11
40 à 44 ans	9	1	1	0	11
45 à 49 ans	6	3	1	1	11
50 à 54 ans	10	0	2	1	13
55 à 59 ans	5	1	0	0	6
60 à 64 ans	3	0	0	0	3
Total général	68	11	6	3	88

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers.Médico-Tech & Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
20 à 24 ans	1	0	1
25 à 29 ans	1	0	1
Total général	2	0	2

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers.Médico-Tech & Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une seule agente de catégorie A, âgée entre 45 et 49 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers.Médico-Tech & Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
30 à 34 ans	1	1	2
40 à 44 ans	1	0	1
Total général	2	1	3

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers.Médico-Tech & Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

66

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
30 à 34 ans	0	0	1	0	1
45 à 49 ans	1	0	0	0	1
55 à 59 ans	1	0	0	0	1
Total général	2	0	1	0	3

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers.Médico-Tech & Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une seule agente de catégorie A, âgée entre 45 et 49 ans.

C] Croisements Pers. Socio-Educatif

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers.Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	1	0	0	0	1
25 à 29 ans	0	0	1	0	1
30 à 34 ans	0	0	1	0	1
35 à 39 ans	2	1	0	0	3
40 à 44 ans	5	2	0	0	7
45 à 49 ans	4	0	2	2	8
55 à 59 ans	1	0	0	0	1
60 à 64 ans	1	0	0	1	2
Total général	14	3	4	3	24

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers.Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Un agent de catégorie B, âgé entre 35 et 39 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers.Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Socio-Educatif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers.Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
25 à 29 ans	1	0	1
35 à 39 ans	1	0	1
50 à 54 ans	1	0	1
Total général	3	0	3

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers.Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une agente de catégorie B, âgée entre 55 et 59 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers.Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Socio-Educatif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	3	0	2	0	5
20 à 24 ans	15	2	14	2	16	2	51
25 à 29 ans	26	4	29	4	8	1	72
30 à 34 ans	18	3	23	2	16	1	63
35 à 39 ans	15	2	47	0	15	4	83
40 à 44 ans	12	3	34	0	16	5	70
45 à 49 ans	17	6	47	5	26	5	106
50 à 54 ans	16	3	34	8	46	5	112
55 à 59 ans	7	3	54	2	42	5	113
60 à 64 ans	3	0	16	0	23	1	43
65 à 69 ans	0	0	0	0	1	0	1
Total général	129	26	301	23	211	29	719

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	2	0	1	0	3	0	6
25 à 29 ans	2	0	5	0	1	0	8
30 à 34 ans	0	0	2	0	1	2	5
35 à 39 ans	0	0	6	0	4	1	11
40 à 44 ans	0	0	3	1	0	1	5
45 à 49 ans	3	0	1	1	0	0	5
50 à 54 ans	2	0	1	0	0	1	4
60 à 64 ans	0	0	0	0	0	1	1
65 à 69 ans	0	0	0	0	1	0	1
Total général	9	0	19	2	11	6	46

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	1	1	0	0	2
20 à 24 ans	12	3	7	0	1	1	24
25 à 29 ans	24	2	13	2	3	0	44
30 à 34 ans	36	1	30	2	2	0	71
35 à 39 ans	31	5	31	0	1	0	68
40 à 44 ans	23	2	23	1	1	0	50
45 à 49 ans	20	3	19	2	1	0	45
50 à 54 ans	8	0	28	2	3	0	41
55 à 59 ans	9	1	23	4	5	1	43
60 à 64 ans	2	0	6	0	5	0	13
Total général	165	17	181	14	22	2	401

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	5	0	0	0	5
30 à 34 ans	3	0	0	0	3
35 à 39 ans	3	0	0	0	3
40 à 44 ans	9	3	0	0	12
45 à 49 ans	13	3	0	0	16
50 à 54 ans	8	2	0	0	10
55 à 59 ans	8	2	4	0	14
60 à 64 ans	6	3	0	0	9
65 à 69 ans	0	1	0	0	1
Total général	55	14	4	0	73

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
35 à 39 ans	0	0	1	0	2	0	3
40 à 44 ans	1	0	1	0	1	0	3
45 à 49 ans	0	0	3	0	2	0	5
50 à 54 ans	1	0	4	1	2	0	8
55 à 59 ans	3	0	4	0	2	0	9
60 à 64 ans	1	1	0	0	0	0	2
Total général	6	1	13	1	9	0	30

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	5	0	1	0	0	0	6
25 à 29 ans	8	1	6	0	0	0	15
30 à 34 ans	4	0	7	3	0	0	14
35 à 39 ans	5	0	8	2	1	0	16
40 à 44 ans	2	0	6	2	0	1	11
45 à 49 ans	3	0	13	0	1	1	18
50 à 54 ans	1	0	13	4	0	2	20
55 à 59 ans	2	0	13	2	4	0	21
60 à 64 ans	1	0	8	1	3	0	13
Total général	31	1	75	14	9	4	134

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	0	0	0	4	4
20 à 24 ans	0	0	0	0	0	4	4
25 à 29 ans	1	0	1	3	3	2	10
30 à 34 ans	0	0	1	1	5	4	11
35 à 39 ans	0	0	3	3	2	7	15
40 à 44 ans	0	0	1	3	3	9	16
45 à 49 ans	0	0	1	0	3	14	18
50 à 54 ans	0	0	2	2	3	16	23
55 à 59 ans	0	0	2	3	5	20	30
60 à 64 ans	0	0	1	2	6	4	13
65 à 69 ans	0	0	0	1	0	0	1
Total général	1	0	12	18	30	84	145

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	2	2
40 à 44 ans	0	1	1
45 à 49 ans	0	3	3
50 à 54 ans	0	1	1
60 à 64 ans	0	2	2
Total général	0	9	9

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	0	1	0	0	1
30 à 34 ans	0	0	0	1	1
35 à 39 ans	0	0	0	1	1
40 à 44 ans	0	0	0	6	6
45 à 49 ans	0	0	0	8	8
50 à 54 ans	0	0	0	4	4
55 à 59 ans	0	0	0	2	2
60 à 64 ans	0	0	0	1	1
Total général	0	1	0	23	24

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
30 à 34 ans	1	0	0	0	1
35 à 39 ans	2	1	0	0	3
40 à 44 ans	1	0	0	0	1
45 à 49 ans	1	1	0	0	2
50 à 54 ans	0	2	0	2	4
55 à 59 ans	0	1	0	0	1
60 à 64 ans	0	2	0	0	2
Total général	5	7	0	2	14

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
50 à 54 ans	1	1	2
55 à 59 ans	1	0	1
60 à 64 ans	0	1	1
Total général	2	2	4

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Technique n'est pas concerné par cette règle de gestion.

124 - Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement

Le Centre Hospitalier Montluçon - Nérès les Bains comporte un pool de remplacement avec une charte de fonctionnement qui lui est dédié : Le service infirmier de compensation et suppléance (SICS).

Ce dernier correspond à une équipe de remplacement au service des unités de soins. Sa mission principale est de permettre la continuité des soins, avec du personnel formé poly compétent.

Le SICS a pour mission de remplacer, dans la mesure du possible, les absences des professionnels dans les unités de soins en priorisant les arrêts maladies de courte ou longue durée.

Les activités et les compétences requises sont définies dans les fiches de postes pour chaque catégorie de professionnels.

Le pool est composé de 48 agents dont 26 infirmiers diplômés d'état (IDE), 16 aides-soignants (AS) et 6 agents de services hospitaliers (ASH). Ils sont alors amenés à intervenir dans les UF suivantes :

- **Pôle Médecine** : Gastro,UTE / Neurologie / SMA / Oncologie,Pneumologie / Rhumatologie,Médecin Interne
- **Pôle Métabolique et Soins critiques** : Néphrologie, Hémodialyse / Cardiologie / UHCD
- **Pôle Chirurgie** : Chirurgie viscérale, orthopédie, gynécologie / Chirurgie ambulatoire / Bloc opératoire
- **Pôle Mère/Enfant** : Pédiatrie / Maternité
- **Pôle Médico-Technique** : Pharmacie / Radiologie / Stérilisation
- **Pôle Psychiatrique** : Géroto-psychiatrie
- **Pôle Gériatrie** : CSC1 / SSRG,CSG2

Les personnels IDE du SICS sont amenés à exercer des missions transversales comme pendant la période COVID, la participation au fonctionnement du centre de prélèvement, vaccination des professionnels. De même, ils interviennent (IDE, AS et ASH) en cas d'ouverture de l'Unité Temporaire Exceptionnelle.

Les affectations des agents se font à la semaine. Durant la période d'été ou pour des périodes comprenant des jours fériés, les affectations peuvent être au-delà d'une semaine sur décision du Directeur des Soins.

Le SICS est géré par un Cadre Supérieur de Santé (CSS). En son absence, le SICS est géré par un autre cadre supérieur de santé, désigné par le Directeur des Soins ou son remplaçant.

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers.Médico & Rééducation" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
20 à 24 ans	39	28	67
25 à 29 ans	89	0	89
30 à 34 ans	5	14	19
35 à 39 ans	28	0	28
40 à 44 ans	9	34	43
45 à 49 ans	144	0	144
50 à 54 ans	5	0	5
Total général	319	76	395

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers.Socio-Educatif" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
45 à 49 ans	128	0	128
55 à 59 ans	159	0	159
Total général	287	0	287

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers. Soignant" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	9	0	0	25	34
20 à 24 ans	1 273	130	467	18	0	0	1 888
25 à 29 ans	2 203	248	957	194	0	0	3 602
30 à 34 ans	1 596	52	1 936	534	7	14	4 139
35 à 39 ans	1 537	263	1 862	263	155	9	4 089
40 à 44 ans	1 123	91	1 677	295	44	152	3 382
45 à 49 ans	1 293	78	1 752	0	2	143	3 268
50 à 54 ans	408	56	1 776	648	47	310	3 245
55 à 59 ans	437	0	2 333	213	328	0	3 311
60 à 64 ans	14	0	1 168	164	335	2	1 683
65 à 69 ans	1	0	0	0	0	0	1
Total général	9 885	918	13 937	2 329	918	655	28 642

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers. Technique" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
30 à 34 ans	0	21	21
35 à 39 ans	13	64	77
40 à 44 ans	0	410	410
45 à 49 ans	0	474	474
50 à 54 ans	0	183	183
55 à 59 ans	0	150	150
60 à 64 ans	0	125	125
65 à 69 ans	0	12	12
Total général	13	1 439	1 452

*Sont pris en compte les agents ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes.

Agents en astreintes par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	8
25 à 29 ans	13
30 à 34 ans	13
35 à 39 ans	21
40 à 44 ans	20
45 à 49 ans	20
50 à 54 ans	19
55 à 59 ans	21
60 à 64 ans	4
65 à 69 ans	2
Total général	140

Agents en astreintes par Sexe

Sexe	Somme
Femme	98
Homme	42
Total général	140

Agents en astreintes par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	92
B	39
C	11
Total général	140

Agents en astreintes par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	1
Pers. Médico-Tech & Rééducation	19
Pers. Soignant	90
Pers. Technique	30
Total général	140

127 - Nombre d'agents en fonction au 31/12 ayant bénéficié d'un repos compensateur au cours de l'année

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	3
20 à 24 ans	51
25 à 29 ans	83
30 à 34 ans	103
35 à 39 ans	102
40 à 44 ans	85
45 à 49 ans	86
50 à 54 ans	77
55 à 59 ans	74
60 à 64 ans	28
Total général	692

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Sexe

Sexe	Somme
Femme	588
Homme	104
Total général	692

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	275
B	337
C	80
Total général	692

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	27
Pers. Socio-Educatif	2
Pers. Soignant	627
Pers. Technique	32
Total général	692

140 agents ont effectué des interventions comptabilisant 14 978 heures d'intervention au cours de l'année 2022.
L'établissement n'est pas en mesure de compter le nombre d'interventions correspondant.

129 - Nombre d'agents en fonction au 31/12 exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail

A) Ventilations

1. Télétravail en raison de santé, d'âge ou de demande du médecin

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Catégorie hiérarchique

Deux agents travaillant en télétravail 3 jours par semaine. Un de catégorie A et l'autre de catégorie C.

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Tranche d'âge

Ces deux mêmes agents ont entre 35 et 39 ans.

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Filière

Un de ces agents exerce en tant que Personnel Soignant et l'autre en tant que Personnel Administratif.

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Sexe

L'un de ces agents est un Homme et l'autre une Femme.

2. Télétravail en vertu du décret de mise en œuvre

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Catégorie hiérarchique

Nombre de jours par semaine	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
1 jour	2	5	1	8
2 jours	1	0	3	4
3 jours	0	0	1	1
Total général	3	5	5	13

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Tranche d'âge

Nombre de jours par semaine	30 à 34	35 à 39	45 à 49	50 à 54	55 à 59	Somme
1 jour	3	2	0	2	1	8
2 jours	0	0	3	1	0	4
3 jours	0	0	0	1	0	1
Total général	3	2	3	4	1	13

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Filière

Nombre de jours par semaine	Pers. Administratif	Pers. Soignant	Pers. Technique	Somme
1 jour	2	1	5	8
2 jours	3	1	0	4
3 jours	1	0	0	1
Total général	6	2	5	13

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Sexe

Nombre de jours par semaine	Femme	Homme	Somme
1 jour	4	4	8
2 jours	3	1	4
3 jours	1	0	1
Total général	8	5	13

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Catégorie hiérarchique

Nombre de jours par semaine	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
Périodes exceptionnelles	4	20	8	32

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Tranche d'âge

Nombre de jours par semaine	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	Somme
Périodes exceptionnelles	2	1	4	7	5	5	5	3	32

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Filière

Nombre de jours par semaine	Pers. Administratif	Pers. Soignant	Pers. Technique	Somme
Périodes exceptionnelles	10	16	6	32

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Sexe

Nombre de jours par semaine	Femme	Homme	Somme
Périodes exceptionnelles	24	8	32

B) Croisements**1. Télétravail pour raison de santé, d'âge ou de demande du médecin**

Agent 1	Agent 2
Pers. Soignant	Pers. Technique
Catégorie A	Catégorie C
35 à 39 ans	35 à 39 ans
Femme	Homme
3 jours par semaine	3 jours par semaine

2. Télétravail en vertu du décret de mise en œuvre**Agents en télétravail, pour ce motif, 1 jour par semaine et par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	1	1	0	2
Pers. Soignant	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Technique	1	1	1	2	0	0	5
Total général	1	1	2	3	1	0	8

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
30 à 34 ans	0	0	0	2	1	0	3
35 à 39 ans	1	0	1	0	0	0	2
50 à 54 ans	0	0	1	1	0	0	2
55 à 59 ans	0	1	0	0	0	0	1
Total général	1	1	2	3	1	0	8

Agents en télétravail, pour ce motif, 2 jours par semaine et par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	3	0	3
Pers. Soignant	0	1	0	0	1
Total général	0	1	3	0	4

Agents en télétravail, pour ce motif, 2 jours par semaine et par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
45 à 49	0	1	2	0	3
50 à 54	0	0	1	0	1
Total général	0	1	3	0	4

Agents en télétravail, pour ce motif, 3 jours par semaine et par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe ET Tranche d'âge

1 agente du Pers. Administratif, de catégorie C, âgée entre 50 et 54 ans.

3. Télétravail en période de circonstances exceptionnelles

Agents en télétravail, pour ce motif, par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	1	3	0	5	1	10
Pers. Soignant	3	0	10	2	1	0	16
Pers. Technique	0	0	2	3	0	1	6
Total général	3	1	15	5	6	2	32

Agents en télétravail, pour ce motif, 2 jour par semaine et par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	0	0	0	1	1	0	2
30 à 34 ans	0	0	0	0	1	0	1
35 à 39 ans	1	0	1	0	1	1	4
40 à 44 ans	0	0	4	2	1	0	7
45 à 49 ans	1	0	3	0	0	1	5
50 à 54 ans	1	0	2	0	2	0	5
55 à 59 ans	0	1	3	1	0	0	5
60 à 64 ans	0	0	2	1	0	0	3
Total général	3	1	15	5	6	2	32

130 - Nombre de demandes de télétravail et de refus prononcés au cours de l'année

76

Au cours de l'année 2022, 47 demandes de télétravail ont été formulées "au fil de l'eau" et aucune n'a été refusée.

131 - Dans le cadre de l'horaire variable, nombre total d'heures écrêtées au cours de l'année.

Aucune heure écrêtée n'a été comptabilisée en 2022.

132 - Nombre d'agents en fonction au 31/12 ayant effectué des heures supplémentaires

A) Ventilations

*Aucune heure écrêtée ou annualisée n'a été décomptée dans l'établissement.

1. Heures Récupérées

Agents ayant récupéré des heures par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	346
B	387
C	225
Total général	958

Agents ayant récupéré des heures par Sexe

Sexe	Somme
Femme	795
Homme	163
Total général	958

Agents ayant récupéré des heures par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	92
Pers. Médico-Tech & Rééducation	62
Pers. Socio-Educatif	17
Pers. Soignant	698
Pers. Technique	89
Total général	958

Agents ayant récupéré des heures par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	5
20 à 24 ans	74
25 à 29 ans	109
30 à 34 ans	95
35 à 39 ans	124
40 à 44 ans	99
45 à 49 ans	134
50 à 54 ans	134
55 à 59 ans	128
60 à 64 ans	55
65 à 69 ans	1
Total général	958

2. Heures Rémunérées

Agents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	273
B	332
C	134
Total général	739

Agents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Sexe

Sexe	Somme
Homme	114
Femme	625
Total général	739

Filière	Somme
Pers. Administratif	26
Pers. Médico-Tech & Rééducation	17
Pers. Socio-Educatif	1
Pers. Soignant	649
Pers. Technique	46
Total général	739

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	5
20 à 24 ans	42
25 à 29 ans	80
30 à 34 ans	96
35 à 39 ans	122
40 à 44 ans	81
45 à 49 ans	94
50 à 54 ans	100
55 à 59 ans	83
60 à 64 ans	35
65 à 69 ans	1
Total général	739

B] Croisements

1. Heures Récupérées

Agents ayant récupéré des heures par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	1	2	30	1	53	5	92
Pers. Médico-Tech & Rééducation	49	8	4	1	0	0	62
Pers. Socio-Educatif	12	1	1	2	1	0	17
Pers. Soignant	234	34	304	25	78	23	698
Pers. Technique	3	2	6	13	19	46	89
Total général	299	47	345	42	151	74	958

Agents ayant récupéré des heures par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	2	1	1	1	5
20 à 24 ans	38	6	16	0	11	3	74
25 à 29 ans	52	6	33	5	11	2	109
30 à 34 ans	42	5	33	3	11	1	95
35 à 39 ans	42	3	54	6	12	7	124
40 à 44 ans	32	6	37	4	11	9	99
45 à 49 ans	41	8	43	6	18	18	134
50 à 54 ans	28	5	49	9	28	15	134
55 à 59 ans	18	7	62	5	24	12	128
60 à 64 ans	6	1	16	3	23	6	55
65 à 69 ans	0	0	0	0	1	0	1
Total général	299	47	345	42	151	74	958

Agents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	5	1	20	0	26
Pers. Médico-Tech & Rééducation	12	4	0	1	0	0	17
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Soignant	230	25	292	28	60	14	649
Pers. Technique	1	1	2	3	2	37	46
Total général	243	30	299	33	83	51	739

Agents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	3	1	1	0	5
20 à 24 ans	23	2	9	1	4	3	42
25 à 29 ans	41	7	20	6	5	1	80
30 à 34 ans	42	2	39	6	5	2	96
35 à 39 ans	43	4	58	1	10	6	122
40 à 44 ans	27	3	34	3	4	10	81
45 à 49 ans	28	7	38	2	7	12	94
50 à 54 ans	19	2	44	10	18	7	100
55 à 59 ans	16	2	40	2	15	8	83
60 à 64 ans	4	0	14	1	14	2	35
65 à 69 ans	0	1	0	0	0	0	1
Total général	243	30	299	33	83	51	739

*Aucune heure annualisée n'est décomptée dans l'établissement

A] Ventilations**1. Heures Récupérées****Heures supplémentaires effectuées par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	9 834
B	8 561
C	3 466
Total général	21 862

Heures supplémentaires effectuées par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	2 003
Pers. Médico-Tech & Rééducation	805
Pers. Socio-Educatif	255
Pers. Soignant	17 130
Pers. Technique	1 669
Total général	21 862

Heures supplémentaires effectuées par Sexe

Sexe	Somme
Femme	18 148
Homme	3 714
Total général	21 862

2. Heures rémunérées**Heures supplémentaires rémunérées par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	11 298
B	11 073
C	3 702
Total général	26 073

Heures supplémentaires rémunérées par Filière

Filière	Somme
Pers. Médico-Tech & Rééducation	814
Pers. Soignant	22 929
Pers. Technique	1 411
Pers. Administratif	750
Pers. Socio-Educatif	169
Total général	26 073

Heures supplémentaires rémunérées par Sexe

Sexe	Somme
Femme	22 317
Homme	3 756
Total général	26 073

Heures supplémentaires effectuées par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	114
20 à 24 ans	1 660
25 à 29 ans	2 624
30 à 34 ans	2 380
35 à 39 ans	3 120
40 à 44 ans	2 266
45 à 49 ans	2 500
50 à 54 ans	2 646
55 à 59 ans	2 657
60 à 64 ans	1 623
65 à 69 ans	272
Total général	21 862

Heures supplémentaires rémunérées par Catégorie hiérarchique

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	46
20 à 24 ans	1 003
25 à 29 ans	2 923
30 à 34 ans	3 037
35 à 39 ans	3 731
40 à 44 ans	2 586
45 à 49 ans	3 856
50 à 54 ans	3 691
55 à 59 ans	2 847
60 à 64 ans	2 284
65 à 69 ans	69
Total général	26 073

B] Croisements

1. Heures récupérées

Heures supplémentaires récupérées par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	43	1	985	32	894	49	2 003
Pers. Médico-Tech & Rééducation	608	79	114	4	0	0	805
Pers. Socio-Educatif	117	29	8	8	94	0	255
Pers. Soignant	7 830	1 104	6 285	604	749	558	17 130
Pers. Technique	22	3	144	378	256	867	1 669
Total général	8 620	1 215	7 535	1 026	1 993	1 473	21 862

Heures supplémentaires récupérées par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	42	45	15	11	114
20 à 24 ans	1 013	144	292	32	105	75	1 660
25 à 29 ans	1 508	146	688	202	75	5	2 624
30 à 34 ans	1 381	68	778	57	87	9	2 380
35 à 39 ans	1 350	45	1 290	100	223	112	3 120
40 à 44 ans	704	70	988	90	123	291	2 266
45 à 49 ans	875	334	594	67	294	335	2 500
50 à 54 ans	955	61	898	195	264	272	2 646
55 à 59 ans	403	301	1 139	191	497	126	2 657
60 à 64 ans	423	44	580	47	291	237	1 623
65 à 69 ans	6	3	246	0	17	0	272
Total général	8 620	1 215	7 535	1 026	1 993	1 473	21 862

2. Heures rémunérées

Heures supplémentaires rémunérées par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	98	163	490	0	750
Pers. Médico-Tech & Rééducation	235	73	249	256	0	0	814
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	0	132	37	169
Pers. Soignant	9 826	1 164	8 994	981	1 775	189	22 929
Pers. Technique	0	0	255	77	262	817	1 411
Total général	10 062	1 237	9 596	1 477	2 659	1 042	26 073

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	17	12	13	5	46
20 à 24 ans	619	24	187	38	93	41	1 003
25 à 29 ans	1 706	286	627	233	69	3	2 923
30 à 34 ans	1 381	133	1 079	321	108	16	3 037
35 à 39 ans	1 532	70	1 629	79	322	99	3 731
40 à 44 ans	1 116	114	910	234	98	114	2 586
45 à 49 ans	1 803	302	1 151	109	268	223	3 856
50 à 54 ans	775	144	1 868	307	513	85	3 691
55 à 59 ans	821	97	1 184	74	502	170	2 847
60 à 64 ans	309	0	944	70	674	287	2 284
65 à 69 ans	0	69	0	0	0	0	69
Total général	10 062	1 237	9 596	1 477	2 659	1 042	26 073

134 - Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre

A] Ventilations

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet selon le Statut d'emploi

Statut d'emploi	Temps Partiel										Temps Plein	Somme	
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique						
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%			100%
Apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Contractuel sur emploi non permanent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81	81
Contractuel sur emploi permanent	2	0	4	0	0	4	1	0	0	0	0	238	249
Fonctionnaire sur emploi permanent	1	2	28	4	3	49	32	1	4	3	3	1337	1464
Total général	3	2	32	4	3	53	33	1	4	3	3	1657	1796

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon le Statut d'emploi

Statut d'emploi	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	90%	
Contractuel sur emploi non permanent	1	0	0	0	1
Contractuel sur emploi permanent	3	0	2	0	5
Fonctionnaire sur emploi permanent	5	1	34	1	41
Total général	9	1	36	1	47

Catégorie hiérarchique	Temps Partiel										Temps Plein	Somme
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique					
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%		
A	1	1	14	1	0	22	7	0	1	1	523	571
B	1	0	12	2	3	30	15	0	2	1	661	727
C	1	1	6	1	0	1	11	1	1	1	474	498
Total général	3	2	32	4	3	53	33	1	4	3	1658	1796

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon la Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	90%	
A	3	0	15	0	18
B	4	0	19	1	24
C	2	1	2	0	5
Total général	9	1	36	1	47

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Temps partiel										Temps plein	Somme
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique					
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%		
15 à 19 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	12
20 à 24 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105	105
25 à 29 ans	1	0	0	0	0	5	1	0	0	0	166	173
30 à 34 ans	0	0	2	0	1	28	1	0	0	0	153	185
35 à 39 ans	0	0	4	0	1	14	2	1	1	0	190	213
40 à 44 ans	0	0	4	1	1	3	2	0	0	1	182	194
45 à 49 ans	0	1	9	0	0	2	5	0	0	2	243	262
50 à 54 ans	0	0	5	0	0	0	8	0	2	0	251	266
55 à 59 ans	1	0	7	2	0	1	11	0	1	0	237	260
60 à 64 ans	1	0	1	1	0	0	3	0	0	0	116	122
65 à 69 ans	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4
Total général	3	2	32	4	3	53	33	1	4	0	1658	1796

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet selon la Filière

Filière	Temps partiel										Temps plein	Somme
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique					
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%		
Pers. Administratif	0	1	5	1	0	1	2	1	1	0	154	166
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	0	6	0	0	3	4	0	0	0	83	96
Pers. Socio-Educatif	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	23	27
Pers. Soignant	2	1	17	1	3	45	22	0	3	3	1181	1278
Pers. Technique	1	0	2	1	0	3	5	0	0	0	217	229
Total général	3	2	32	4	3	53	33	1	4	3	1658	1796

Filière	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	90%	
Pers. Administratif	2	0	1	0	3
Pers. Médico-Tech & Rééducation	3	0	6	1	10
Pers. Socio-Educatif	1	0	0	0	1
Pers. Soignant	3	1	29	0	33
Total général	9	1	36	1	47

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon le Sexe

Sexe	Temps partiel											Temps plein	Somme
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique						
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%	100%		
Femme	2	2	32	3	3	50	29	1	4	3	1332	1461	
Homme	1	0	0	1	0	3	4	0	0	0	326	335	
Total général	3	2	32	4	3	53	33	1	4	3	1658	1796	

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon le Sexe

Sexe	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	90%	
Femme	8	1	35	1	45
Homme	1	0	1	0	2
Total général	9	1	36	1	47

B] Croisements**Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Autorisation" selon la Tranche d'âge ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe***

*100% des agents sont des Femmes

Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B			Catégorie C		Somme
	80%	50%	80%	90%	60%	80%	
30 à 34 ans	0	0	1	0	0	0	1
35 à 39 ans	0	0	1	0	0	1	2
40 à 44 ans	2	0	0	0	0	0	2
45 à 49 ans	3	0	2	0	0	1	6
50 à 54 ans	1	0	1	0	0	1	3
55 à 59 ans	2	1	1	0	0	0	4
60 à 64 ans	0	0	0	1	0	1	2
65 à 69 ans	0	0	0	0	1	0	1
Total général	8	1	6	1	1	4	21

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B				Catégorie C		Somme
	80%		50%		80%		80%		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	3	0	0	0	2	0	0	0	5
30 à 34 ans	11	1	1	0	14	1	1	0	29
35 à 39 ans	6	0	1	0	8	0	0	0	15
40 à 44 ans	0	0	1	0	2	1	0	0	4
45 à 49 ans	1	0	0	0	1	0	0	0	2
55 à 59 ans	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Total général	21	1	3	0	28	2	1	0	56

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Mi-temps thérapeutique" selon la Tranche d'âge ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	1	0	0	0	0	0	1
30 à 34 ans	0	0	1	0	0	0	1
35 à 39 ans	0	0	1	0	3	0	4
40 à 44 ans	1	0	1	0	1	0	3
45 à 49 ans	1	0	4	0	2	0	7
50 à 54 ans	1	0	4	1	3	1	10
55 à 59 ans	3	0	6	0	3	0	12
60 à 64 ans	1	1	0	0	0	1	3
Total général	8	1	17	1	12	2	41

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps plein selon la Tranche d'âge ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	4	1	2	5	12
20 à 24 ans	43	6	23	2	21	10	105
25 à 29 ans	72	9	53	10	19	3	166
30 à 34 ans	58	7	48	7	25	8	153
35 à 39 ans	59	9	75	7	27	13	190
40 à 44 ans	54	13	63	6	24	22	182
45 à 49 ans	66	15	84	11	32	35	243
50 à 54 ans	42	8	92	19	59	31	251
55 à 59 ans	29	9	102	11	58	28	237
60 à 64 ans	18	5	37	5	42	9	116
65 à 69 ans	0	1	0	1	1	0	3
Total général	441	82	581	80	310	164	1658

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	1	0	0	0	0	0	1
30 à 34 ans	4	0	0	0	0	0	4
35 à 39 ans	2	0	11	0	0	0	13
40 à 44 ans	5	0	3	0	0	1	9
45 à 49 ans	0	0	2	0	0	0	2
50 à 54 ans	4	0	1	1	2	0	8
55 à 59 ans	2	0	6	0	1	0	9
60 à 64 ans	0	0	0	0	1	0	1
Total général	18	0	23	1	4	1	47

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Autorisation" selon la Filière ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe*

* 100% des agents sont des Femmes

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	80%	50%	80%	90%	60%	80%	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	1	2
Pers. Médico-Tech & Rééducation	3	0	1	0	0	0	4
Pers. Socio-Educatif	2	0	0	0	0	0	2
Pers. Soignant	3	1	5	1	0	1	11
Pers. Technique	0	0	0	0	0	2	2
Total général	8	1	6	1	1	4	21

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Droit" selon la Filière ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B				Catégorie C		Somme
	80%		50%		80%		80%		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Médico-Tech & Rééducation	2	1	0	0	0	0	0	0	3
Pers. Socio-Educatif	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	18	0	3	0	24	2	1	0	48
Pers. Technique	0	0	0	0	3	0	0	0	3
Total général	21	1	3	0	28	2	1	0	56

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Mi-temps thérapeutique" selon la Filière ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	1	0	3	0	4
Pers. Médico-Tech & Rééducation	3	0	1	0	0	0	4
Pers. Soignant	5	1	15	1	6	0	28
Pers. Technique	0	0	0	0	3	2	5
Total général	8	1	17	1	12	2	41

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	7	3	52	1	84	7	154
Pers. Médico-Tech & Rééducation	64	13	3	3	0	0	83
Pers. Socio-Educatif	13	3	3	4	0	0	23
Pers. Soignant	352	56	516	51	174	32	1181
Pers. Technique	5	7	7	21	52	125	217
Total général	441	82	581	80	310	164	1658

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon la Filière ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	1	0	1	1	3
Pers. Médico-Tech & Rééducation	8	0	2	0	0	0	10
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Soignant	10	0	19	1	3	0	33
Total général	18	0	23	1	4	1	47

*Toutes les demandes de temps partiel ont été acceptées

A] Ventilations

Demandes de temps partiel par Motif

Motif	Somme
Droit	52
Raisons personnelles	73
Suite de droit	7
Suite raisons personnelles	3
Soigner enfant infirme	2
Total général	137

Demandes de temps partiel par Type de saisine

Toutes les demandes ont été effectués par courrier.

Demandes de temps partiel par Statut d'emploi

Uniquement des fonctionnaires sur emploi permanent sont concernés.

Demandes de temps partiel par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	55
B	70
C	2
Total général	137

Demandes de temps partiel par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 29 ans	8
30 à 34 ans	30
35 à 39 ans	32
40 à 44 ans	21
45 à 49 ans	12
50 à 54 ans	13
55 à 59 ans	17
60 à 64 ans	3
65 à 69 ans	1
Total général	137

Demandes de temps partiel par Sexe

Sexe	Somme
Femme	133
Homme	4
Total général	137

B] Croisement

Demandes de temps partiel par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	5	0	3	0	0	0	8
30 à 34 ans	14	0	14	1	1	0	30
35 à 39 ans	10	0	21	0	1	0	32
40 à 44 ans	10	0	9	1	1	0	21
45 à 49 ans	5	0	6	0	1	0	12
50 à 54 ans	5	0	4	1	3	0	13
55 à 59 ans	6	0	9	0	1	1	17
60 à 64 ans	0	0	1	0	2	0	3
65 à 69 ans	0	0	0	0	1	0	1
Total général	55	0	67	3	11	1	137

136 - Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical

Motif médical : maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle, maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions.

Motif non médical : hors absence pour formation et participation à des congrès, colloques, et hors autorisations d'absences (syndicales, enfant malade, etc.), maternité, paternité, adoption.

Le taux d'absentéisme, du personnel non médical, pour motif médical est de 10,46 % et celui pour motif non médical est de 0,91%.

137 - Nombre de jours de congés**A] Pris au cours de l'année (en jours)**

Congés annuels	Jours Fériés	Congés hors saison	RTT	Samedi/Dimanche	Congés de fractionnement	Somme
38 723	12 668	521	12 476	2 069	115	66 572

B] Non pris au cours de l'année (en jours)

Congés annuels	Jours fériés	Congés hors saison	RTT	Samedi/Dimanche	Congés de fractionnement	Somme
5 782	941	2 427	4 932	860	656	15 598

138 - Nombre d'autres jours de congés accordés au cours de l'année à l'ensemble du personnel au sein d'un même établissement

Aucun jour de congé n'a été accordé au cours de l'année à l'ensemble du personnel de l'établissement.

139 - Nombre de jours donnés au cours de l'année

Aucun jour de congé n'a été donné au cours de l'année 2022.

140 - Nombre de jours reçus au cours de l'année

Aucun jour de congé n'a été reçu au cours de l'année 2022.

141 - Nombre total de comptes epargne-temps ouverts au 31/12**A] Ventilations****1. CET ouverts au 31/12****CET ouverts au 31/12 par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	319
B	335
C	139
Total général	793

CET ouverts au 31/12 par Sexe

Sexe	Somme
Femme	662
Homme	131
Total général	793

CET ouverts au 31/12 par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	12
25 à 29 ans	42
30 à 34 ans	82
35 à 39 ans	92
40 à 44 ans	87
45 à 49 ans	112
50 à 54 ans	139
55 à 59 ans	158
60 à 64 ans	67
65 à 69 ans	2
Total général	793

CET ouverts au cours de l'année par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	53
B	70
C	19
Total général	142

CET ouverts au cours de l'année par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	11
25 à 29 ans	29
30 à 34 ans	23
35 à 39 ans	24
40 à 44 ans	10
45 à 49 ans	14
50 à 54 ans	14
55 à 59 ans	13
60 à 64 ans	4
Total général	142

CET ouverts au cours de l'année par Sexe

Sexe	Somme
Femme	123
Homme	19
Total général	142

B] CroisementsCET ouverts au 31/12 par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	8	0	3	0	0	1	12
25 à 29 ans	23	2	12	2	3	0	42
30 à 34 ans	39	6	27	2	6	2	82
35 à 39 ans	33	5	43	2	5	4	92
40 à 44 ans	39	6	28	4	6	4	87
45 à 49 ans	41	6	47	4	7	7	112
50 à 54 ans	36	9	55	10	18	11	139
55 à 59 ans	36	7	69	6	24	16	158
60 à 64 ans	16	5	19	2	19	6	67
65 à 69 ans	0	2	0	0	0	0	2
Total général	271	48	303	32	88	51	793

CET ouverts au cours de l'année par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	7	0	3	0	0	1	11
25 à 29 ans	15	1	10	2	1	0	29
30 à 34 ans	8	2	10	1	2	0	23
35 à 39 ans	6	3	11	0	3	1	24
40 à 44 ans	1	0	8	0	0	1	10
45 à 49 ans	4	0	7	1	1	1	14
50 à 54 ans	2	1	8	1	1	1	14
55 à 59 ans	2	0	8	0	1	2	13
60 à 64 ans	1	0	0	0	3	0	4
Total général	46	7	65	5	12	7	142

A] Ventilations**Agents ayant déposé des jours sur leur CET par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	141
B	163
C	44
Total général	348

Agents ayant déposé des jours sur leur CET par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	10
25 à 29 ans	33
30 à 34 ans	47
35 à 39 ans	44
40 à 44 ans	30
45 à 49 ans	41
50 à 54 ans	47
55 à 59 ans	67
60 à 64 ans	28
65 à 69 ans	1
Total général	348

Agents ayant déposé des jours sur leur CET par Sexe

Sexe	Somme
Femme	294
Homme	54
Total général	348

B] Croisement**Agents ayant déposé des jours sur leur CET par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	7	0	2	0	0	1	10
25 à 29 ans	18	2	11	1	1	0	33
30 à 34 ans	17	4	21	1	4	0	47
35 à 39 ans	16	4	16	2	4	2	44
40 à 44 ans	11	3	11	2	2	1	30
45 à 49 ans	11	3	21	1	4	1	41
50 à 54 ans	9	3	25	3	5	2	47
55 à 59 ans	19	2	32	4	3	7	67
60 à 64 ans	9	2	9	1	6	1	28
65 à 69 ans	0	1	0	0	0	0	1
Total général	117	24	148	15	29	15	348

A] Ventilations**1. Jours stockés CET au 31/12****Jours stockés CET au 31/12 par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	5 174
B	4 548
C	1 521
Total général	11 243

Jours stockés CET au 31/12 par Sexe

Sexe	Somme
Femme	9 094
Homme	2 149
Total général	11 243

Jours stockés CET au 31/12 par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	79
25 à 29 ans	353
30 à 34 ans	916
35 à 39 ans	1 102
40 à 44 ans	1 150
45 à 49 ans	1 566
50 à 54 ans	2 058
55 à 59 ans	2 882
60 à 64 ans	1 097
65 à 69 ans	40
Total général	11 243

2. Jours versés CET au cours de l'année**Jours versés CET au cours de l'année par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1 462
B	1 418
C	409
Total général	3 289

Jours versés CET au cours de l'année par Sexe

Sexe	Somme
Femme	2 618
Homme	671
Total général	3 289

Jours versés CET au cours de l'année par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	85
25 à 29 ans	251
30 à 34 ans	406
35 à 39 ans	380
40 à 44 ans	301
45 à 49 ans	435
50 à 54 ans	441
55 à 59 ans	638
60 à 64 ans	303
65 à 69 ans	49
Total général	3 289

Jours stockés CET au 31/12 par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	54	0	21	0	0	4	79
25 à 29 ans	228	17	90	6	12	0	353
30 à 34 ans	491	70	256	35	57	7	916
35 à 39 ans	479	43	404	73	46	57	1 102
40 à 44 ans	492	111	336	129	35	47	1 150
45 à 49 ans	601	115	583	56	102	109	1 566
50 à 54 ans	664	173	719	131	206	165	2 058
55 à 59 ans	1 010	144	1 083	180	214	251	2 882
60 à 64 ans	387	55	386	60	138	71	1 097
65 à 69 ans	0	40	0	0	0	0	40
Total général	4 406	768	3 878	670	810	711	11 243

Jours versés CET au cours de l'année par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	55	0	26	0	0	4	85
25 à 29 ans	155	15	74	1	6	0	251
30 à 34 ans	176	33	158	14	25	0	406
35 à 39 ans	120	66	100	13	51	30	380
40 à 44 ans	99	72	84	31	6	9	301
45 à 49 ans	78	42	242	17	47	9	435
50 à 54 ans	101	30	217	28	59	6	441
55 à 59 ans	214	21	225	71	49	58	638
60 à 64 ans	121	15	98	19	32	18	303
65 à 69 ans	0	49	0	0	0	0	49
Total général	1 119	343	1 224	194	275	134	3 289

A] Ventilations

Il n'est pas possible d'identifier le type de consommation au cours de l'année.

Jours CET consommés par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	361
B	604
C	80
Total général	1 045

Jours CET consommés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	882
Homme	163
Total général	1 045

Jours CET consommés par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 29 ans	23
30 à 34 ans	106
35 à 39 ans	22
40 à 44 ans	24
45 à 49 ans	37
50 à 54 ans	17
55 à 59 ans	12
60 à 64 ans	800
65 à 69 ans	4
Total général	1 045

B] Croisement**Jours CET consommés par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	17	0	2	0	4	0	23
30 à 34 ans	67	0	39	0	0	0	106
35 à 39 ans	2	15	5	0	0	0	22
40 à 44 ans	3	0	15	0	6	0	24
45 à 49 ans	18	0	19	0	0	0	37
50 à 54 ans	8	0	8	0	1	0	17
55 à 59 ans	4	0	8	0	0	0	12
60 à 64 ans	188	39	438	70	30	35	800
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	4	4
Total général	307	54	534	70	41	39	1 045

A] Ventilations

1. Motif : Maternité

Absence "Maternité" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	22
B	28
C	6
Total général	56

Absence maternité par Sexe

Ce motif ne concerne que des Femmes.

2. Motif : Paternité ou accueil de l'enfant

Absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	3
B	2
C	4
Total général	9

Absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1
Homme	8
Total général	9

3. Motif : Enfant malade

Absence "Enfant malade" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	86
B	99
C	63
Total général	248

Absence "Enfant malade" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	218
Homme	30
Total général	248

Absence maternité par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	1
25 à 29 ans	15
30 à 34 ans	29
35 à 39 ans	8
40 à 44 ans	2
45 à 49 ans	1
Total général	56

Absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
30 à 34 ans	3
35 à 39 ans	4
45 à 49 ans	1
50 à 54 ans	1
Total général	9

Absence "Enfant malade" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 29 ans	18
30 à 34 ans	58
35 à 39 ans	66
40 à 44 ans	46
45 à 49 ans	47
50 à 54 ans	11
55 à 59 ans	1
60 à 64 ans	1
Total général	248

Absence "Autorisation d'absence" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	77
B	82
C	64
Total général	223

Absence "Autorisation d'absence" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	181
Homme	42
Total général	223

Absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	8
25 à 29 ans	24
30 à 34 ans	30
35 à 39 ans	29
40 à 44 ans	24
45 à 49 ans	24
50 à 54 ans	34
55 à 59 ans	31
60 à 64 ans	19
Total général	223

B] Croisements**Absence "Maternité" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Tranche d'âge	Femme			Somme
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
20 à 24 ans	0	1	0	1
25 à 29 ans	9	3	3	15
30 à 34 ans	10	16	3	29
35 à 39 ans	3	5	0	8
40 à 44 ans	0	2	0	2
45 à 49 ans	0	1	0	1
Total général	22	28	6	56

Absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
30 à 34 ans	0	2	1	0	0	0	3
35 à 39 ans	0	1	0	0	0	3	4
45 à 49 ans	0	0	0	0	0	1	1
50 à 54 ans	0	0	0	1	0	0	1
Total général	0	3	1	1	0	4	9

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	3	0	9	0	4	2	18
30 à 34 ans	23	1	25	1	7	1	58
35 à 39 ans	21	1	28	1	13	2	66
40 à 44 ans	20	2	18	0	4	2	46
45 à 49 ans	9	3	12	1	14	8	47
50 à 54 ans	3	0	2	1	1	4	11
55 à 59 ans	0	0	1	0	0	0	1
60 à 64 ans	0	0	0	0	1	0	1
Total général	79	7	95	4	44	19	248

Absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	1	0	2	0	4	1	8
25 à 29 ans	15	1	4	0	4	0	24
30 à 34 ans	13	3	11	1	2	0	30
35 à 39 ans	8	1	6	2	8	4	29
40 à 44 ans	11	1	7	0	2	3	24
45 à 49 ans	2	2	8	1	8	3	24
50 à 54 ans	8	2	10	3	5	6	34
55 à 59 ans	4	0	17	2	6	2	31
60 à 64 ans	4	1	7	1	4	2	19
Total général	66	11	72	10	43	21	223

A] Ventilations**1. Motif : Maternité****Journées d'absence "Maternité" par Catégorie Hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1 575
B	2 228
C	351
Total général	4 154

Journées d'absence "Maternité" par Sexe

Ce motif ne concerne que des Femmes.

2. Motif : Paternité**Journées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Catégorie Hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	34
B	39
C	78
Total général	150

Journées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	20
Homme	130
Total général	150

3. Motif : Enfant malade**Journées d'absence "Enfant malade" par Catégorie Hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	294
B	255
C	193
Total général	743

Journées d'absence "Enfant malade" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	652
Homme	90
Total général	743

Journées d'absence "Maternité" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	109
25 à 29 ans	1 041
30 à 34 ans	2 195
35 à 39 ans	734
40 à 44 ans	60
45 à 49 ans	15
Total général	4 154

Journées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
30 à 34 ans	36
35 à 39 ans	79
45 à 49 ans	17
50 à 54 ans	18
Total général	150

Journées d'absence "Enfant malade" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 29 ans	49
30 à 34 ans	187
35 à 39 ans	189
40 à 44 ans	138
45 à 49 ans	147
50 à 54 ans	28
55 à 59 ans	1
60 à 64 ans	3
Total général	743

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	230
B	162
C	131
Total général	523

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
20 à 24 ans	15
25 à 29 ans	84
30 à 34 ans	82
35 à 39 ans	55
40 à 44 ans	65
45 à 49 ans	52
50 à 54 ans	66
55 à 59 ans	67
60 à 64 ans	37
Total général	523

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	425
Homme	98
Total général	523

B] CroisementsJournées d'absence "Maternité" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	109	0	0	0	109
25 à 29 ans	606	0	315	0	119	0	1 041
30 à 34 ans	780	0	1 184	0	231	0	2 195
35 à 39 ans	189	0	545	0	0	0	734
40 à 44 ans	0	0	60	0	0	0	60
45 à 49 ans	0	0	15	0	0	0	15
50 à 54 ans	0	0	0	0	0	0	0
55 à 59 ans	0	0	0	0	0	0	0
60 à 64 ans	0	0	0	0	0	0	0
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	0	0
Total général	1 575	0	2 228	0	351	0	4 154

Journées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	0	0	0	0	0
25 à 29 ans	0	0	0	0	0	0	0
30 à 34 ans	0	16	20	0	0	0	36
35 à 39 ans	0	19	0	0	0	60	79
40 à 44 ans	0	0	0	0	0	0	0
45 à 49 ans	0	0	0	0	0	17	17
50 à 54 ans	0	0	0	18	0	0	18
55 à 59 ans	0	0	0	0	0	0	0
60 à 64 ans	0	0	0	0	0	0	0
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	0	0
Total général	0	34	20	18	0	78	150

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	0	0	0	0	0
25 à 29 ans	6	0	24	0	15	3	49
30 à 34 ans	79	9	74	3	19	4	187
35 à 39 ans	77	1	66	1	35	8	189
40 à 44 ans	69	8	40	0	13	9	138
45 à 49 ans	33	8	37	1	47	21	147
50 à 54 ans	5	0	3	5	4	11	28
55 à 59 ans	0	0	1	0	0	0	1
60 à 64 ans	0	0	0	0	3	0	3
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	0	0
Total général	269	25	246	9	137	56	743

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	5	0	2	0	7	1	15
25 à 29 ans	60	2	13	0	8	0	84
30 à 34 ans	28	11	30	4	9	0	82
35 à 39 ans	19	3	12	2	5	14	55
40 à 44 ans	32	1	16	0	9	7	65
45 à 49 ans	5	6	12	3	20	5	52
50 à 54 ans	16	3	16	6	9	15	66
55 à 59 ans	26	0	26	2	11	2	67
60 à 64 ans	8	3	15	1	5	5	37
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	0	0
Total général	200	30	143	19	82	49	523

147 - Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois ayant débuté au cours de l'année par motif, dont ayant donné lieu à un entretien réalisé avant le départ en congé

Aucun congé d'une durée égale ou supérieure à six mois n'a été accordé en 2022.

148 - Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois terminés au cours de l'année par motif, dont ayant donné lieu à un entretien réalisé au retour du congé.

Aucun congé d'une durée égale ou supérieure à six mois n'a été accordé ou s'est terminé en 2022.

149 - Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent parti en congé parental au cours de l'année.

Aucune action n'est menée dans l'établissement pour accompagner les agents partis en congé parental.

A) Ventilations

Agents absents au moins un jour pour raison de santé par Catégorie hiérarchique

*Les agents peuvent avoir été absents plusieurs fois ou pour des motifs différents

Catégorie hiérarchique	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Apprentis	0	0	1	1
A	19	21	399	421
B	64	42	541	595
C	36	29	346	381
Total général	117	92	1279	1387

Agents absents au moins un jour pour raison de santé par Tranche d'âge

Tranche d'âge	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
15 à 19 ans	0	0	10	10
20 à 24 ans	7	0	84	88
25 à 29 ans	8	1	137	138
30 à 34 ans	4	1	159	160
35 à 39 ans	13	5	176	183
40 à 44 ans	12	8	127	137
45 à 49 ans	22	14	181	198
50 à 54 ans	17	18	164	186
55 à 59 ans	23	25	165	192
60 à 64 ans	10	19	72	90
65 à 69 ans	1	1	4	5
Total général	117	92	1279	1387

Agents absents au moins un jour pour raison de santé par Filière

Filière	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Pers. Administratif	6	5	112	117
Pers. Médico-Tech & Rééducation	5	4	69	73
Pers. Socio-Educatif	4	3	26	29
Pers. Soignant	86	69	935	1016
Pers. Technique	16	11	137	152
Total général	117	92	1279	1387

Agents absent au moins un jour pour raison de santé par Sexe

Sexe	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Femme	93	78	1079	1167
Homme	24	14	200	220
Total général	117	92	1279	1387

Agents absents au moins un jour pour raison de santé "AT/MP" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	2	0	3	1	6
Pers. Médico-Tech & Rééducation	5	0	2	0	0	0	5
Pers. Socio-Educatif	1	0	0	0	2	1	4
Pers. Soignant	11	2	51	9	12	1	86
Pers. Technique	0	0	0	0	6	10	16
Total général	17	2	55	9	23	13	117

Agents absents au moins un jour pour raison de santé "CLM/CLD" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	1	0	1	0	3	0	5
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	0	3	1	0	0	4
Pers. Socio-Educatif	2	0	0	0	0	1	3
Pers. Soignant	16	2	34	2	15	0	69
Pers. Technique	0	0	0	1	3	7	11
Total général	19	2	38	4	21	8	92

Agents absents au moins un jour pour raison de santé "Maladie" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Apprentis		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	2	1	41	0	64	4	112
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0	0	50	10	12	2	0	0	69
Pers. Socio-Educatif	0	0	14	3	3	1	4	1	26
Pers. Soignant	0	0	282	32	436	32	131	25	935
Pers. Technique	0	1	4	1	6	8	38	79	137
Total général	0	1	352	47	498	43	237	109	1279

A) Ventilations

Journées d'absence pour raison de santé par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
A	1 746	4 874	9 770	16 390
B	5 626	11 079	14 933	31 638
C	2 606	8 585	9 203	20 394
Apprentis	0	0	7	7
Total général	9 978	24 538	33 913	68 429

Journées d'absence pour raison de santé par Tranche d'âge

Tranche d'âge	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
15 à 19 ans	0	0	127	127
20 à 24 ans	329	0	1 220	1 549
25 à 29 ans	298	349	3 489	4 136
30 à 34 ans	302	59	5 615	5 976
35 à 39 ans	1 467	1 004	3 856	6 327
40 à 44 ans	533	1 788	2 426	4 747
45 à 49 ans	1 591	3 668	4 594	9 853
50 à 54 ans	2 182	4 791	3 887	10 860
55 à 59 ans	2 299	7 466	5 752	15 517
60 à 64 ans	882	5 184	2 846	8 912
65 à 69 ans	95	229	101	425
Total général	9 978	24 538	33 913	68 429

Journées d'absence pour raison de santé par Filière

Filière	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Pers. Administratif	632	1 551	2 632	4 815
Pers. Médico-Tech & Rééducation	601	1 378	2 037	4 016
Pers. Socio-Educatif	115	967	486	1 568
Pers. Soignant	7 785	17 024	25 422	50 231
Pers. Technique	845	3 618	3 336	7 799
Total général	9 978	24 538	33 913	68 429

Journées d'absence pour raison de santé par Sexe

Sexe	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Femme	7 635	19 945	29 722	57 302
Homme	2 343	4 593	4 191	11 127
Total général	9 978	24 538	33 913	68 429

Journées d'absence pour raison de santé "AT/MP" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
20 à 24 ans	0	0	296	31	0	2	329
25 à 29 ans	90	0	176	24	8	0	298
30 à 34 ans	100	0	202	0	0	0	302
35 à 39 ans	660	0	613	0	194	0	1 467
40 à 44 ans	47	0	365	5	116	0	533
45 à 49 ans	103	0	486	0	859	143	1 591
50 à 54 ans	171	22	970	435	159	425	2 182
55 à 59 ans	0	0	1 149	596	277	277	2 299
60 à 64 ans	265	288	278	0	51	0	882
65 à 69 ans	0	0	0	0	0	95	95
Total général	1 436	310	4 535	1 091	1 664	942	9 978

Journées d'absence pour raison de santé "CLM/CLD" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	0	0	0	349	0	0	349
30 à 34 ans	0	0	59	0	0	0	59
35 à 39 ans	70	0	934	0	0	0	1 004
40 à 44 ans	820	0	709	0	259	0	1 788
45 à 49 ans	855	120	2 256	365	72	0	3 668
50 à 54 ans	617	0	1 651	339	1 454	730	4 791
55 à 59 ans	818	0	2 445	0	2 837	1 366	7 466
60 à 64 ans	1 209	365	1 743	0	1 137	730	5 184
65 à 69 ans	0	0	0	229	0	0	229
Total général	4 389	485	9 797	1 282	5 759	2 826	24 538

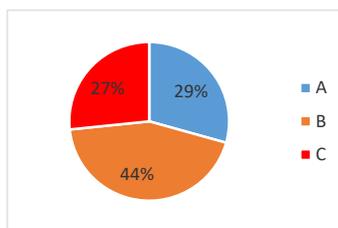
Journées d'absence pour raison de santé "Maladie" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Apprentis		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	20	0	97	10	0	0	127
20 à 24 ans	396	32	345	0	352	88	0	7	1 220
25 à 29 ans	1 417	143	1 500	52	364	13	0	0	3 489
30 à 34 ans	2 857	160	1 800	47	628	123	0	0	5 615
35 à 39 ans	943	119	1 909	100	658	127	0	0	3 856
40 à 44 ans	547	98	1 117	36	313	315	0	0	2 426
45 à 49 ans	899	284	2 240	138	661	372	0	0	4 594
50 à 54 ans	559	24	1 692	126	1 183	303	0	0	3 887
55 à 59 ans	923	13	2 270	748	1 491	307	0	0	5 752
60 à 64 ans	230	67	748	7	1 546	248	0	0	2 846
65 à 69 ans	13	46	0	38	4	0	0	0	101
Total général	8 784	986	13 641	1 292	7 297	1 906	0	7	33 913

A] Ventilations

Jours de carence par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	216
B	324
C	196
Total général	736

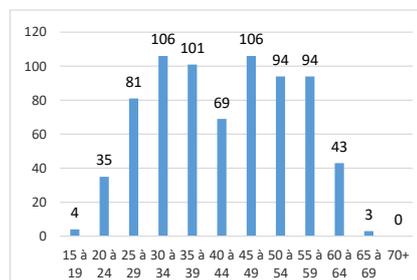
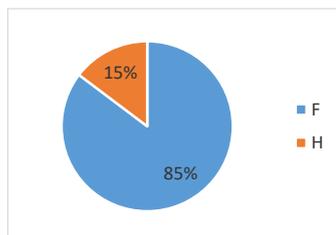


Jours de carence par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
15 à 19 ans	4
20 à 24 ans	35
25 à 29 ans	81
30 à 34 ans	106
35 à 39 ans	101
40 à 44 ans	69
45 à 49 ans	106
50 à 54 ans	94
55 à 59 ans	94
60 à 64 ans	43
65 à 69 ans	3
Total général	736

Jours de carence par Sexe

Sexe	Somme
Femme	628
Homme	108
Total général	736



B] Croisement

Jours de carence par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
15 à 19 ans	0	0	1	0	1	2	4
20 à 24 ans	12	0	10	0	10	3	35
25 à 29 ans	34	3	32	2	9	1	81
30 à 34 ans	40	5	37	3	18	3	106
35 à 39 ans	29	5	50	3	10	4	101
40 à 44 ans	21	3	28	2	8	7	69
45 à 49 ans	23	5	43	6	15	14	106
50 à 54 ans	13	2	37	4	27	11	94
55 à 59 ans	13	1	45	6	23	6	94
60 à 64 ans	3	2	14	0	21	3	43
65 à 69 ans	1	1	0	1	0	0	3
Total général	189	27	297	27	142	54	736

153 - Montant total des sommes brutes retenues au titre des jours de carence

Le montant de ces jours de carence survenue suite à des absences au cours de l'année est de 85 615 euros.

8) Action sociale

154 - Montant de la dépense consacrée à l'action sociale
155 - Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales

	2020	2021	2022	Variation 2022 / 2021	
Effectif déclaré	1 684	1 874	1 842	-2 %	↘
Nombre d'agents en activité ayant perçu au moins une prestation ou action du C.G.O.S	867	837	1 147	37 %	↗
Taux d'impact**	51 %	45 %	62 %	17 pts	↗
Contributions versées au CGOS (dont CESU)	757 659 €	925 535 €	955 827 €	3 %	↗
Contributions redistribuées sous forme de prestations ou actions	661 411 €	648 204 €	932 394 €	44 %	↗
Taux de redistribution des contributions	87 %	70 %	98 %	28 pts	↗

Prestations et actions	Montants versés par le C.G.O.S	Nombre d'agents servis
ENFANTS	235 038 €	601
Centre de loisirs et périscolaire	20 527 €	106
CESU Garde d'enfants	39 850 €	97
Etudes-éducation-formation	158 056 €	465
Naissance-Adoption	7 165 €	43
Prestation exceptionnelle Garde d'enfants Covid	9 440 €	79
LOISIRS ET VACANCES	227 023 €	855
Activités culturelles et de loisirs	2 770 €	6
Billetterie et loisirs	11 297 €	436
Chèques culture	16 450 €	165
Chèques-vacances	27 800 €	138
Offres vacances	59 022 €	204
Prestations Vacances	70 588 €	411
Sport-loisirs-culture	39 095 €	367
AVANTAGES	0 €	52
Offres Avantages Conso et Services+	0 €	52
PROTECTION	368 137 €	208
Aide sociale aux agents en situation de maladie	325 259 €	164
Aides exceptionnelles (difficultés)	19 637 €	13
Congés de présence parentale et de solidarité familiale		
Décès	8 421 €	8
Enfant en situation de handicap	14 451 €	19
Renseignement juridique	368 €	12
RETRAITE	102 196 €	60
Départ à la retraite	99 496 €	60
Prestation annuelle retraités	2 700 €	

Total : 932 394€ versé par le CGOS et 1 147 agents servis.

Le montant de la dépense consacrée à l'action sociale est de 955 827€ pour l'année 2022.

1 147 agents ont pu bénéficier de différentes prestations sociales, de la part du CGOS en 2022, répertoriées et classées selon plusieurs thèmes dans le tableau ci-dessus :

- Prestations liés aux enfants ;
- Aux loisirs et vacances ;
- À des offres avantageuses ;
- À la protection sociale ;
- À la retraite.

Cependant il est impossible d'analyser le profil des agents bénéficiaires puisque ces données sont anonymes.

156 - Montant de la dépense des crèches collectives

L'établissement ne dispose pas de crèche collective.

157 - Montant de la dépense par agent du service de restauration en effectif physique au 31/12

Le montant total de la dépense du service restauration est de 1 792 103,80€

Si l'on rapporte ce montant par agent du service restauration correspondant à 44 ETPR, on obtient alors un montant de 40 729,63€ de dépense par agent du service restauration

9) Dialogue social

Représentants du personnel par type d'instance et par Fonction

Type d'instance	Suppléant	Titulaire	Somme
CAP n°2	4	4	8
CAP n°4	2	2	4
CAP n°5	4	4	8
CAP n°6	2	2	4
CAP n°7	2	2	4
CAP n°8	2	2	4
CAP n°9	2	2	4
CAP n°10	1	1	2
CHSCT M	9	9	18
CTE M	12	12	24
CHSCT Néris	3	3	6
CTE Néris	6	6	12
Total général	49	49	98

Représentants du personnel par type d'instance et par Organisation syndicale

Type d'instance	CGT	FO	Somme
CAP n°2	2	6	8
CAP n°4	0	4	4
CAP n°5	2	6	8
CAP n°6	0	4	4
CAP n°7	2	2	4
CAP n°8	2	2	4
CAP n°9	2	2	4
CAP n°10	2	0	2
CHSCT M	6	12	18
CTE M	8	16	24
CHSCT Néris	4	2	6
CTE Néris	6	6	12
Total général	36	62	98

Représentants du personnel par type d'instance et par Sexe

Type d'instance	Femme	Homme	Somme
CAP n°2	6	2	8
CAP n°4	1	3	4
CAP n°5	7	1	8
CAP n°6	4	0	4
CAP n°7	1	3	4
CAP n°8	2	2	4
CAP n°9	4	0	4
CAP n°10	2	0	2
CHSCT M	7	11	18
CTE M	17	7	24
CHSCT Néris	3	3	6
CTE Néris	9	3	12
Total général	63	35	98

159 - Nombre de réunions des instances au cours de l'année

Il y a eu 6 réunions du CTE et 4 réunions du CHSCT en 2022.

De plus, il y a eu 2 visites du CHSCT et 1 de la Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT).

160 - Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation

16 journées d'absence pour siéger dans une instance de concertation ont été accordées au cours de l'année 2022.

161 - Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation collective

1 journée d'autorisation d'absence a été accordée pour participer à ce type de réunion.

162 - Nombre de jours d'autorisations d'absence accordées pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat

12 journées d'autorisation d'absence ont été accordées pour participer à ce type de réunion.

163 - Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical

Contingent d'heure global de crédit temps syndical 2022 :

8869 heures : Crédit global temps syndical à compter du 01/01/2019 suite aux élections professionnelles du 6/12/2018, dont 1467 heures issues du CHNB suite à la fusion-absorption.

164 - Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé

Nombre d'agent bénéficiant en 2022 du crédit global d'heure par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	0,0	0,0	0,0
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0,6	0,0	0,6
Pers. Socio-Educatif	1,0	0,0	1,0
Pers. Soignant	4,2	0,5	4,7
Pers. Technique	0,0	0,0	0,0
Total général	5,8	0,5	6,3

Volume de crédits de temps syndical (ASA) FO par Filière et Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	0,0	0,0	0,0
Pers. Médico-Tech & Rééducation	0,0	4,0	4,0
Pers. Soignant	337,6	378,8	716,5
Pers. Technique	46,1	284,8	330,9
Total général	383,7	667,7	1 051,4

Volume de crédits de temps syndical (ASA) CGT par Filière et Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	500,9	0,0	500,9
Pers. Médico-Tech & Rééducation	2,5	0,0	2,5
Pers. Socio-Educatif	237,2	0,0	237,2
Pers. Soignant	798,5	156,5	955,0
Pers. Technique	0,0	221,8	221,8
Total général	1 539,1	378,3	1 917,4

165 - Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales

109

Les surfaces des locaux syndicaux mis à leur disposition :

- CGT 52 m²
- FO 62 m²

166 - Nombre de négociations engagées au cours de l'année, dont nombre de négociations engagées à la suite d'une initiative des organisations syndicales

Il y a eu deux négociations au cours de l'année :

Un avenant concernant les lignes directrices de gestion et une négociation concernant le SEGUR médico-social.

167 - Nombre de demandes formulées par les organisations syndicales visant à ouvrir une négociation collective

Aucune demande n'a été formulée par les organisations syndicales dans le but d'ouvrir une négociation collective.

168 - Nombre d'accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année

Un accord a été conclu et signé : Le Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail.

169 - Nombre de recours examinés en réunion de CAP locales et de CCP départementales au cours de l'année

Au cours de l'année 2022, deux recours d'évaluation ont eu lieu, en réunion de CAP locales, concernant deux agents. Ces recours ont été formés suite à la demande des agents.

170 - Nombre de jours non travaillés au cours de l'année pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou correspondant à un mot d'ordre local

Les agents posent de préférence des heures que des journées et sont souvent assignés.

Ainsi on distingue, 493 heures non travaillées pour faits de grève d'ordre national ou local correspondant à 70 jours sur l'année 2022.

10) Discipline

Il y a eu au total 6 sanctions au cours de l'année concernant, dans tous les cas, des fonctionnaires sur emploi permanent.

Parmi ces dernières, un avertissement concernant une Femme âgée entre 40 et 44 ans de catégorie C en raison de son comportement professionnel.

Les 5 autres sanctions sont des blâmes :

Nature de la sanction	Femme	Homme	Somme
Canular	0	1	1
Comportement professionnel	1	1	2
Publication Facebook	1	1	2
Total général	2	3	5

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 29 ans	0	1	0	0	1
40 à 44 ans	1	0	1	1	3
50 à 54 ans	0	0	0	1	1
60 à 64 ans	0	0	1	0	1
Total général	1	1	2	2	6



Rapport Social Unique 2022

II – Personnel Médical

1) Emploi

EMPLOI - Année 2022

111

<i>Personnels médicaux ETP - répartition par sexe</i>	ETP
HOMME	58,37
FEMME	48,66
TOTAL	107,03
Evolution par rapport à 2021	3,19

Personnels médicaux ETP - répartition par filières médicales et statuts médicaux

	TOTAL	Âge moyen
Enseignants Hospitaliers	0	0
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	51,07	52
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel	0	
Attachés	0,76	56
Attachés associés	21,87	41
Praticiens contractuels	33,18	49
Assistants	0,16	35
Assistants associés	0	0
TOTAL	107,03	49

Les postes proposés**Praticiens Hospitaliers**

TOTAL	PH TEMPS PLEIN	PH TEMPS PARTIEL
41	35	6

Les postes pourvus**Praticiens Hospitaliers**

TOTAL	PH TEMPS PLEIN	PH TEMPS PARTIEL
5	5	0

2)Recrutements

RECRUTEMENT - Année 2022

112

Le recrutement des fonctionnaires

Recrutement au concours de Praticien Hospitalier

	TOTAL	Homme	Femme
Gynécologie Obstétrique	2	0	2
Néphrologie Hémodialyse	1	1	0
Gériatrie	1	0	1
Médecine Vasculaire	1	0	1
TOTAL	5	1	4

Le recrutement pour pourvoir des emplois d'encadrement supérieur et dirigeant

Non concernés

Les cas de recours à des contractuels

MOTIFS	
	Postes de Praticiens Hospitalier non pourvus
	Remplacement congés
	Remplacement maladie

L'apprentissage

Non concernés

Les contrats aidés

Non concernés

Les stagiaires

Stage d'observation

Service Médical d'Accueil

	TOTAL	Homme	Femme
	1	0	1

3) Parcours professionnel

PARCOURS PROFESSIONNELS - Année 2022

Mutations et mobilités

Demande de mutation

	TOTAL	Hommes	Femme
Praticien Hospitalier	1	0	1

Mises à disposition

Convention de mise à disposition autre établissement

	TOTAL	Hommes	Femme
Praticien contractuel	2	2	0

Avancements de grade et promotions internes

Non concernés

Examens professionnels

Non concernés

Départs et cessations de fonctions

Taux de turn over

	Nombre	Hommes	Femme
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	9,27	10,07	8,59
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés	20,04	30,96	0
Attachés associés	41,15	38,84	45,45
Praticiens contractuels	142,25	188,59	74,97
Assistants			
Assistants associés			
TOTAL	57,78	78,87	32,47

Départ à la retraite

	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	2	2	
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés			
Attachés associés			
Praticiens contractuels			
Assistants			
Assistants associés			
TOTAL	2	2	

4) Formation

FORMATION - Année 2022

Nombre des agents en formation initiale et continue	128
Dépenses de formation	77099,26 euros bruts
Types de formations dispensées	Diplôme Universitaire (DU) Sénologie et Cancer du sein annulé en 2022, programmé sur 2023
Nombre et durée des formations	428,06 jours soit 2995,60 heures
Décisions prises sur les demandes de formations	Elles sont toutes accordées sauf 2 refus suite à la fin de contrat stagiaire associé et du Praticien Hospitalier

5) Rémunérations

REMUNERATIONS - Année 2022

Masse salariale (en euros bruts)		
HOMME	10 894 840	
FEMME	8 020 849	
TOTAL	18 915 689	
<i>Evolution par rapport à 2021</i>	4,31	
Les traitements indiciaires	non concernés	
Les primes et indemnités	non concernés	
La distribution des traitements et rémunérations	non concernés	
La somme des dix plus hautes rémunérations dans les cas et conditions prévus à l'article 37 de la loi du 6 août 2019		
	clinicien	179 620,28
	clinicien	180 482,35
	clinicien	181 461,58
	clinicien	184 302,84
	clinicien	192 634,10
	praticien hospitalier	194 046,84
	praticien hospitalier	208 167,84
	clinicien	210 302,59
	praticien hospitalier	210 955,68
	praticien hospitalier	227 619,61
	total	1 969 593,71
Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		
	non applicable aux affaires médicales - écart suivant les disciplines en tension et disciplines moins en tension	

6) Santé et sécurité au travail

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - Année 2022

Nature des risques professionnels

Le nombre et la nature des accidents du travail / maladies professionnelles + le nombre et la nature des arrêts de travail imputables au service

Pas d'indicateur

	Motifs Médicaux					Motifs non médicaux				
	Total	Maladie	CLM/CLD	Acc.Trav.	Acc.Traj.	Mal.PRO.	Total	Maternité	Paternité	Adoption
Enseignants hospitaliers										
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	27,35	28,22			19,5		101	75	26	
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel										
Attachés	26	26								
Attachés associés	48,57	48,57					16,67		23,5	3
Praticiens contractuels	20,36	20,36					83	83		
Assistants							6			6
Assistants associés										
TOTAL	28,52	28,98			19,5		46,14	120,5	19,75	3

Taux d'absentéisme par classe d'âge

	Motifs Médicaux					Motifs non médicaux				
	Total	- de 25	de 25 a 40	de 41 a 55	+ de 55	Total	- de 25	de 25 a 40	de 41 a 55	+ de 55
Enseignants hospitaliers										
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	2,94		0,32		5,26	2,05	0,54		2,98	0,27
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel										
Attachés	9,37				142,47					
Attachés associés	4,26		0,52		18,97	13,84	0,63	0,81		
Praticiens contractuels	2,35		1,56		1,22	4,21	1,37		3,55	
Assistants	0						10,27		10,27	
Assistants associés										
TOTAL	3,07	0	0,84		5,61	3,2	0,83	0	2,21	0,18

Le nombre et la nature des signalements enregistrés dans le dispositif prévu par l'article 6 quater A de la loi du 13 juillet 1983

0

Le nombre de suicides et tentatives de suicide

0

Les acteurs de la prévention et leurs activités

Pas d'indicateur

Les instances de prévention et leurs activités

Pas d'indicateur

Les commissions médicales

CME/ COPS

Les documents de prévention et d'évaluation des risques professionnels

Pas d'indicateur

La mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels

Pas d'indicateur

7) Organisation du travail et temps de travail

ORGANISATION DU TRAVAIL / AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL - Année 2022

Les cycles de travail

L'organisation du travail

Les quotités de temps de travail (temps partiel)

pas d'indicateur

pas d'indicateur

pas d'indicateur

Les heures supplémentaires et complémentaires rémunérées sur l'année

Nombre d'heures	Nombre d'heures	Hommes	Femmes	
Enseignants hospitaliers				
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	2 514	1 478		1 036
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel				
Attachés				
Attachés associés	424	347		77
Praticiens contractuels	1 212	619		593
Assistants	4	4		
Assistants associés				
TOTAL	4 153	2 448		1 706

Montant des heures (en euros) rémunérées sur l'année

	Nombre	Hommes	Femmes	
Enseignants hospitaliers				
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	589 077	350 635		238 441
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel				
Attachés				
Attachés associés	74 355	59 066		15 290
Praticiens contractuels	311 165	170 242		140 923
Assistants	880	880		
Assistants associés				
TOTAL	975 477	580 823		394 654

Heures supplémentaires non encore recuperées ou non encore payées (Avec CLEPSYDRE)

	Nombre	Hommes	Femmes	
Enseignants hospitaliers				
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	125	89		36
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel				
Attachés				
Attachés associés	32	1		31
Praticiens contractuels	398	359		39
Assistants				
Assistants associés				
TOTAL	556	449		107

Nombre moyen d'heures supplémentaires par rapport aux agents en ayant effectués

	Nombre	Hommes	Femmes	
Enseignants hospitaliers				
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	8	13		4
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel				
Attachés				
Attachés associés	14	1		31
Praticiens contractuels	59	72		23
Assistants				
Assistants associés				
TOTAL	23	34		9

Nombre moyen d'heures supplémentaires par rapport à l'effectif total

	Nombre	Hommes	Femmes	
Enseignants hospitaliers				
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	2	4		1
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel				
Attachés				
Attachés associés	1	0		4
Praticiens contractuels	11	16		3
Assistants				
Assistants associés				
TOTAL	5	7		2

Les heures écrites au regard du temps annualisé et des systèmes de décompte
Les astreintes et interventions
Le télétravail et le travail à distance
Les droits et jours de congés

non concernés
 ?
 pas d'indicateur
 ?

Les comptes épargne-temps

Jours de CET stockés au 31 décembre de l'année

	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	2 495	1 497	998
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés	12	12	
Attachés associés	114	114	
Praticiens contractuels	108	58	50
Assistants			
Assistants associés			
TOTAL	2 728	1 681	1 048

Nombre moyen de jours de CET par praticien ayant ouvert un CET par genre

	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	98	115	79
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés	12	12	
Attachés associés	114	114	
Praticiens contractuels	11	15	9
Assistants			
Assistants associés			
TOTAL	74	88	58

Nombre de jours moyen de CET stockés par praticien

	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	46	60	34
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés	2	4	0
Attachés associés	5	8	0
Praticiens contractuels	3	3	3
Assistants			
Assistants associés			
TOTAL	23	26	19

Nombre de jours CET monétisés sur l'année

	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	600	600	
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés	1 650	1 650	
Attachés associés	3 600	1 200	2 400
Praticiens contractuels	8 464	3 600	4 864
Assistants	2 819	2 819	
Assistants associés			
TOTAL	17 132	9 869	7 264

Les jours de carence

Nombre total de jours de carences prélevés

	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	10	7	3
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés			
Attachés associés	4	3	1
Praticiens contractuels	2	1	1
Assistants			
Assistants associés			
TOTAL	16	11	5

Nombre de praticiens ayant au moins un jour de carence prélevé

	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	8	5	3
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés			
Attachés associés	2	1	1
Praticiens contractuels	2	1	1
Assistants			
Assistants associés			
TOTAL	12	7	5

Montant des sommes retenues au titre de la carence			
	Nombre	Hommes	Femmes
Enseignants hospitaliers			
Praticiens Hospitaliers Temps Plein	-2 069	-1 620	-449
Praticiens Hospitaliers Temps Partiel			
Attachés			
Attachés associés	-584	-452	-132
Praticiens contractuels	-472	-32	-440
Assistants			
Assistants associés			
>> Personnels médicaux	-3 125	-2 104	-1 021
TOTAL	-88 740	-14 021	-74 720

Les restructurations et réorganisations de service

pas d'indicateur

8) Action sociale

ACTION ET PROTECTION SOCIALE - Année 2022**Pas d'éléments**

9) Dialogue social

DIALOGUE SOCIAL - Année 2022

Nombre de Commission Médicale d'Etablissement	5
Nombre de Commission d'Organisation de la Permanence de Soins	2
TOTAL	7

10) Discipline

DISCIPLINE - Année 2022

Pas de dossier pour le PM

Annexe 1

**Extrait du procès-verbal du CTE du
20/05/2021**

- o Stagiairisation des agents contractuels tous grades confondus à 1000 jours donc suppression de ce compteur des 1000 jours

M. MELLOT rappelle la règle qui a été établie par l'administration provisoire en 2013/2014. Une étude a été faite l'an dernier sur les hôpitaux voisins pour connaître leurs pratiques :

- Moulins : il n'y a pas de règles précises
- Vichy : IDE et AS sont stagiaires au bout de 2 ans, 3 ans minimum pour les autres grades
- Guéret : stagiairisation au bout d'un an pour les IDE, 1 à 2 ans pour les AS, et pas de règles précises pour les autres grades
- Bourges : les IDE sont stagiaires au bout de 3 mois, les AS à 2 ans ; il y a beaucoup de retard dans les concours pour les autres grades car ils régularisent les anciennes situations
- CHU de Clermont : stagiairisation au bout de 2 ans pour les IDE et AS ; concours tous les ans pour les autres grades mais sur un nombre de places limitées.

Au Centre Hospitalier de Montluçon-Néris, c'est 1000 jours pour l'ensemble des grades sauf pour les IDE pour qui, une dérogation a été fixée à 3 mois. Mme ROUGIER avait accepté cette règle pour les MER au regard de la difficulté à recruter.

On a étudié cette demande avec Mme MALLOT et on propose de laisser les IDE et MER à 3 mois et de regarder pour descendre tous les autres grades à 730 jours (2 ans). Cela permet à l'établissement d'être le meilleur en délai de stagiairisation par rapport aux autres Centres Hospitaliers.

Mme DUTHEIL demande quelle est la différence entre les IDE/MER avec une AS sur poste vacant pour être stagiairisé à 3 mois.

M. MELLOT explique qu'une dérogation pour les IDE et MER a été validée au regard des difficultés de recrutement et pour rendre les postes attractifs. Les 730 jours rendront plus attractifs les recrutements AS. La reprise d'ancienneté aura un impact important financièrement ; 3 mois c'est assez court pour évaluer la valeur professionnelle des agents.

Il rappelle les modalités pour être stagiairisé :

- obligation réglementaire d'être sur poste vacant,
- condition statutaire à remplir : être sur un poste à temps plein, sauf quelques grades tels que sages-femmes, psychologues, diététiciens, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures podologues, ergothérapeutes et psychomotriciens (50% minimum).
- après concours, et sous réserve des évaluations
- aptitude médicale par un médecin expert.

Mme DUTHEIL demande à quelle date, ce sera mis en place.

Mme MALLOT propose au 01/01/2021 pour encourager les personnes, avec une clause de revoyure dans 2 ans (janvier 2023) pour voir si les recrutements se sont améliorés, si d'autres métiers sont en tensions, et pour revoir ou non le nombre de jours.

M. MELLOT confirme que les compteurs à 730 jours à chaque 31 décembre de l'année seront réalisés. Il s'agit de la même règle que précédemment avec les 1000 jours.

Mme SOUCHE dit que 730 jours c'est mieux mais trouve dommage de poursuivre une précarité d'emploi pour les ASH et AS qui sont les grades les moins rémunérés. Au bout de 105 jours, certains agents sont très bien et ils partent.

Annexe 2

Rapport d'activité de la Médecine du Travail

MEDECINE DU TRAVAIL

CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUCON / NERIS LES BAINS

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Médecins du Travail

Madame le Docteur PIATEK Izabela a pris ses fonctions de Médecin du Travail à temps plein le 1^{er} octobre 2022.

Secrétariat

Madame Annie BRIDON assure l'accueil ainsi que la gestion des convocations et l'ensemble des tâches du secrétariat : préparation des dossiers médicaux pour les visites des médecins, récapitulatifs des visites médicales, courriers divers, mises à jour des données informatiques pour les dossiers des agents, rappels des agents pour suivis particuliers et pour les visites médicales ordinaires, tableaux des accidents de travail, gestion de la dosimétrie...

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9 heures à 16 h 30.

Infirmières

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Madame Hélène BOUGEROL travaille à temps plein.

Depuis le 16 août 2021, Madame Nathalie MANDONNET occupe un poste d'IDE à temps plein.

Elles effectuent vaccins, prélèvements sanguins, dextros, prise de tension artérielle, analyses d'urines, visiotests, audiogrammes, ECG, suivis biologiques des Accidents d'Exposition au Sang (AES).

A la demande du Médecin du Travail, elles réalisent des Visites d'Entretiens Infirmiers (VEI) des agents permettant, le cas échéant, d'alerter le Médecin du Travail qui assurera le suivi médical.

Elles reçoivent les agents en souffrance qui le demandent ou ceux qui ont différentes questions en rapport avec la Santé au Travail.

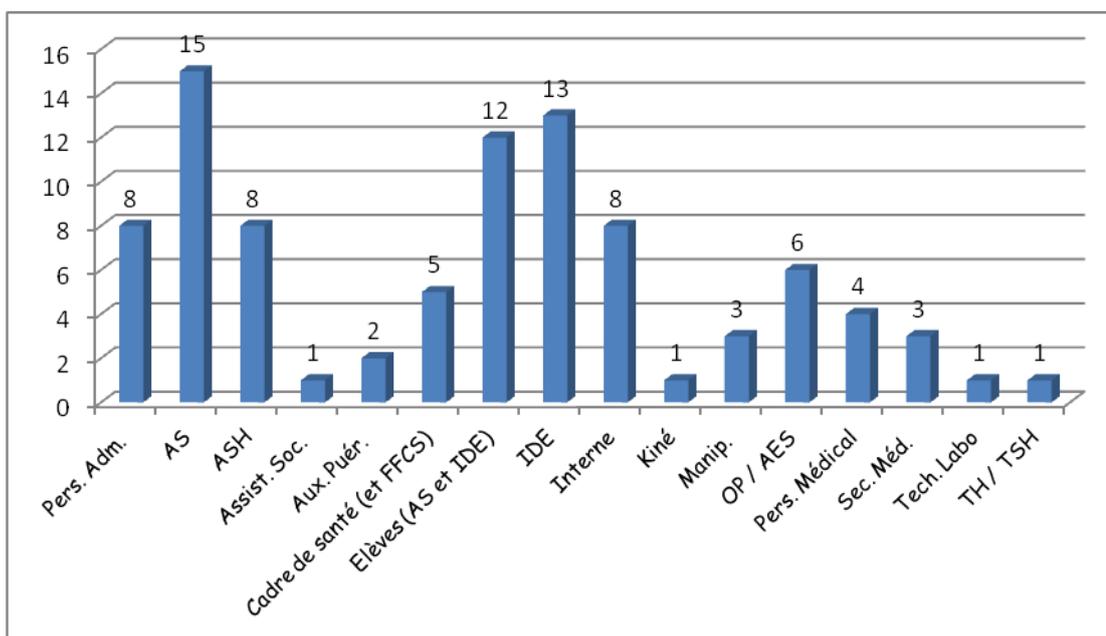
Suite à la crise sanitaire (COVID 19) et en raison de la fermeture début décembre 2021 du Centre de Dépistage situé dans les locaux des « Anciennes Urgences » du Centre Hospitalier, Mesdames BOUGEROL H. et MANDONNET N. ont également assuré, durant l'année 2022, la pratique des **tests RT-PCR** pour les agents symptomatiques ainsi que les enregistrements sous format SIDEP (dépistage collectif dans les services) : **204 tests RT-PCR** ont été réalisés.

Psychologue du personnel

Depuis le 1^{er} janvier 2019, M. Thomas MIRAND occupe le poste de psychologue du personnel à 50 %. Il consulte les lundis et mardis de 9 heures à 17 heures et le mercredi matin de 9 heures à 12 heures.

M. MIRAND a assuré 245 rendez-vous en 2022.

Le tableau ci-dessous montre les catégories professionnelles qui l'ont sollicité. Il assure le suivi des agents selon leurs besoins.



A la demande des cadres, M. MIRAND a effectué plusieurs groupes de paroles dans différents services.

Sophrologue

Depuis le 9 septembre 2020, Madame Geneviève CHABREDIER exerce à 20 % en Médecine du Travail et à 40 % depuis le 25 septembre 2022.

Elle est présente les mercredis de 9 h 30 à 17 h 30 et les jeudis de 11 heures à 18 h 30.

Elle accompagne les agents soit individuellement soit en groupe.

En 2022, Madame CHABREDIER a reçu 157 rendez-vous en individuel et 186 rendez-vous en séance de groupe. Les groupes sont actuellement limités à 4 personnes pour raison sanitaire, mais prévu à 8 en dehors de ce contexte. Une salle aménagée leur est dédiée en Santé au Travail.

Les catégories socio-professionnelles reçues étaient constituées de :

- Personnel administratif,
- AS,
- ASH,
- Assistante Sociale
- Auxiliaire puéricultrice,
- Cadre de santé,
- Diététicien(ne)
- EIDE,
- IDE,
- Kiné,
- Personnel médical
- Préparatrice en pharmacie,
- Secrétaire Médicale.
- Technicienne de Laboratoire,
- TSH/TH.

Soixante agents étaient sur liste d'attente fin décembre en vue d'un premier rendez-vous.

Les séances se déroulent dans un bureau dédié en Santé au Travail.

Les locaux

En octobre 2020, le Service de Santé au Travail a déménagé. Il est composé de :

- 1 bureau médical,
- 2 bureaux infirmiers,
- 1 bureau pour le secrétariat (avec local attenant pour stocker les dossiers médicaux des agents en activité),
- 1 bureau pour le psychologue,
- 1 bureau pour la sophrologue,
- 1 local pour les archives récentes,
- 1 salle de pause.

Le service gère de nombreux dossiers médicaux confidentiels. Les dossiers anciens sont archivés : une partie se situe sur le site de Diamantine, et l'autre partie a été transférée dans les sous-sols du pôle logistique.

Pandémie COVID 19 :

Durant le dernier trimestre 2022, le Centre Hospitalier a organisé 3 séances de vaccination contre la COVID 19 pour réaliser le 2^e rappel (ou 4^e dose) sous couvert de M. MONTELS Sébastien, Cadre du Laboratoire.

Le service de Santé au Travail a géré les prises de rendez-vous. Mesdames BOUGEROL et MANDONNET ont réalisé les injections dans les locaux des « Anciennes Urgences ».

50 injections ont été réalisées.

Ce rappel était également possible au centre de vaccination municipal et dans les pharmacies de ville.

Les effectifs théoriques pris en charge (en personnes physiques et non pas en équivalent temps plein)

- Personnels non médicaux (au 31/12/2022) :

dont ⇒ Agents titulaires, stagiaires, et contractuels permanents :	1714 (dont 184 CDD sur emploi permanent)
CDD de remplacement :	80 dont 3 CDD sur COVID
CDI (sur emploi permanent) :	46
Apprenti :	3

- Personnels médicaux (au 31/12/2022) :

dont ⇒ Praticien + PAC (temps plein) :	49
Praticien (temps partiel) :	24
Attachés :	17
Internes (dont FFI et stagiaires associés) :	47
Praticiens contractuels (dont 3 assistants) :	21
Cliniciens :	23
Médecin du Travail	1

- Le personnel de l'IFSI :	25
- Les élèves infirmières de 1^{re} année de l'IFSI :	102
- Les élèves infirmières de 2^e année de l'IFSI :	106
- Les élèves infirmières de 3^e année de l'IFSI :	80
- Les élèves aides-soignantes de l'IFSI :	59

ACTIVITES MEDICALES

1. - Examens cliniques

* Visites d'embauche :	28
* Visites annuelles :	8
* Visites Entretien Infirmier (réalisées par les infirmières) :	159
* Visites demandées par l'agent :	29
* Visites demandées par l'employeur :	2
* Visites demandées par la Médecine du Travail :	1
* Visites de reprise après :	
- Maladie ordinaire (arrêt supérieur à 30 jours) :	5
- Accident de travail :	1
- Longue Maladie :	2
- Longue Durée :	3
- Maladies professionnelles :	1
- Visites pour aménagement d'horaires (grossesse) :	1
TOTAL :	240

2. - Examens complémentaires

* Radiographies pulmonaires

➤ A l'embauche (décret du 16/08/1985), la radiographie pulmonaire n'est plus un examen obligatoire.

➤ Dans le cadre du dépistage ciblé de la tuberculose pulmonaire, pour la surveillance des agents ayant été en contact avec un patient bacillifère contagieux.

➤ De façon ponctuelle en fonction des services et des agents.

* Test QUANTIFERON :

Test de dépistage des tuberculoses latentes (la personne n'est ni malade ni contagieuse).

32 tests ont été réalisés en 2022 au Laboratoire du Centre Hospitalier.

Les agents dont le test est positif sont adressés en consultation au CLAT (Comité de Lutte Anti-Tuberculeuse) pour évaluer l'opportunité d'un traitement prophylactique. Une des limites de ce test est qu'il ne renseigne pas sur la date de contamination qui peut être ancienne.

*** Bilans biologiques**

➔ **Examens effectués par les infirmières du service :**

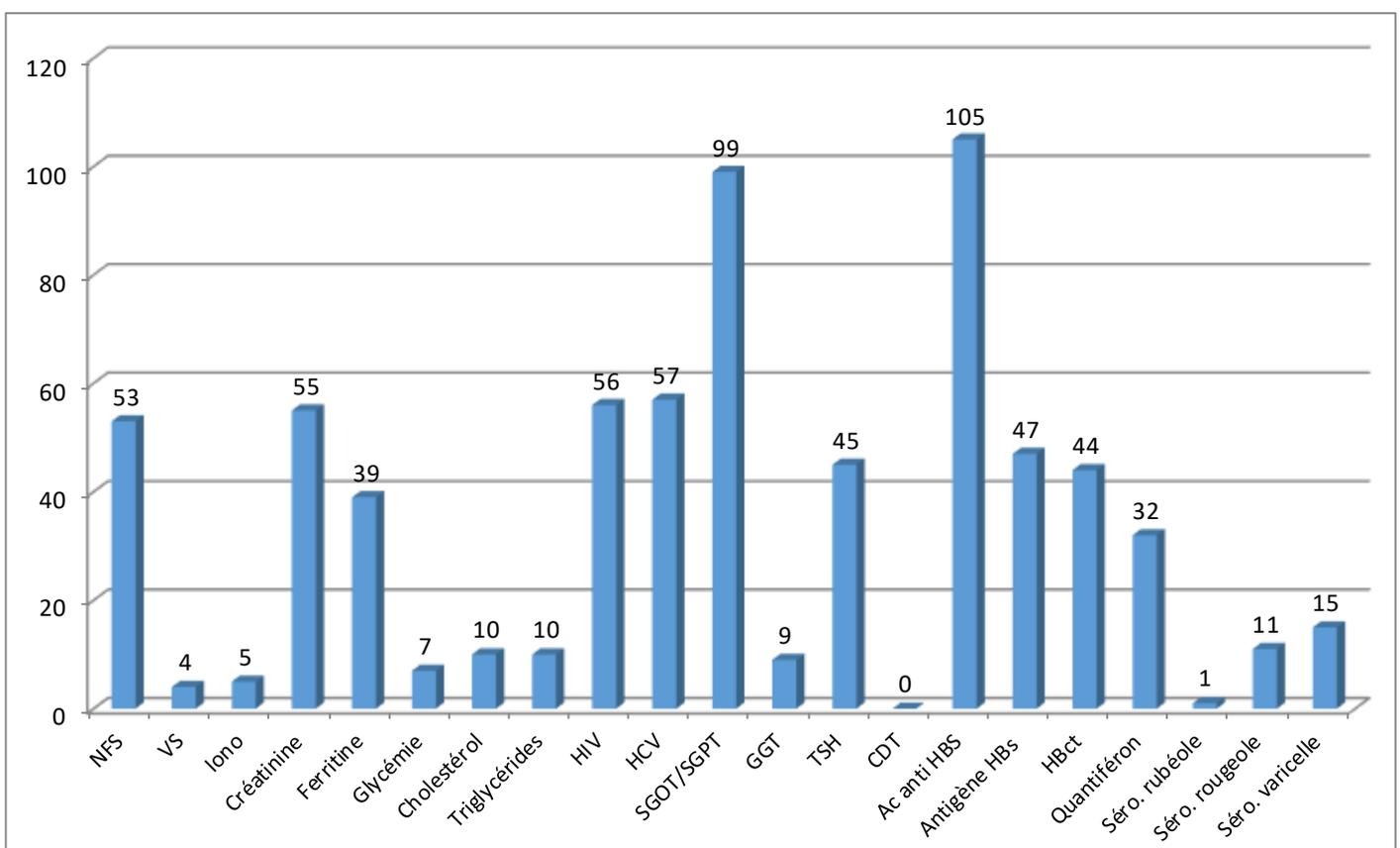
* les bilans spécifiques (NFS) pour les agents :

- soumis aux rayonnements ionisants,
- de l'UCR,
- de la Médecine Nucléaire,
- de la Radio Pharmacie.

➔ **105 dosages** des anticorps antiHBs (pour vérifier l'immunité de la vaccination contre l'Hépatite B obligatoire quel que soit l'âge : arrêté du 2 août 2013).

➔ Des examens sérologiques sont également réalisés pour évaluer l'immunité vis-à-vis de certaines maladies (rougeole, rubéole, varicelle) conformément aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique.

Répartition des bilans effectués à la Médecine du Travail en 2022 par les infirmières



* Suivis sérologiques des Accidents avec Exposition au Sang (AES)

Les bilans initiaux ainsi que les éventuels suivis sérologiques à 6 semaines et à 3 mois sont effectués par les infirmières du service. Cette organisation a été mise en place le 01/01/1996, tous les examens sanguins sont adressés sous numérotation anonyme au Laboratoire du Centre Hospitalier.

En 2022, il y a eu **30 AES** (dont 2 élèves).

* Surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants (au 31/12/2022)

Notre service assure les commandes et la gestion des dosimètres et travaille en collaboration avec :

- Madame le Docteur Christine GROSJEAN, Praticien Hospitalier en Radio Pharmacie,
- Monsieur Luc THOMAS, Manipulateur en Radiologie et PCR (Personne Compétente en Radioprotection),
- Monsieur Fabien DURAND, Ingénieur Hospitalier.

A noter que depuis le 1^{er} avril 2018 tous les dosimètres sont trimestriels (poitrine et bague).

Service d'Imagerie Médicale :

- Dosimétrie de poitrine (26 agents)
- Dosimétrie d'ambiance (19 dosimètres)

Service de Médecine Nucléaire :

- Dosimétrie de poitrine (22 agents)
- Bague dosimétrie (16 agents)
- Dosimétrie opérationnelle
- Dosimétrie d'ambiance (14 dosimètres)
- Analyses d'urines de radio-toxicologie annuelle

Bloc :

- Dosimétrie de poitrine (64 agents)
- Dosimétrie d'ambiance (12 dosimètres)

Service de Coronarographie (ouverture le 30 novembre 2015) :

- Dosimétrie de poitrine (26 agents)
- Dosimétrie d'ambiance (3 dosimètres)

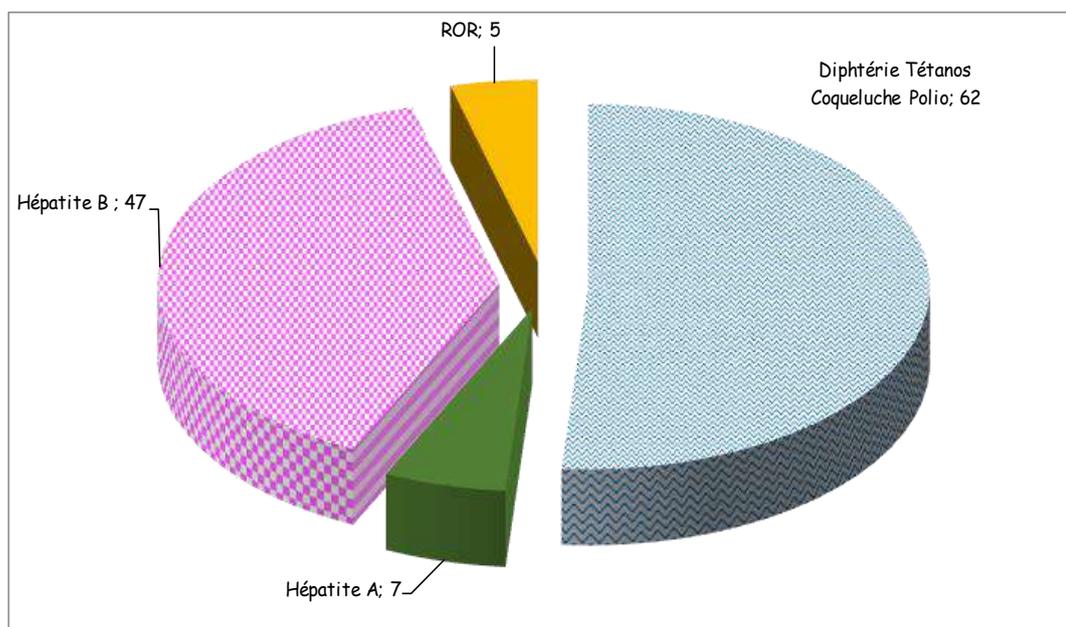
3. - Les vaccinations

121 injections vaccinales ont été pratiquées en 2022 dans le cadre des mises à jour des vaccinations obligatoires pour le personnel de la Fonction Publique Hospitalière (loi du 18 janvier 1991).

Le calendrier vaccinal ayant été modifié en mars 2013, la vaccination D.T.P. (Diphtérie, Tétanos, Polio ou Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio) a des rappels plus espacés.

Cette mesure explique la diminution du nombre de vaccinations effectuées par le service de Médecine du Travail depuis 2013.

Répartition des vaccinations pour l'année 2022



La vaccination contre la Coqueluche est proposée - en association - lors d'un rappel DTP pour l'ensemble du personnel soignant, y compris les EHPAD. Il est également proposé aux autres agents susceptibles de devenir parents dans les mois ou années à venir, conformément aux recommandations du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France depuis 2008.

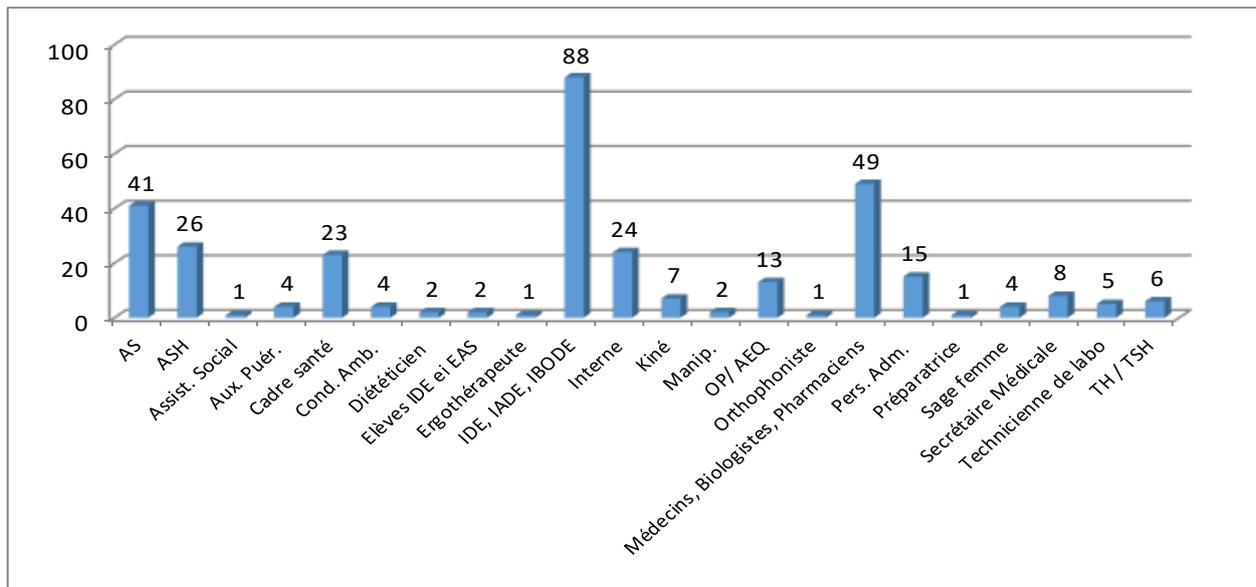
La vaccination ROR est recommandée pour les personnes sans antécédent de rougeole (1 injection pour celles nées avant 1980 ; 2 injections pour celles nées après 1980). Une information est faite dans ce sens pour une réalisation par le médecin traitant.

La vaccination BCG : une vaccination même ancienne est toujours obligatoire à l'embauche mais pas de revaccination.

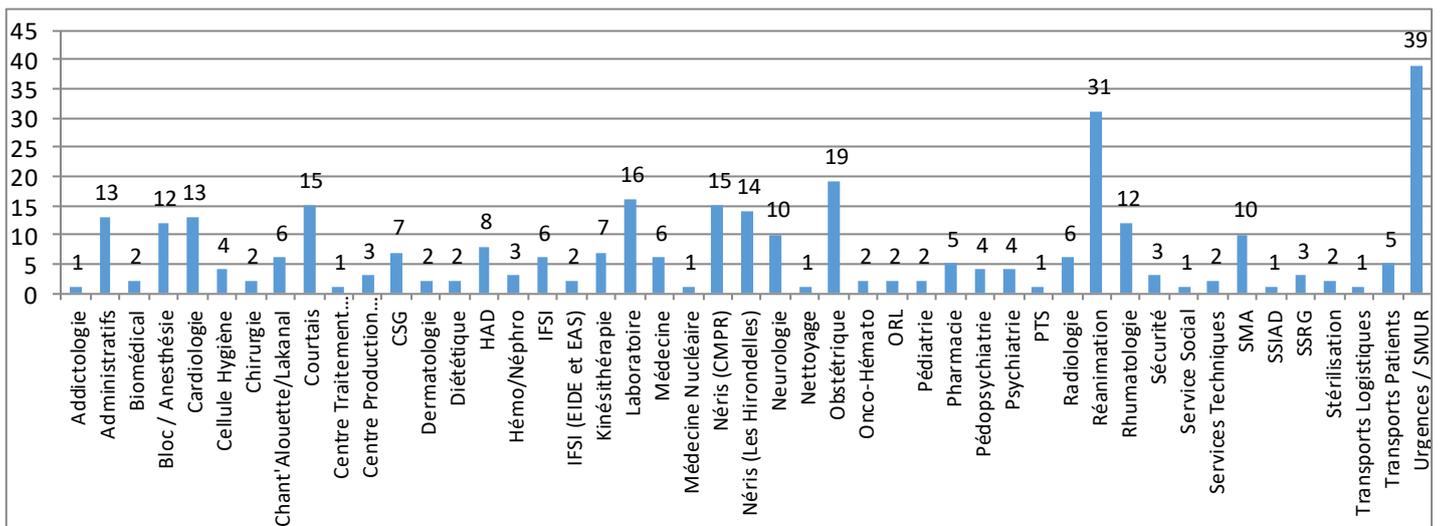
Vaccination antigrippale saisonnière

La campagne de **vaccination antigrippale saisonnière** est proposée annuellement de novembre à janvier : **327 agents** ont été vaccinés pour la campagne 2022/2023.

Répartition vaccination antigrippale par grade



Répartition vaccination antigrippale par service



L'éducation dispensée au cours des examens médicaux est en rapport avec les risques de l'établissement, particulièrement pour les nouveaux agents avec principalement :

- le risque infectieux, les accidents d'exposition au sang et la conduite à tenir dans ce cas,
- le risque dermatologique (hygiène des mains), la manutention, le travail de nuit...
- une information concernant l'hygiène de vie, la consommation d'alcool et de tabac est également délivrée.

CONCLUSIONS MEDICALES ET PROFESSIONNELLES

Ont été prononcées :

- 1 inaptitude temporaire
- 1 inaptitude définitive
- 19 restrictions d'aptitude

Les accidents du travail en 2022

12

Il y a eu 170 déclarations d'accident du travail,
35 déclarations de maladies professionnelles
(tous statuts confondus)

	Nombre d'accidents de travail			Jours d'arrêt *		
	Personnel non médical	Personnel médical	Total	Personnel non médical	Personnel médical	Total
A0 (accident de trajet)	9		9	225		225
A1 (chute ou glissade)	34		34	811		811
A2 (piq., coup. sans AES)	2		2	0		0
A20 (proj. contact sans AES)	0		0	0		0
A21 (piq., coup. avec AES)	21	2	23	0		0
A22 (projections avec AES)	5		5	0		0
A26 (malade agité + AES)	0		0	0		0
A3 (acc. avec machines)	0		0	0		0
A4 (brûlures)	2		2	0		0
A5 (soulèvements, manutention)	53	2	55	2644	35	2679
A6 (malades agités)	10		10	83		83
A61 (agression verbale)	1		1	0		0
A7 (acc. circulation pdt service)	1		1	0		0
A8 (objet ou masse en mouvement)	16		16	497		497
A10 (manipulation produits)	2	1	3	2		2
A11 (autres)	9		9	208		208
A12 (maladies professionnelles)	35		35	929		929
A17 (mal. contractée en service)	0		0	0		0
Total	200	5	205	5399	35	5434

* Le nombre de jours d'arrêt n'inclut pas les rechutes d'accidents de travail

Tableau comparatif des accidents du travail

(Année 2020, 2021, 2022)

	2020			2021			2022		
	Personnel non médical	Personnel médical	Total	Personnel non médical	Personnel médical	Total	Personnel non médical	Personnel médical	Total
A0 (accident de trajet)	6	2	8	7		7	9		9
A1 (chute ou glissade)	26		26	22		22	34		34
A2 (piq., coup. sans AES)	2		2	1		1	2		2
A20 (proj. contact sans AES)	1		1	0		0	0		0
A21 (piq., coup. avec AES)	26	2	28	13	3	16	21	2	23
A22 (projection. avec AES)	4	1	5	7	2	9	5		5
A26 (malade agité + AES)	0		0	0		0	0		0
A3 (acc. avec machines)	1		1	0		0	0		0
A4 (brûlures)	1		1	1		1	2		2
A5 (soulèvements, manutention)	49		49	51		51	53	2	55
A6 (malades agités)	4		4	7		7	10		10
A61 (agression verbale)	4		4	2		2	1		1
A7 (acc. circulation pdt service)	1		1	1		1	1		1
A8 (objet ou masse en mouvement)	16		16	20	1	21	16		16
A10 (manipulation produits)	2		2	2		2	2	1	3
A11 (autres)	2		2	12	1	13	9		9
Total	145	5	150	146	7	153	165	5	170

Répartition des accidents de travail par type et par grade
(Année 2022)

	A0	A1	A2	A20	A21	A22	A3	A4	A5	A6	A61	A7	A8	A10	A11	A12	A17	Total
	Trajet	Chute, glissade	Piq. coup. sans AES	Proj., contact sans AES	Piq. coup. avec AES	Projection avec AES	avec machines	Brûlures	Manut., effort de soulèv.	Malade agité	Agression verbale	Acc. de circulation pdt service	Objet masse en mvt	Manip. de produits	Autres	Maladies profes.	Maladie contractée en service	
Adj't adm.		2							1							1		4
AEQ									1				1			1		3
AMP		1							1				1					3
AS	3	9	1		6	3			30	2	1		4	1	2	18		80
ASH	1	4			1			2	2	1			3			2		16
Aux. Puér.		1													1	1		3
Cadre santé	1	3										1						5
Cond. Amb.			1						2	1			1					5
Educ. Spé.										1								1
IDE	1	10			13	2			12	4			1			5		48
Kiné	1								1									2
OP		4							3				3	1	6	6		23
Orthopiste										1								1
Médecins					2				2					1				5
Préparatrice	1												1			1		3
Sage femme	1				1													2
Sec. Méd.													1					1
Total	9	34	2	0	23	5	0	2	55	10	1	1	16	3	9	35	0	205

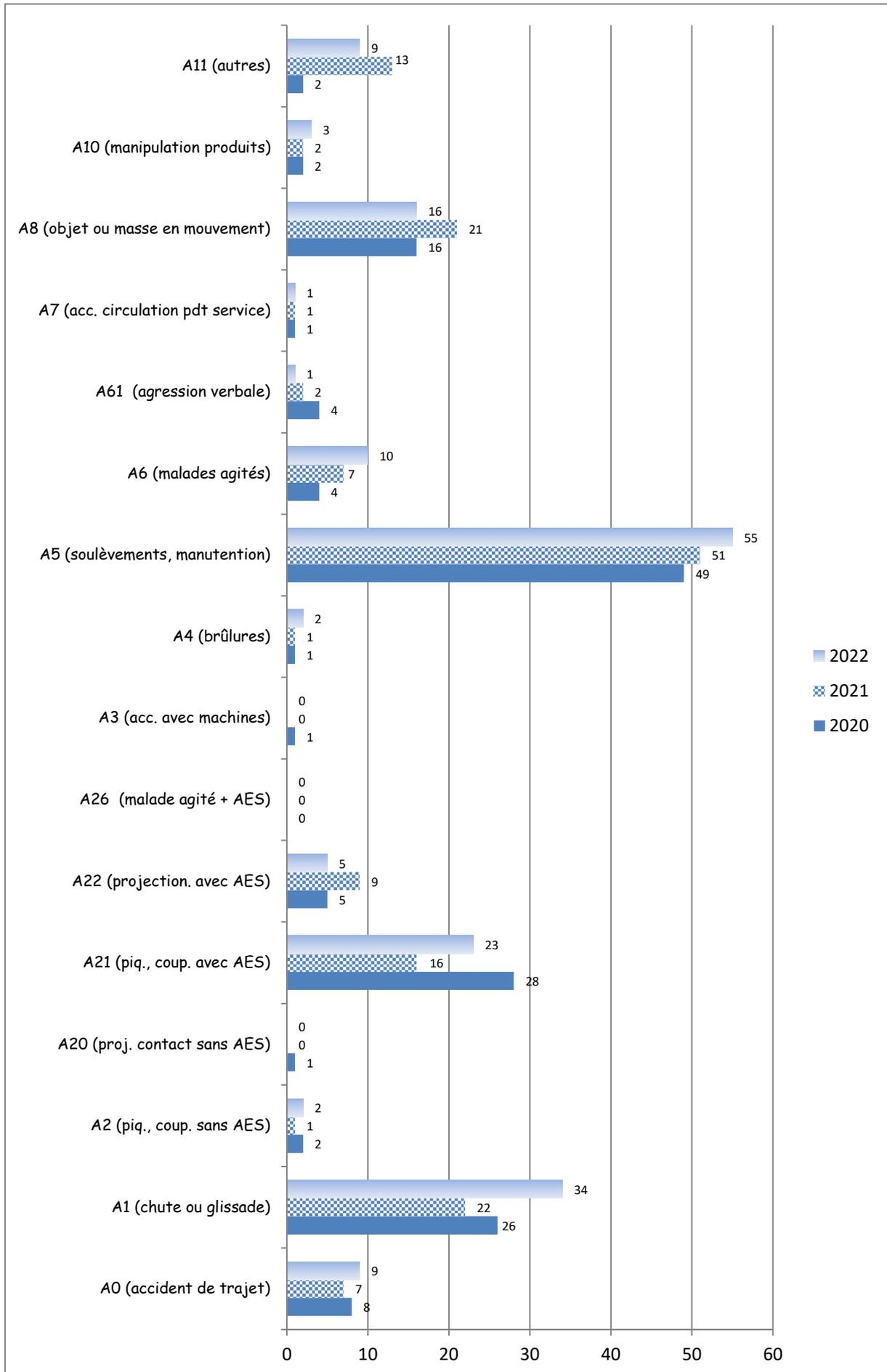
Observations

Répartition des accidents de travail par type et par service

(Année 2022)

	A0	A1	A2	A20	A21	A22	A3	A4	A5	A6	A61	A7	A8	A10	A11	A12	A17	Total
	Trajet	Chute, glissade	Piq. coup. sans AES	Proj., contact sans AES	Piq. coup. avec AES	Projection avec AES	avec machines	Brûlures	Manut., effort de soulev.	Malade agité	Agression verbale	Acc. de circulation pdt service	Objet masse en mvmt	Manip. de produits	Autres	Maladies profes.	Maladie contractée en service	
Blanchisserie													1		5	1		7
Bloc		2			3				1				1					7
CAMSP										1								1
Cardiologie		2			3				3					1		1		10
Chirurgie		1			1				4							1		7
Courtais	1	3	1		2				9			1	2	1		8		28
Cuisine / Self		3							1				2			4		10
DAL	1																	1
Dermato/Rhumato		1							2							1		4
Facturation		2														1		3
HAD		1														1		2
Hémo/Néphro						1			3									4
Kinésithérapie	2								1									3
Lakanal / Chant'Alouette		1							1						1			3
Médecine		2			1				6	2						4		15
Néris (Les Hirondelles)	1	2						1	3				1					8
Néris (SSR)		1			2			1	2				2					8
Néris (SSIAD)									1									1
Nettoyage	1	1							2		1		1			2		8
Neurologie		1			2				1									4
Obstétrique	1				1													2
Onco / Pneumo		1							2									3
Pédiatrie		1				1									1	1		4
Pédo-psychiatrie										1								1
Pharmacie	1												1			3		5
Psychiatrie	1	3							1	5			2					12
Réanimation					1													1
Sécurité		1											1					2
Services Techniques														1				1
SGBP		1							1							1		3
SICS					2	1			1									4
SMA		1			1				2	1								5
SSIAD		2							2				1		1	1		7
SSRG					1				1							2		4
Stérilisation					1											1		2
Transports Logistiques									1						1	1		3
Transports Patients									2				1					3
Urgences		1	1		2	2			2							1		9
Total	9	34	2	0	23	5	0	2	55	10	1	1	16	3	9	35	0	205
Observations					dont : 2 Pers. Méd.				dont : 2 Pers. Méd.					dont : 1 Pers. Méd.				dont : 5 Pers. Méd.

Graphique comparatif des accidents de travail des 3 dernières années (Personnel Médical inclus)

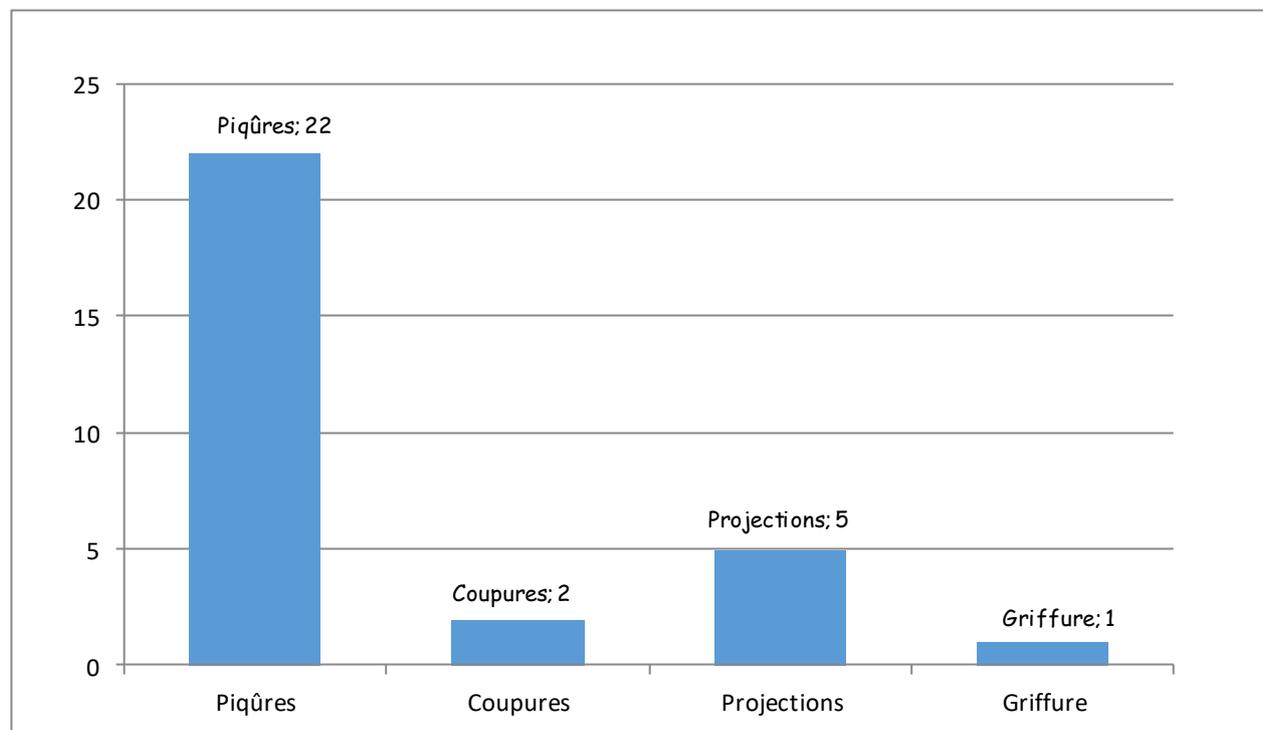


**Les accidents du travail avec exposition au sang (AES)
(30 AES dont 2 élèves)**

Comparaison des années 2020, 2021 et 2022

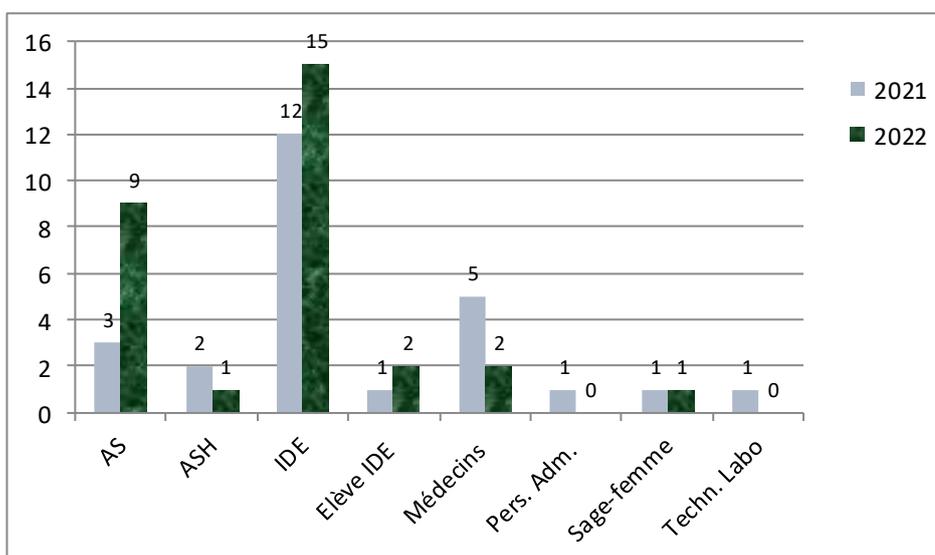
2020	2021	2022
33 AES (+ 3 élèves)	25 AES (+ 1 élève)	28 AES (+ 2 élèves)
dont ⇒ 21 piqûres 1 coupure 5 projections 3 contacts peau lésée 3 morsures 3 griffures	dont ⇒ 16 piqûres 6 projections 3 contacts peau lésée 1 morsure	dont ⇒ 22 piqûres 2 coupures 5 projections 1 griffure

AES par genre (Année 2022)

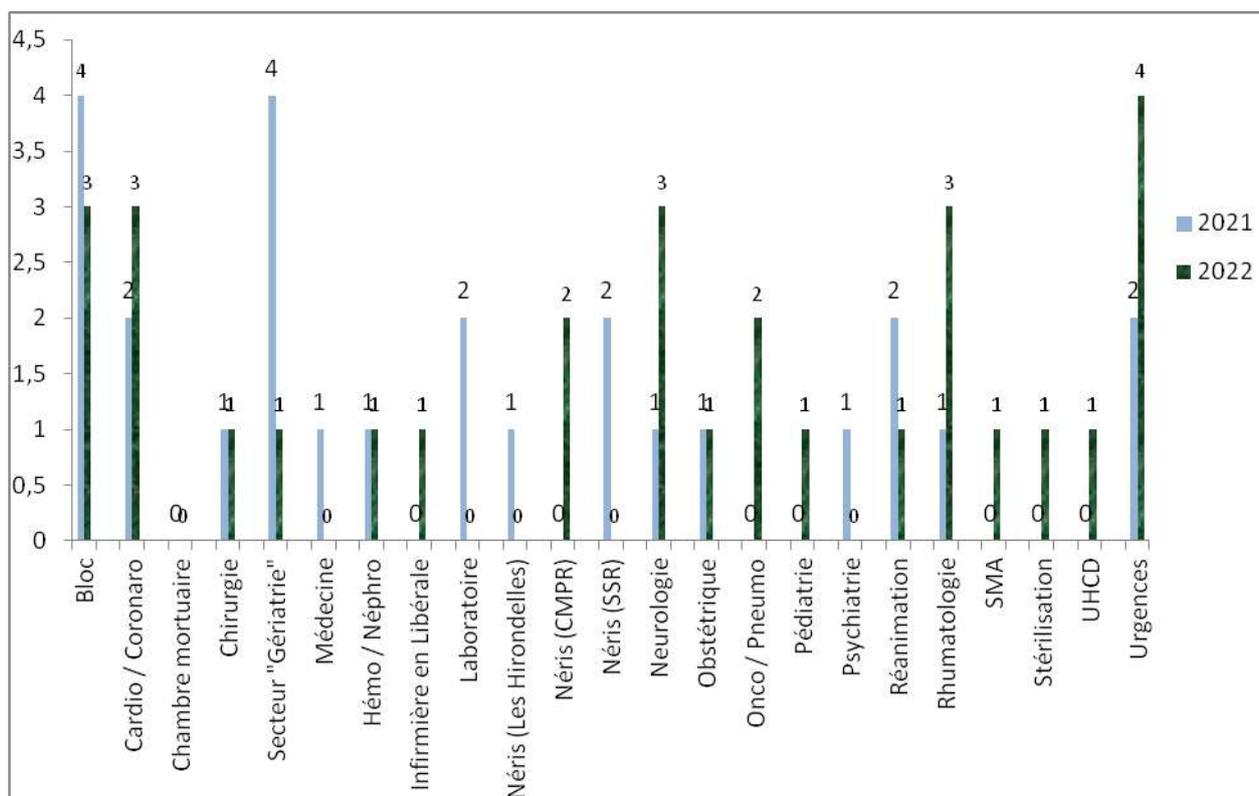


Répartition des AES par grade pour les années 2021 et 2022

	2021	2022
A.S.	3	9
A.S.H.	2	1
IDE	12	15
Elève IDE	1	2
Pers. Adm.	1	0
Médecins	5	2
Sage-femme	1	1
Technicienne Labo	1	0

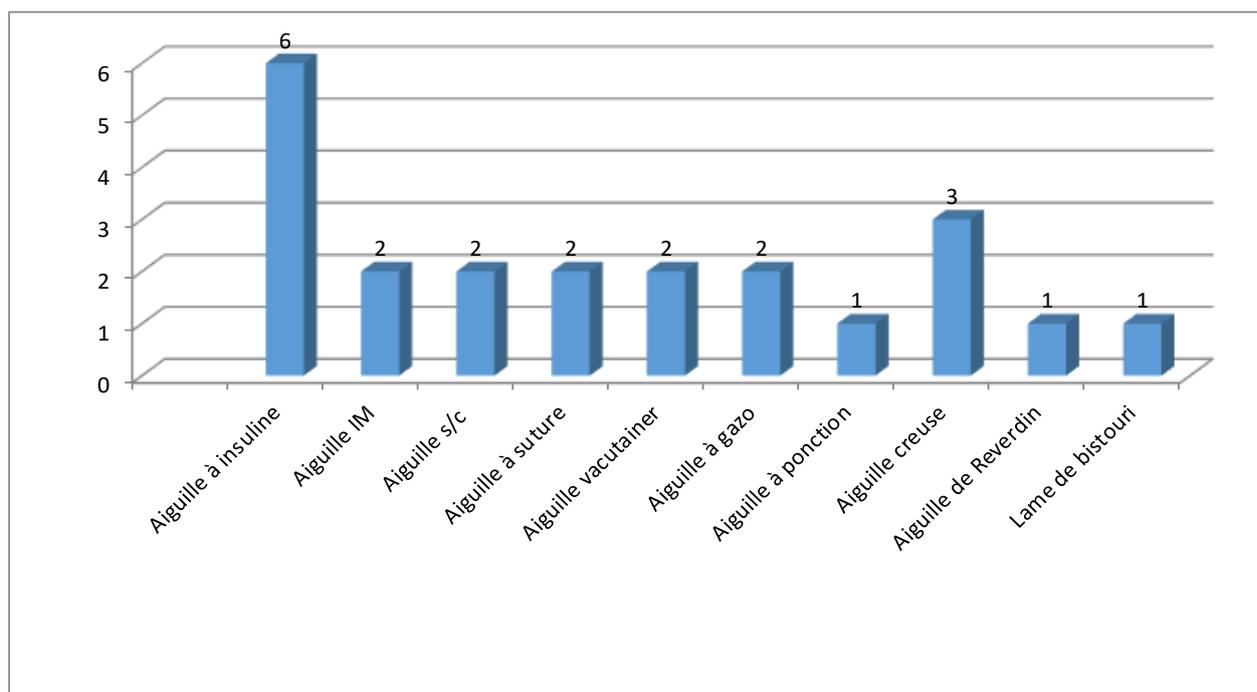


Répartition des AES par service pour les années 2021 et 2022

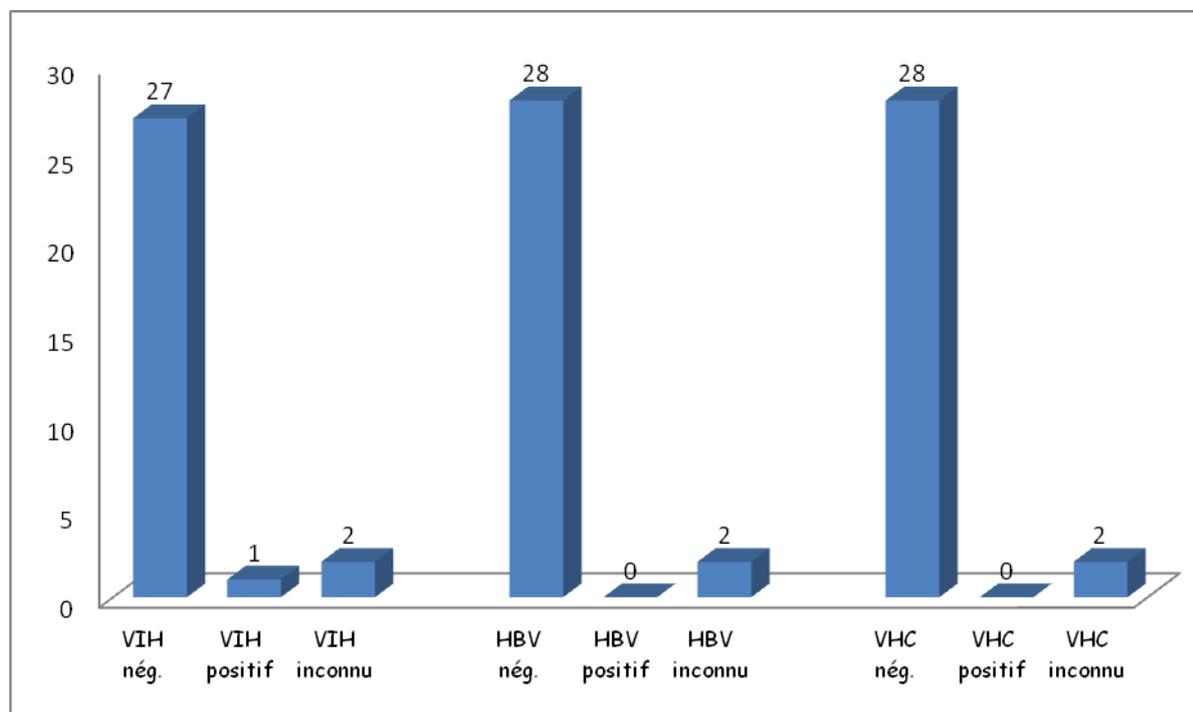


Matériel en cause lors des AES (Année 2022)

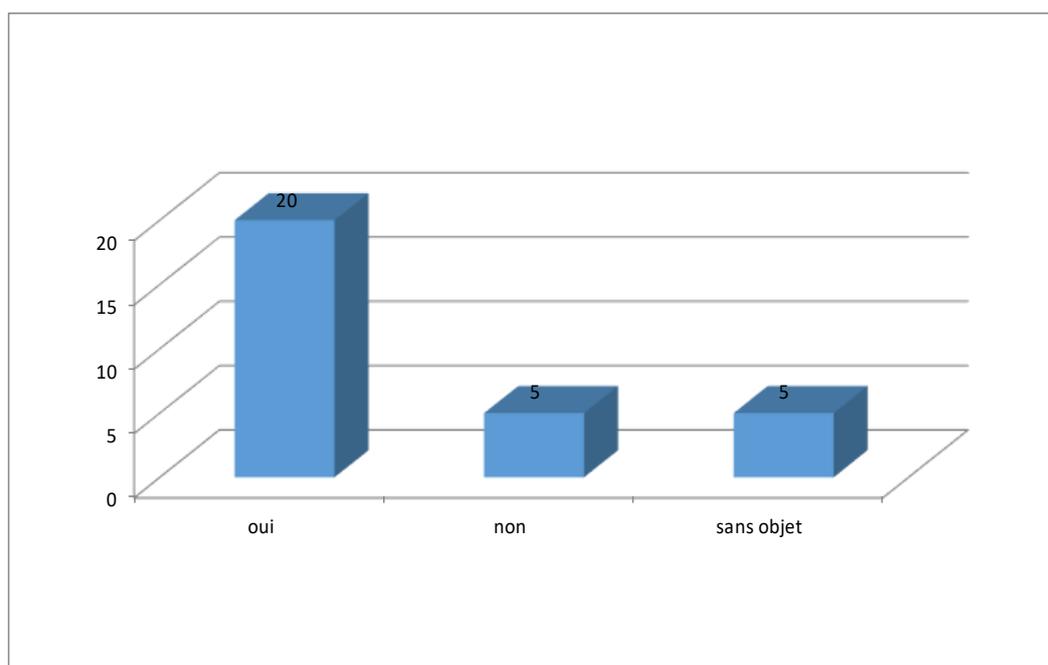
(22 piqûres)



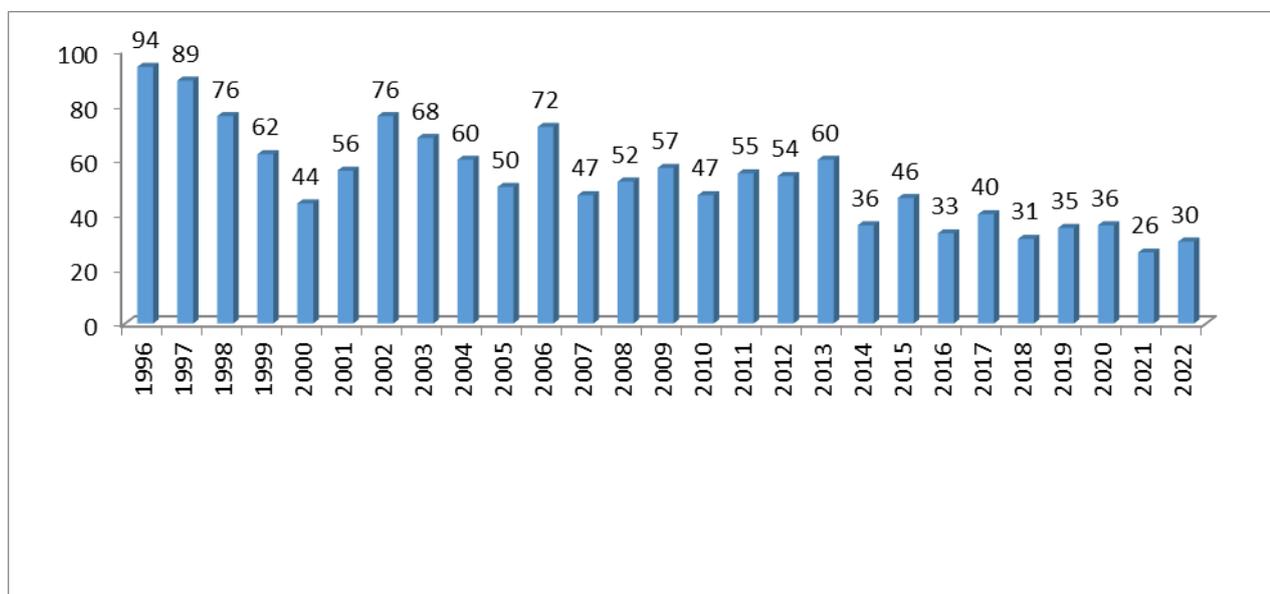
**Statuts sérologiques « patient source » AES
Année 2022**



Ports de gants lors des AES (Année 2022)



Evolution des AES depuis 1996



**Les accidents du travail liés à la manutention, au port de charge
et aux postures**
(55 AT en 2022)

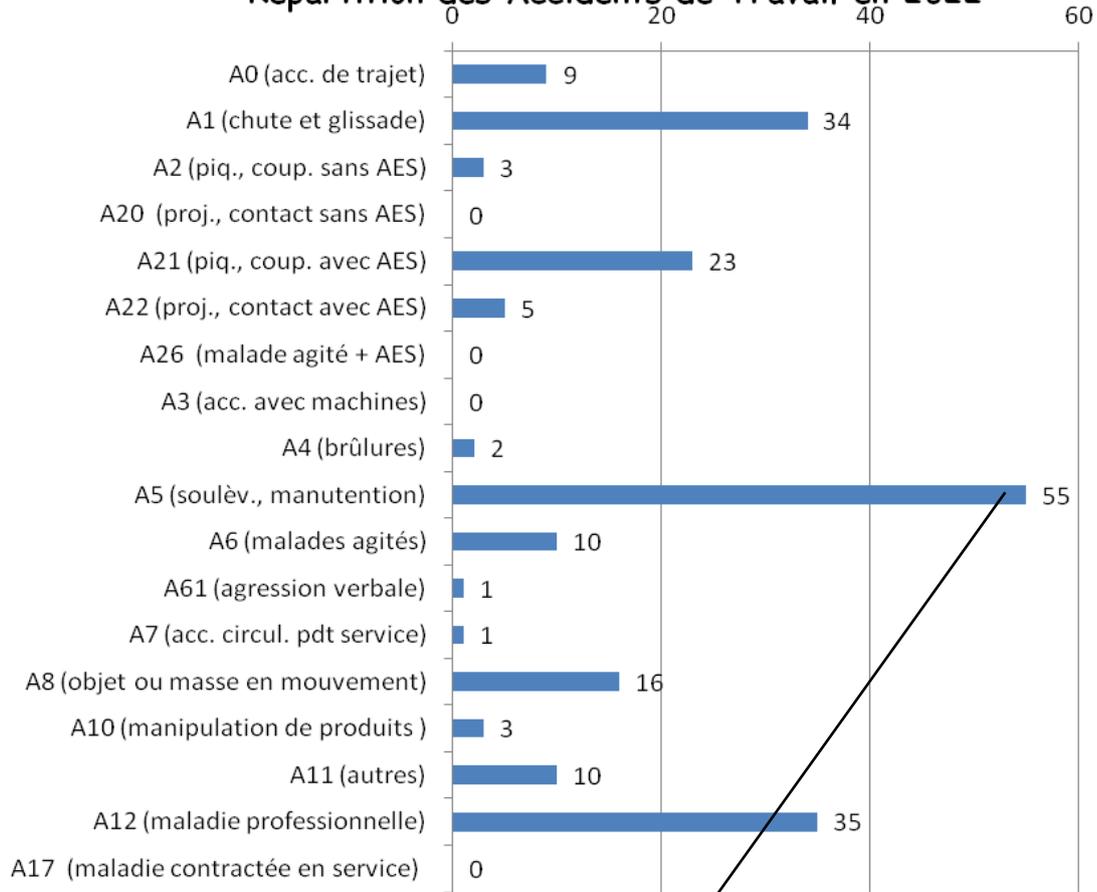
Récapitulatif des accidents du travail par manutention, port de charge et postures

	2021		2022	
	A.T.	Jours d'arrêt	A.T.	Jours d'arrêt
Nombre d'accidents du travail	197	5864	205	5434
dont accidents du travail par manutention...	51	1951	55	2679
<i>Pourcentage</i>	26 %	33 %	26 %	49 %

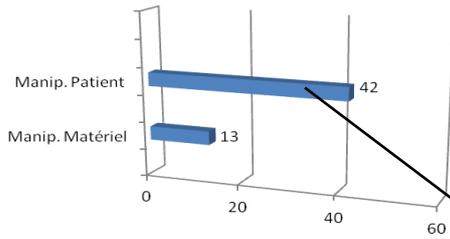
Répartition par grade des accidents de manutention

Grades	2020	2021	2022
ASH	6	6	2
Aide-soignante + Aux. Puériculture	26	32	31
IDE	9	9	12
AEQ	2	0	1
O.P.Q.	3	2	3
Agent maîtrise	1	0	0
Personnel administratif	0	1	1
Conducteur Ambulancier	1	0	2
Kiné	0	0	1
TSH	0	1	0
Psychomotricienne	1	0	0
Médecin	0	0	2
TOTAL	49	51	55

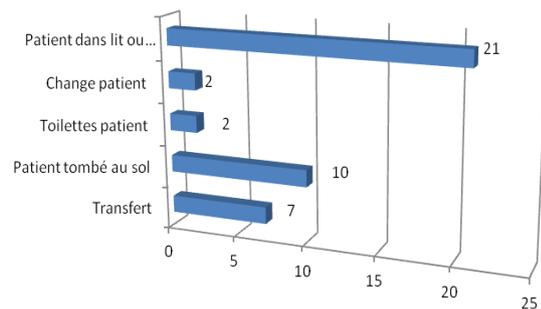
Répartition des Accidents de Travail en 2022



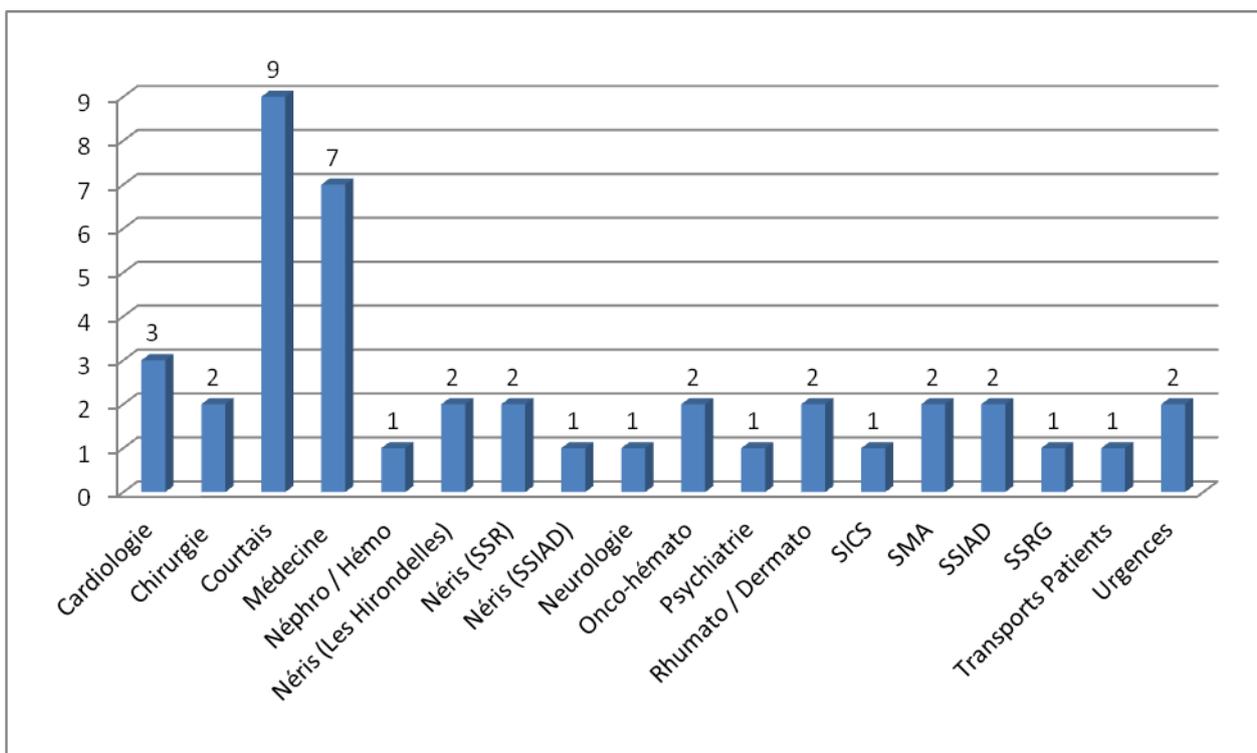
Répartition des AT type "Effort de Soulèvement" - Année 2022 -



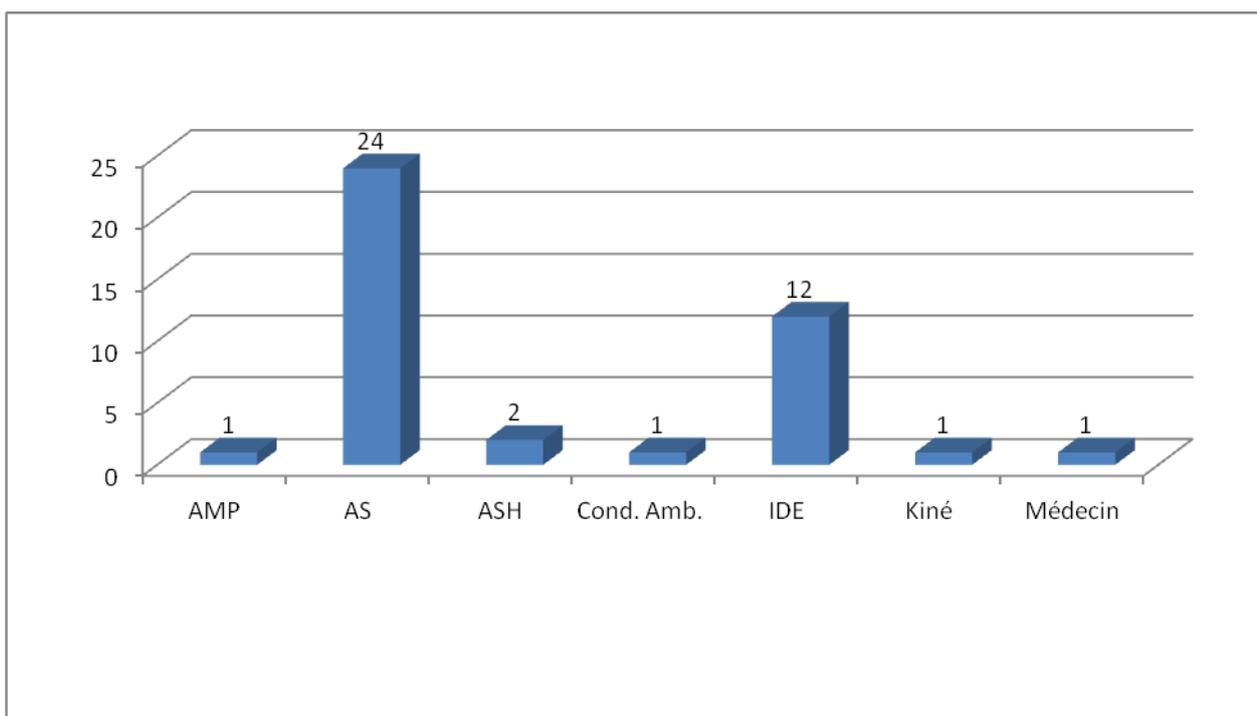
Répartition des "Manipulations de patient"



Répartition par service des AT liés à la « Manipulation de patient » (soit 42 AT)



Répartition par grade des AT liés à la « Manipulation de patient » (soit 42 AT)



Les accidents du travail liés aux chutes et glissades

(34 AT en 2022)

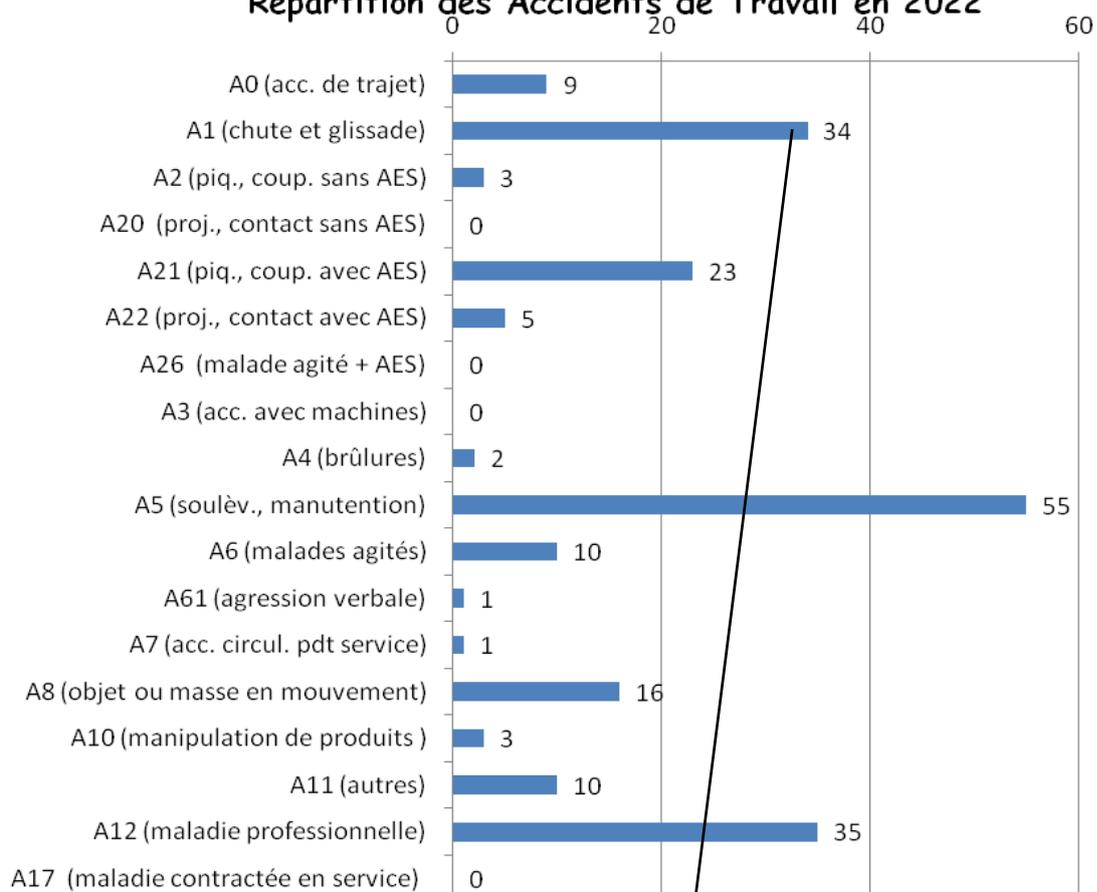
Récapitulatif des accidents du travail liés aux chutes et glissades

	2021		2022	
	A.T.	Jours d'arrêt	A.T.	Jours d'arrêt
Nombre d'accidents du travail	197	5864	205	5434
dont chutes et glissades	22	308	34	811
<i>Pourcentage</i>	11 %	5 %	16 %	14 %

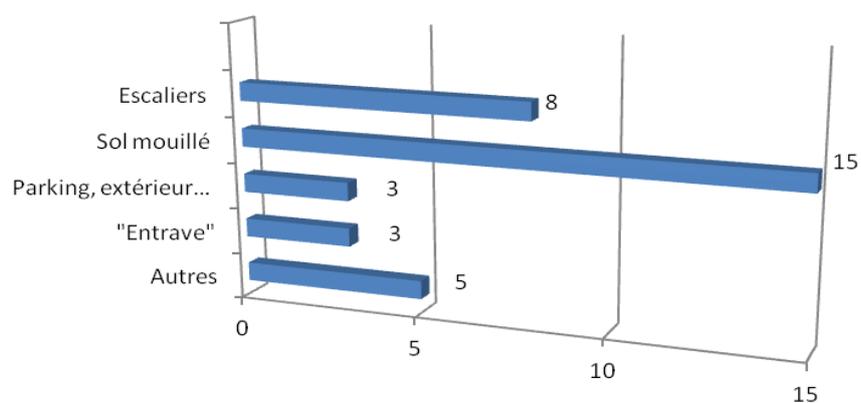
Répartition par grade des accidents liés aux chutes et glissades

Grades	2020	2021	2022
ASH	3	3	4
Aide-soignante + Aux. Puériculture	8	7	11
IDE	7	6	10
Educateur spécialisé	0	1	0
O.P.Q.	3	2	4
Cadre de santé	2	0	3
Assistante Sociale	1	0	0
Ergothérapeute	1	0	0
Secrétaire Médicale	0	2	0
Cond. Amb.	0	0	0
Personnel administratif	1	0	2
Diététicien	0	1	0
TOTAL	26	22	34

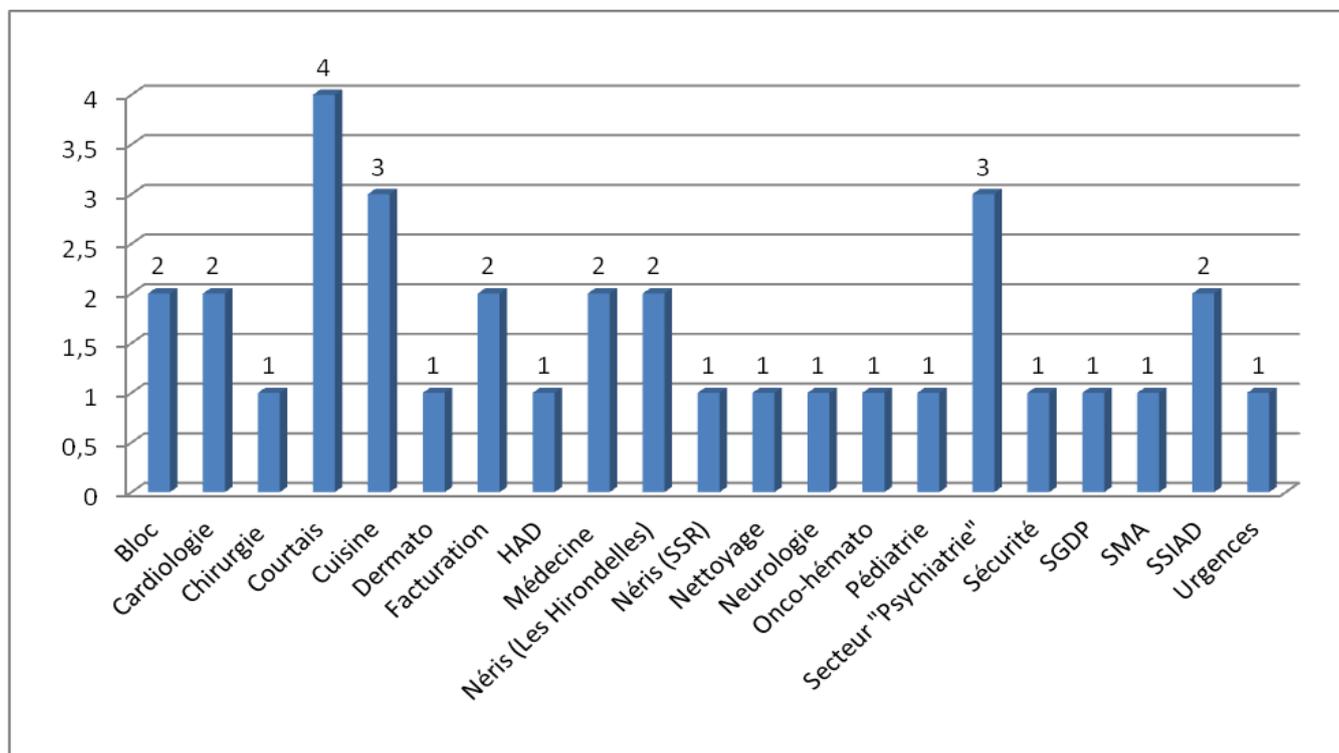
Répartition des Accidents de Travail en 2022



Répartition "Chutes et Glissades" en 2022



Répartition par service des AT « Chutes et glissades »
pour l'année 2022



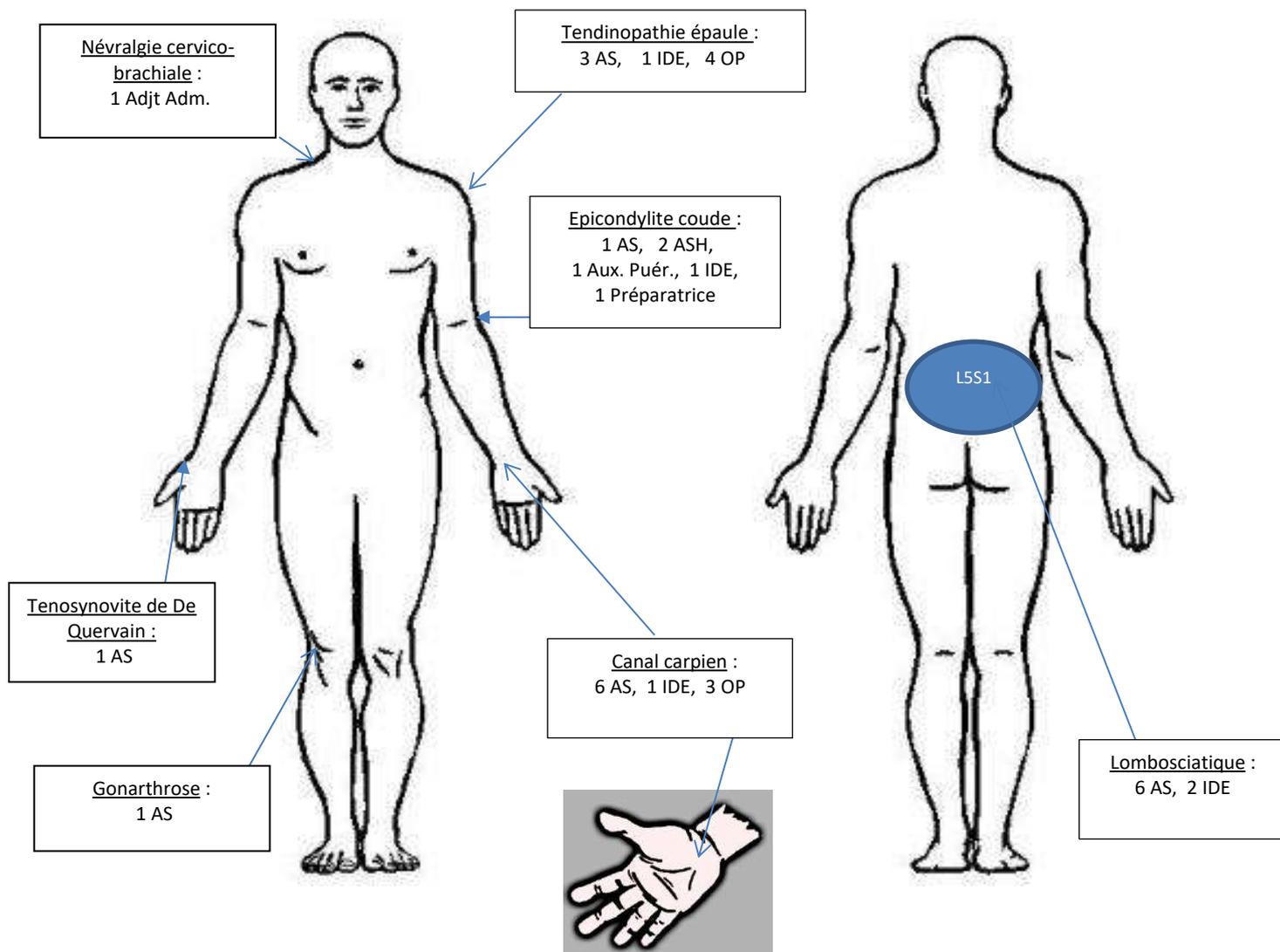


Tableau 57 : affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures au travail (tendinopathie épaule, rupture coiffe des rotateurs, épicondylite, tendinite de De Quervain, canal carpien, gonarthrose, névralgie cervico-brachiale : 27 déclarations)

Tableau 98 : affections chroniques du rachis lombaires provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes (lombosciatique : 8 déclarations)

AUTRES ACTIVITES

* Obtention du DIU de Santé au Travail pour Mme BOUGEROL Hélène en septembre 2022 (facultés de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Etienne).

* Visites dans les services à la demande des agents :

- Cuisine,
- Laboratoire (local ASH)
- Secrétariat d'Oncologie
- Self
- Qualité
- Transports logistiques (salle de pause)

Annexe 3

Bilan d'activité Sophrologue



Bilan d'activité Sophrologue / Médecine du Travail

Période :

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
- Arrêt de l'activité :
 - o Du 5 juillet au 7 septembre 2022 (permanence de soins au Bloc Opératoire)

Quotité :

- 20 % ETP (du 1^{er} janvier au 21 septembre)
- 40 % ETP (du 28 septembre au 31 décembre)
- Journée fixe : le mercredi (9 h 30 - 18 heures) jusqu'au 21 septembre
puis à partir du 28 septembre :
 - o le mercredi (9 h 30 - 17 heures)
 - o le jeudi (11 heures - 18 h 30)
- Durée d'une séance : 1 heure à 1 h 30

Accompagnement en groupe :

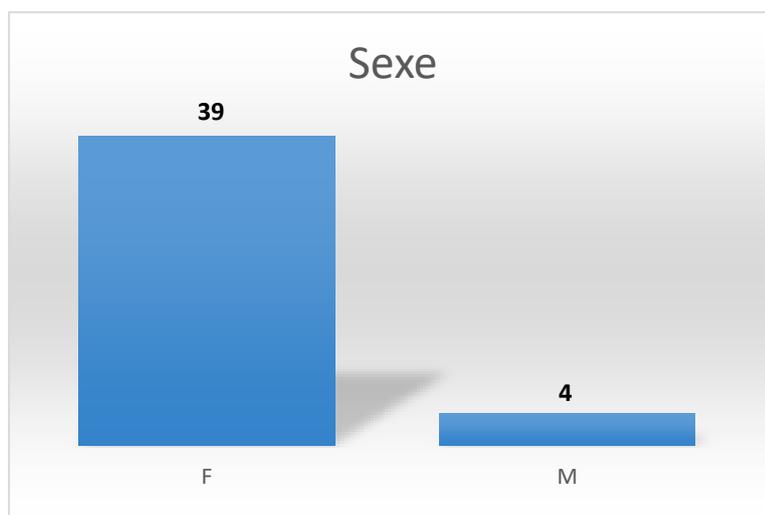
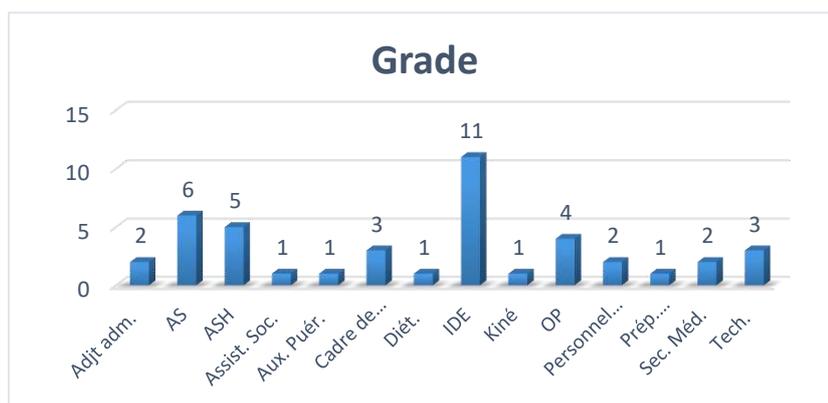
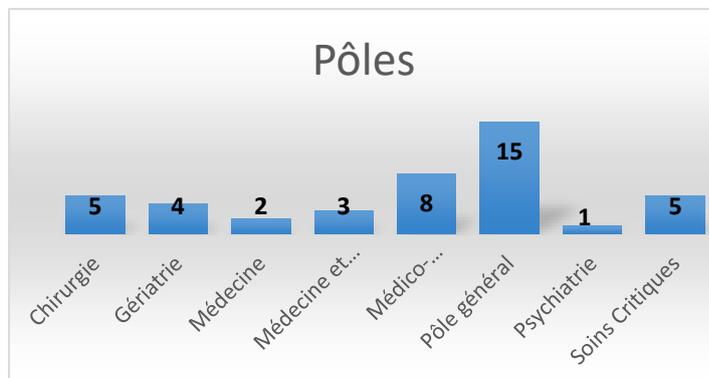
186 rendez-vous ont été réalisés en séance de groupe

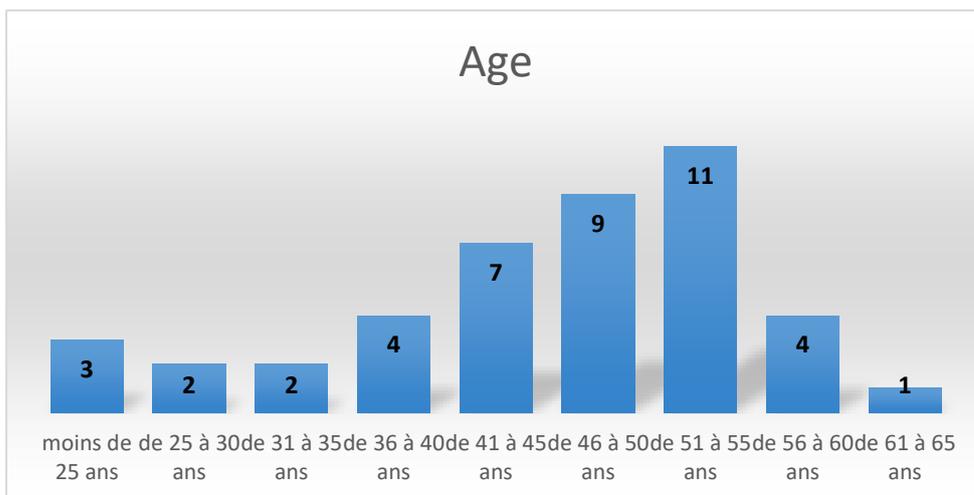
Accompagnement individuel :

157 rendez-vous ont été réalisés en séances individuelles

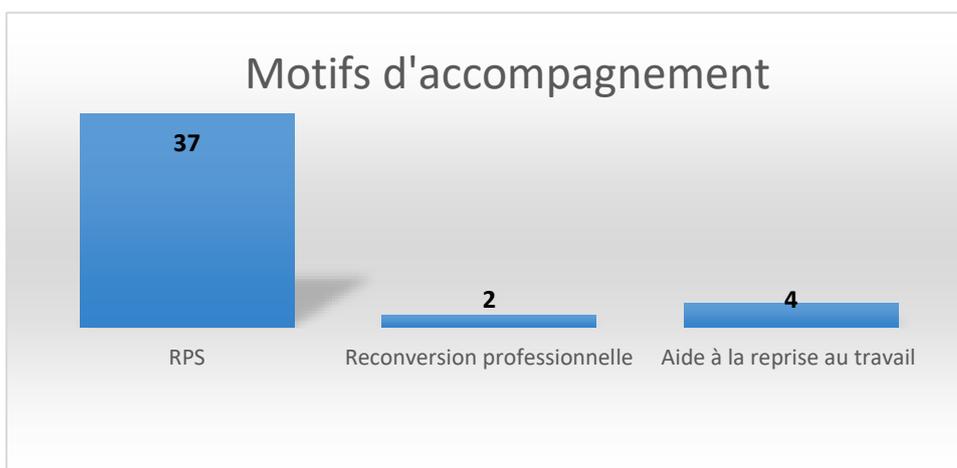
43 agents ont été accompagnés durant l'année 2022

Les graphiques montrent, ci-dessous, la répartition par pôle, par catégorie socio-professionnelle, par sexe et par tranche d'âge pour les 43 agents concernés.





Principaux motifs d'accompagnement pour les 43 agents concernés :



Evaluation :

- Evaluation réalisée avec l'Echelle Visuelle Analogique (0 à 10)

Résultats :

- Avant accompagnement :
 - l'EVA stress se situait entre : $5 < \text{EVA Stress} < 10$
- Après accompagnement :
 - l'EVA stress se situait entre : $0 < \text{EVA Stress} < 4$

Activité à venir :

- File d'attente de 60 personnes pour un premier rendez-vous

Problématiques rencontrées :

- Délai d'attente > à 1 an pour certains agents.
- Les agents détectés par la Médecine du Travail passent en priorité, ce qui augmente le délai d'attente pour les agents s'étant inscrits sur leur propre initiative.
- Malgré un aménagement d'horaires se terminant à 17 heures et 18 h 30 sur mes journées de présence en Médecine du Travail, la participation des agents en dehors de leur temps de travail compromet l'accès aux séances, pour ceux dont les horaires sont superposables aux miens. Dans ce cadre, 25 personnes n'ont pu accéder aux séances cette année.

L'accessibilité à la Sophrologie pour ces agents nécessiterait un aménagement ponctuel de leurs horaires afin de leur permettre de bénéficier des séances proposées : aménagement qui devra être validé par l'encadrement.

Un échange sur ce sujet me paraît nécessaire afin de généraliser un accès équitable et pérenne aux séances proposées.

Annexe 4

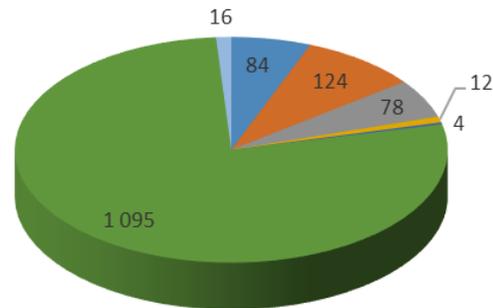
Bilan d'activité Formation

BILAN FORMATION 2022

1- Bilan d'activité 2022

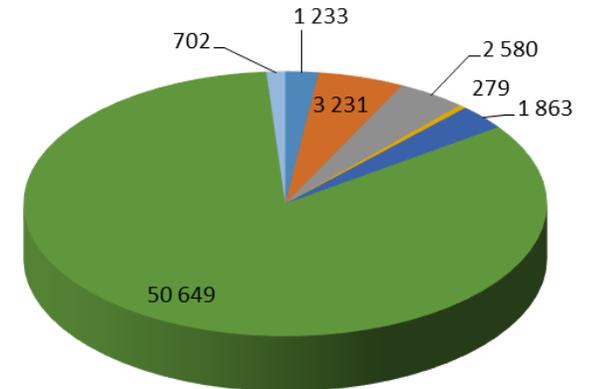
1 413 départs en 2022/catégorie professionnelle

- 1. Personnel administratif
- 3. Personnel technique
- 4. Personnel médico-technique
- Anonyme
- 5. Apprenti
- 2. Personnel soignant
- 2. 1 Personnel socio-éducatif



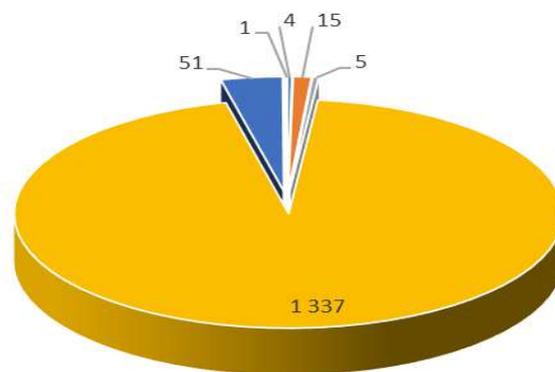
60 537 heures de formation réalisées en 2022

- 1. Personnel administratif
- 3. Personnel technique
- 4. Personnel médico-technique
- Anonyme
- 5. Apprenti
- 2. Personnel soignant
- 2. 1 Personnel socio-éducatif



1 413 départs en 2022/type formation

- Apprentissage
- Bilan de compétences
- CFP
- Développement des connaissances et de la compétence
- Etudes promotionnelles
- VAE



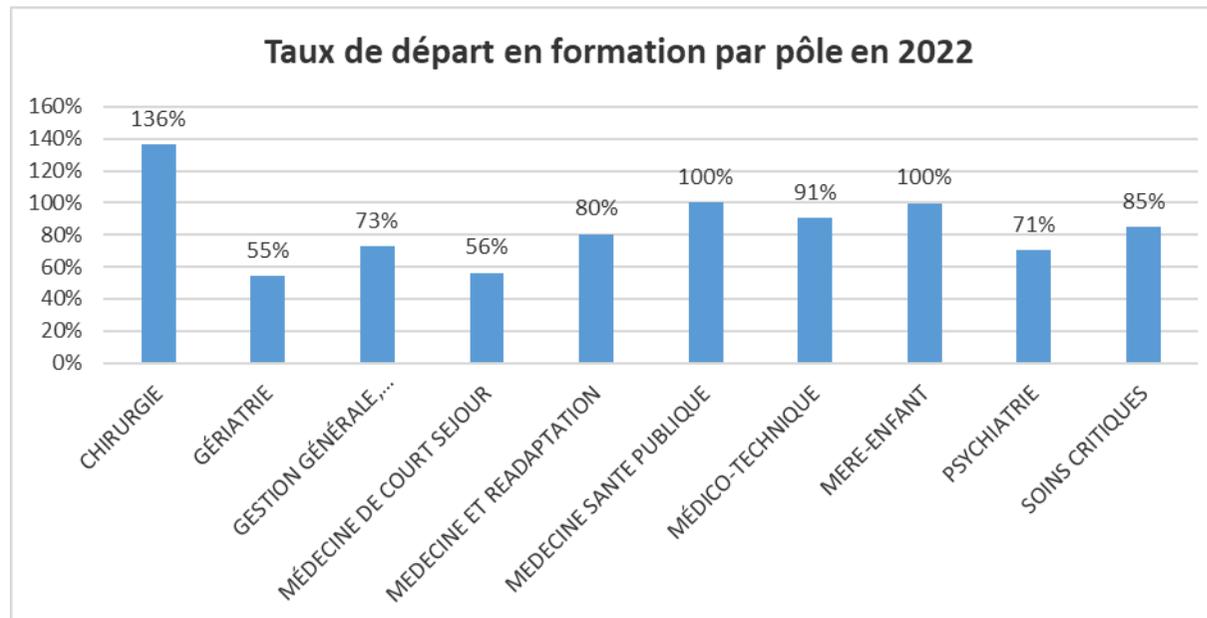
BILAN FORMATION 2022

Nombre de départs en 2022 par type d'action et par catégorie professionnelle	Personnel administratif	Personnel technique	Personnel médico-technique	Anonyme (BC)	Apprenti	Personnel soignant	Personnel socio-éducatif	Total général
Individuel	5	4	6			96	3	114
Institutionnel	71	113	62			906	10	1 162
Etudes promotionnelles		1	3			46	1	51
CFP						5		5
Prépa concours	1		1			2		4
Bilan compétences				12		3		15
VAE			1					1
jours/journées/congrès	1	2	3			24		30
Apprentissage					4			4
Action ANFH	6	4	2			13	2	27
Total général	84	124	78	12	4	1 095	16	1 413

Nombre de départs par pôle et catégorie professionnelle en 2022 tout CH (y compris bilan compétences et CFP)	Personnel administratif	Personnel technique	Personnel médico-technique	Anonyme (BC)	Apprenti	Personnel soignant	Personnel socio-éducatif	Total général	
CHIRURGIE		2	3		1	136		142	
GÉRIATRIE		8		6	2	173	4	193	
GESTION GÉNÉRALE, LOGISTIQUE, FORMATION ET STRUCTURE		59	114	5	1	4	121	5	309
MÉDECINE DE COURT SEJOUR		1		1		82	1	85	
MEDECINE ET READAPTATION				1	1	155		157	
MEDECINE SANTE PUBLIQUE						9		9	
MÉDICO-TECHNIQUE		7	3	62	4	38		114	
MERE-ENFANT		5				109	4	118	
PSYCHIATRIE		1		3	3	86	2	95	
SOINS CRITIQUES		1	4			186		191	
Total général	84	124	78	12	4	1 095	16	1 413	

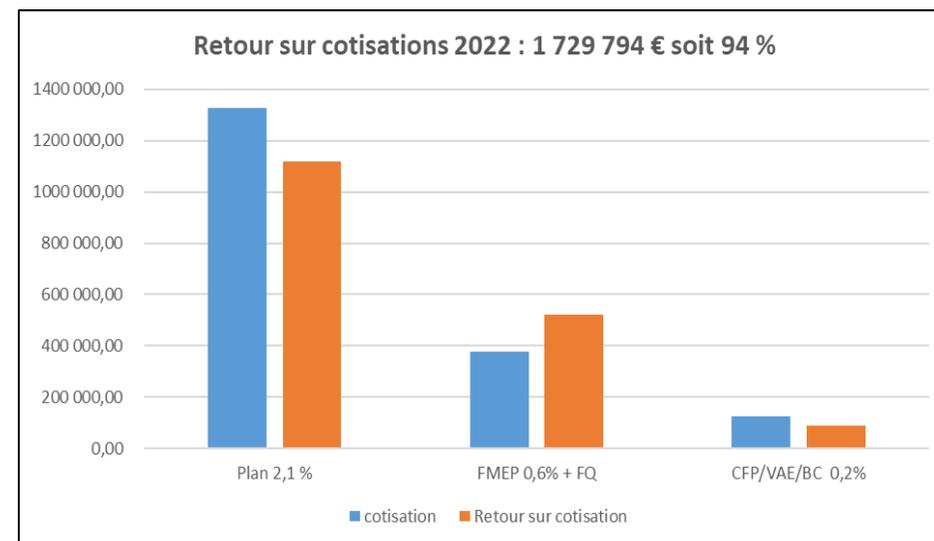
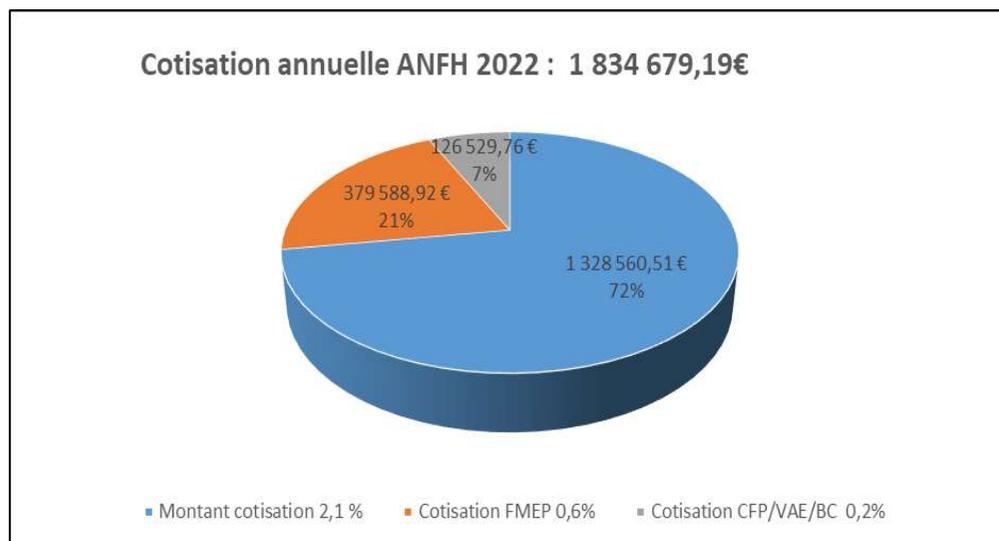
BILAN FORMATION 2022

Nombre de départs en 2022 par Pôle sur effectif moyen 2022	Personnel administratif	Personnel technique	Personnel médico-technique	Apprenti	Personnel soignant	Personnel socio-éducatif	Total général
CHIRURGIE	22%	300%	0%		144%	0%	136%
GÉRIATRIE	123%	0%	234%		52%	72%	55%
GESTION GÉNÉRALE, LOGISTIQUE, FORMATION ET STRUCTURE	66%	59%	322%	100,00%	90%	95%	73%
MÉDECINE DE COURT SEJOUR	8%	0%	0%		60%	50%	56%
MEDECINE ET READAPTATION	0%	0%	0%		85%	0%	80%
MEDECINE SANTE PUBLIQUE	0%	0%	0%		100%	0%	100%
MÉDICO-TECHNIQUE	56%	27%	94%		106%	0%	91%
MERE-ENFANT	56%	0%	0%		103%	121%	100%
PSYCHIATRIE	13%	0%	476%		74%	21%	71%
SOINS CRITIQUES	8%	56%	0%		90%	0%	85%
Total général	51%	56%	110%	100,00%	81%	56%	77%



BILAN FORMATION 2022

2- Bilan financier 2022



Enveloppe Plan formation 2022	83% du 2,1%	Report 2021 sur 2022	Total général
Budget formation 2022	1 102 705,22	483 090,86	1 585 796,08
Réalisation 2022			1 116 745,27
Report 2021 sur 2022			483 090,86
Taux d'utilisation sur 2022			70%
Formation 2021 programmées en 2022			82 248,00
Taux d'utilisation du budget 2022			76%

BILAN FORMATION 2022

Réalisé 2022 par type d'action et budget	Action ANFH	Apprentissage	Bilan compétences	CFP	Etudes promotionnelles	Individuel	Institutionnel	Journées/ congrès	Prépa concours	VAE	Total
Action ANFH	8 031										8 031
Apprentissage		11 101									11 101
Bilan compétences			18 628								18 628
CFP				51 565							51 565
FMEP/Fond Qualif					522 625						522 625
VAE										1 100	1 100
Plant Ets	220	58 635	4 022		690 173	175 054	171 936	10 778	5 928		1 116 745
Sout-total	8 252	69 735	22 649	51 565	1 212 798	175 054	171 936	10 778	5 928	1 100	1 729 795

Réalisé 2022 par type d'action et catégorie professionnelle	Action ANFH	Apprentissage	Bilan compétences	CFP	Etudes promotionnelles	Individuel	Institutionnel	journées/ congrès	Prépa concours	VAE	Total général
Personnel administratif	2 216					5 841	21 926	450	275		30 708
Personnel socio-éducatif	552				16 686	5 220	213				22 671
Personnel soignant	3 732		4 022	51 565	1 083 969	149 668	97 849	7 596	4 516		1 402 916
Personnel technique	1 200				43 214	6 771	44 325	1 303			96 813
Personnel médico-technique	552				68 929	7 554	7 623	1 429	1 137	1 100	88 324
Apprenti		69 735									69 735
Anonyme			18 628								18 628
Total général	8 252	69 735	22 649	51 565	1 212 798	175 054	171 936	10 778	5 928	1 100	1 729 795

<u>Dispositifs individuels</u>	Bilan de compétence (3 dossiers + anonymes)	CFP (5 dossiers)	TOTAL
MONTANT	22 649,47	51 564,93	74 214,40

Annexe 5

Bilan annuel du CHSCT

C.H.S.C.T. 2022

Montluçon :

10 mai 2022	CHSCT
13 mai 2022	visite CHSCT (<i>douleur, parking pôle logistique, points critiques d'éclairage ronde de sécurité</i>)
7 juillet 2022	CHSCT
13 septembre 2022	visite CHSCT (<i>nouveaux locaux PUI rue Béranger</i>)
11 octobre 2022	CHSCT
12 décembre 2022	CHSCT (<i>commun Montluçon-Néris les Bains</i>)

Néris-les-Bains :

17 mai 2022	CHSCT
12 juillet 2022	CHSCT
19 octobre 2022	CHSCT
12 décembre 2022	CHSCT (<i>commun Montluçon-Néris les Bains</i>)

Ordres du Jour C.H.S.C.T. 2022

Montluçon :

10 Mai 2022

1. Approbation des procès-verbaux des 14 juin 2021, 21 septembre 2021 et 14 décembre 2022
2. Unité de traitement et d'évaluation de la douleur (UETD)
3. Encadrement pôle MPR
4. Réorganisation du service imagerie médicale
5. Réorganisation de la psychiatrie adulte
6. Planning EMSA
7. Tableau de suivi
8. Questions FO :
 - Retour de l'audit et de la médiation professionnelle du service de la cardiologie
 - Point sur le déménagement du site de Diamantine (pharmacie)
 - Suite de l'avis de sécurité incendie pour le bâtiment d'Agate
 - Point sur la maintenance préventive du CTT et CPC
 - Demande d'une mesure du bruit au CPC
 - Point sur l'installation des caméras de surveillance
 - Point sur la médecine du travail
 - Point sur la situation Covid et tension sur les lits
9. Questions CGT :
 - Détail de l'organisation du pool nettoyage et de l'entreprise extérieure (lieu, jour, fréquence)
 - Ménage au SGDP (pôle logistique et site central)
 - Problématique à la chambre mortuaire pour patient de +150Kg
 - Organisation pour étudier et proposer des postes aménagés pour les agents présentant des soucis de santé avec restriction médicale
 - Point sur le service médecine du travail
 - Qui remplace le préventeur des risques psychosociaux
 - Point sur les tenues vestimentaires des différents corps de métiers de l'hôpital. UAL : demande d'un vêtement chaud pour circuler à l'intérieur de l'établissement en hiver.
 - Point sur le déménagement du local syndical

13 mai 2022 (visite)

- Nouveaux locaux de la douleur
- Parking du pôle logistique
- Points critiques d'éclairage ronde de sécurité

7 juillet 2022

1. Trames ASH Imagerie Médicale
2. Bilan Social 2021
3. Tableau de suivi
4. Retour CLACT 2021
5. Point organisation de la Médecine du Travail
6. Questions FO :
 - Demande d'une visite des nouveaux locaux de la PUI (rue Béranger) un mardi après-midi
 - Résultat de la mesure du bruit au CTT qui avait été demandée

- Point sur l'ouverture du SSR Cardiologie
 - Problématique de connexion des agents sur THEO
 - Organisation de l'Hélismur
7. Questions CGT :
- CTT : point sur l'entretien des machines
 - Self : Problème pour se rendre au self pour les agents à mobilité réduite (fauteuil roulant)
 - Déménagement du syndicat CGT pour les mêmes problématiques citées au-dessus (de plus pas d'ascenseur, locaux trop exigus, insalubrité de ceux-ci)
 - Demande une visite des nouveaux locaux de la pharmacie usage unique

13 septembre 2022 (visite)

- Nouveaux locaux de la PUI

11 octobre 2022

1. Approbation des procès-verbaux des 10 mai 2022, 13 mai 2022, 7 juillet 2022 et 13 septembre 2022
2. Trame IDE 12h Hémo/Néphro
3. Organisation avec passage à 3 Cadres de santé de nuit
4. Organisation suite à la création d'un poste de gestionnaire des lits
5. Tableau de suivi
6. Questions FO :
 - Point sur les travaux à réaliser sur le parking logistique
 - Problématique des pigeons au parking souterrain
 - Bilan sur le suivi des FEI
 - Organisation du service santé au travail
 - Suivi entretien du parc automobile (entretien mécanique, contrôle technique, assurance...)
 - Absentéisme important au SSIAD
 - Absentéisme important sur l'équipe de jour au pôle ménage
 - Livraison de bouteilles d'oxygène en psychiatrie : qui les transporte et avec quel véhicule ?
 - Contrôle des transports des substances des radioactives d'après le courrier adressé le 8 avril 2022
7. Questions CGT :
 - Demande de temps supplémentaire de secrétariat aux consultations et hospitalisation en hôpital de jour d'endocrinologie / diabétologie
 - SGDP charge de travail physique très importante entraînant plusieurs arrêts : demande de renfort de personnel
 - Manque de place pour le stockage des dossiers patients
 - Dispositif de PTI travailleur isolé à la chambre mortuaire
 - Suivi de l'entretien des machines au CTT
 - Absentéisme Pool ménage : demande de remplacements
 - Point sur la médecine du travail

12 décembre 2022 (commun Montluçon-Néris les Bains)

1. Approbation des procès-verbaux des 11 octobre 2022 (Montluçon) et 19 octobre 2022 (Néris-les-Bains)
2. Création de la fonction d'une IDE de liaison pour les EHPAD de Courtais/Lakanal/Chant'alouette
3. Ouverture et organisation de l'activité de Vasculaire sur le site de Montluçon
4. Ouverture et organisation du SSR HDJ Cardiologie sur le site de Néris-les-Bains
5. Organisation du bureau des entrées site Néris-les-Bains
6. Organisation secrétariat médical Néris-les-Bains
7. Création d'un poste au service Biomédical
8. Organisation des astreintes d'encadrement à compter du 06 janvier 2023
9. Organisation des gardes de Direction à compter du 06 janvier 2023
10. Organisation du service de Santé au travail à compter du 1er janvier 2023 et convention de partenariat avec le SSTI 03
11. Organisation DRH au 1er janvier 2023

12. CLACT 2022

13. Mise en place du rapport social unique

14. Préparation visite HAS

15. Questions FO :

- Point sur la maintenance préventive et curative du matériel du CTT
- Point sur la maintenance préventive et curative du matériel du CTC
- Absentéisme du SSIAD

16. Questions CGT :

- Organisation du SGDP (Déménagement Diamantine, Nouvelle organisation, Changement de pratiques, Numérisation)
- Point sur le service CTT : Organisation du suivi technique
- Point sur le service CTC
- Point de situation de la réorganisation de la DRH
- Point concernant l'hygiène des EHPAD

Néris-les-Bains :

17 mai 2022

1. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2021
2. Encadrement pôle MPR
3. Projet architectural des EHPAD de Néris-les-Bains
4. Questions des représentants du personnel :
 - Problématique du remplacement de la fenêtre par une porte fenêtre à l'office central (1^{er} étage CMPR) ne permettant d'effectuer des aérations

12 juillet 2022

1. Approbation du procès-verbal du 17 mai 2022
2. Bilan Social 2021
3. Retour CLACT 2021
4. Point organisation de la Médecine du Travail
5. Questions des représentants du personnel :
 - Avancée du projet de passage en 10h des équipes AS de nuit des EHPAD
 - Point sur les travaux de la fenêtre de l'office SSR (cf. dernier CHSCT)
 - Les tenues des agents des services techniques ont-elles été changées ? (cf. dernier CHSCT)
 - Date de mise en place des chariots de remise en température sur les Hironnelles
 - Possibilité de renfort l'été sur les EHPAD

19 octobre 2022

1. Approbation du procès-verbal du 12 juillet 2022
2. Réorganisation AS nuit EHPAD Néris-les-Bains
3. Réorganisation brancardage CMPR
4. Questions des représentants du personnel :
 - Problématique de la fenêtre à l'office du 1^{er} étage
 - Point médecine du travail
 - Problématique remplacement IDE SSR
 - Problématique effectifs AS sur l'EHPAD de Cuvelier